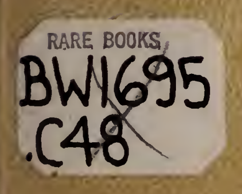
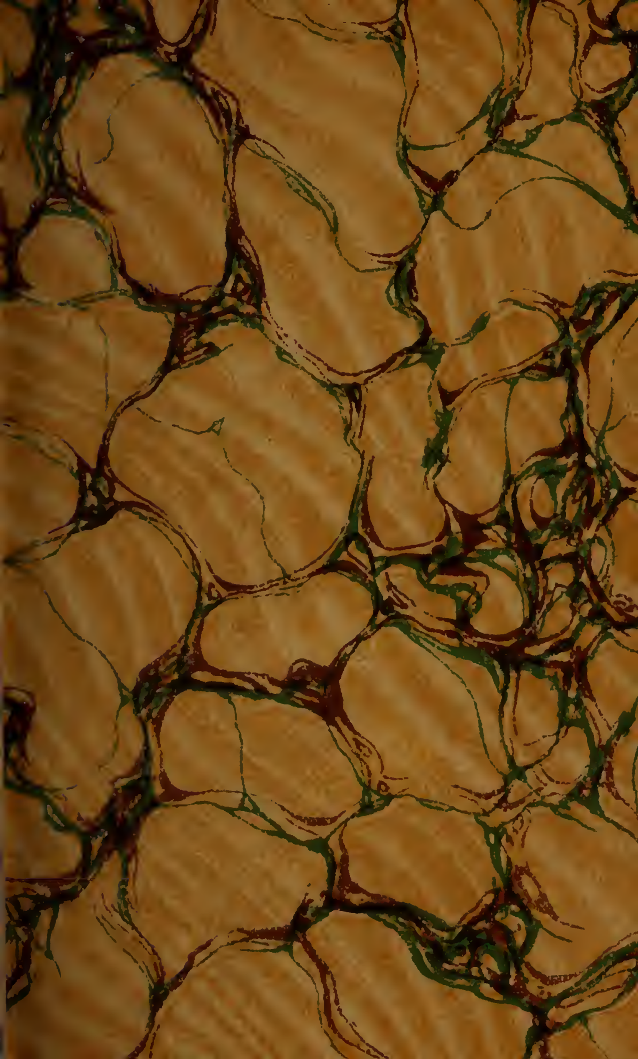
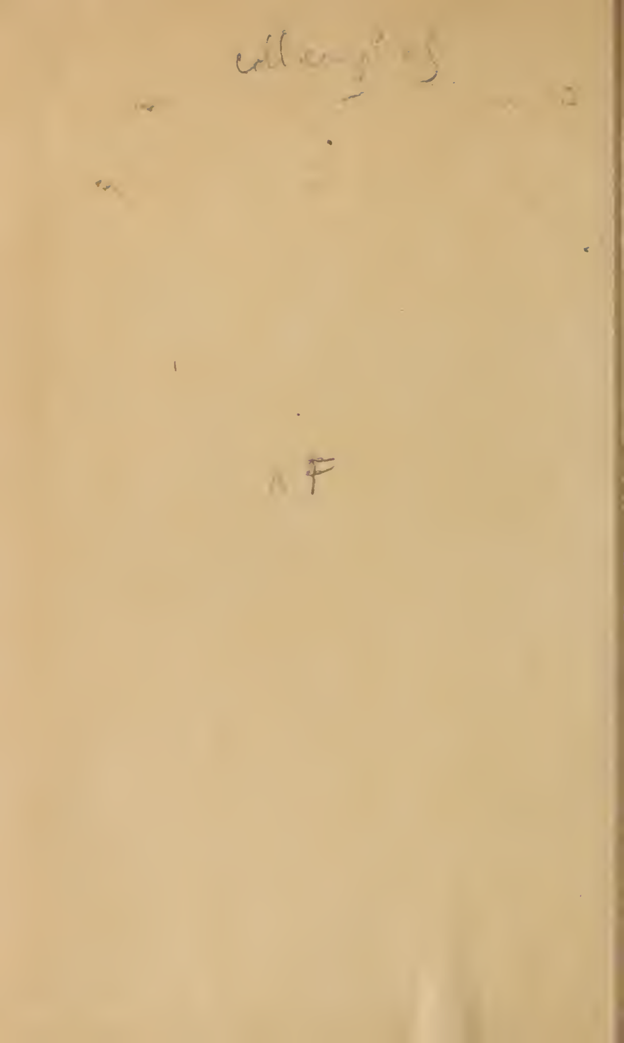

RARE BOOKS
BW1695
.C48





Cet ouvrage provient de la Bibliothèque
de J. B. Plantin, dont il portait l'ex-libris
Il a ensuite appartenu à J. Bennelle.

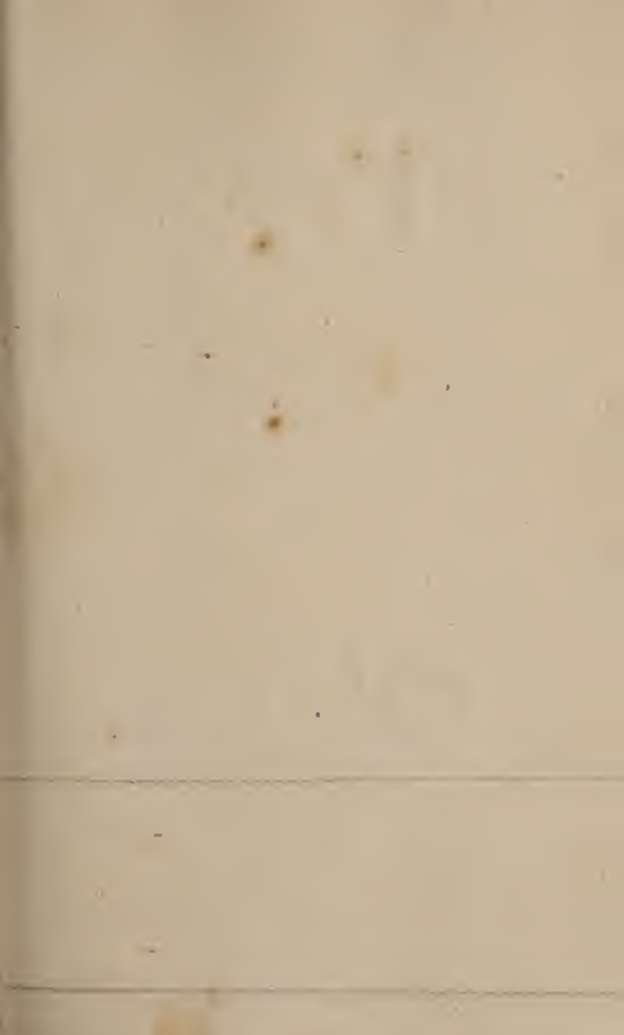
Jean Chassanion de Monistrol

Cet ouvrage, l'un des plus curieux qui aient été écrits, sous la Réforme, sur les guerres de religion du 13e siècle, a été tiré de deux manuscrits, alors assez rares :

1°. Une copie de l'*Histoire anonyme de la guerre des Albigeois*, en langue romane vulgaire, sorte de version en prose de la *Canso*, plus récente que celle-ci (Il est vraisemblable que cet exemplaire est l'un des trois qui nous sont parvenus – mss. de Paris, de Toulousa et du chateau de Merville – à moins que ce ne soit l'un de ceux que Scaliger vit aux mains du ministre Chamier, en 1602, et qui servirent à *Perrin*, pour son *Histoire des Vaudois et des Albigeois* – Genève, 1618.).

2° _ Une copie de l'Histoire des albigeois d'Arnaud Sorbin, de Montech. On sait que cette histoire, imprimée en 1568 à Toulouse, n'est que la traduction française de l'Histoire de la Croisade, par Pierre de Vaux-Cernay. Il se pourrait que le manuscrit qui a servi à Chassanion fût celui qui se trouve aujourd'hui au Chateau de Merville et qui est aussi incomplet.

Dans une lettre à Simon Goulart, de Leyde, 15 nov. 1602, Scaliger parle de ce petit livre de Chassanion qu'il avait vu à la bibliothèque de Pau et qu'il appelle un « excellent traité »; mais il avait oublié le nom de son auteur.




Dat deus
incre
mentum
16 48

HISTOIRE
DES
ALBIGEOIS:

Touchant leur doctrine & religion, contre les faux bruits qui ont eſté ſemés d'eux, & les ecris dont on les a à tort diffamés: & de la cruelle & lõgue guerre qui leur a eſté faite, pour rauir les terres & ſéigneuries d'autrui, ſous couleur de vouloir extirper l'hereſie.

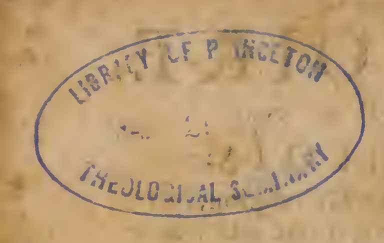
LE TOVT RECVEILLI FIdelement de deux vieux exemplaires ecris à la main, l'vn au langage du Languedoc, l'autre en vieil François.

REDVITE EN QVATRE LIVRES par Iean Chaſſanion de Moniſtrol en Vellai.



Chez Pierre de Sainctandré.

M. D. XCV.



*Rien n'est couuert, qui ne ſe reuele: e
rien n'est caché, qui ne ſe cognoiſſ
Luc 12.*



A TRESILLVSTRE ET CHRESTIENE PRINCESSE, MA DAME, MA DAME Catherine, Sœur vnique du Roi, Princeſſe de Nauarre, Ducheſſe d'Albret, Comteſſe d'Armagnac & de Rhodais, & Vicomteſſe de Limoges,

Grace & paix par Ieſus Chriſt notre Seigneur.

C'EST à bon droit, Treſilluſtre Princeſſe, que la verité de Dieu eſt acomparée à vn threſor caché en vn champ, que quelcun ayant trouué auec ioye, vend tout ce qu'il a, & achete ce champ pour iouyr de ce threſor. Ele eſt auſſi acomparee à vne perle de grand prix, que quelque marchant ayant trouuee, n'epargne point tout ſon bien pour l'auoir. Ele eſt voiremant vne perle treſprecieuſe,

& vn thresor exquis de ſapience & intelligence, qui rend ſon poſſeſſeur riche en perfection, & tresheureux à iamais. Partant ele eſt acompagnee d'vne ioye qui eſt ſpirituele, & d'vn raſſaſiemant complet: au prix de laquele on ne doit rien eſtimer toutes les richeſſes de ce monde, qui ſont vaines & periſſables.

C'eſt ce threſor Ma dame, qui par vne ſinguliere grace de Dieu vous a eſté communiqué des votre enfance, & que vous auez touiours priſé par deſſus toutes choſes, & l'auez preferé à toutes les grandeurs qui ſont ſur la terre. C'eſt cete perle treſexcellente qui vous orne & embelit, beaucoup plus que tous les ioyaux, bagues & camayeux ſauroyent faire. C'eſt ce beau paremant d'ame, qui vous rend agreable à Dieu, & fait votre renom celebre par tout, loüangé entre toutes gẽs vertueux, & parmi les nations circonuoiſines, & plus lointaines. Si la Reine de Saba eſt dignemant louëe d'eſtre venue des bouts de la terre pour ouir la ſapience de Salomon; vous n'eſtes pas moins a priſer, quand parmi tant

de

de reuolutions & changemans diuers vous demeurez ferme en la doctrine de celui qui est plus que Salomon. Votre constance & magnanimité n'est moindre, que cele de la guerriere Debora, sous la conduite de laquele les Israelites aprés la deconfiture des Cananeens furent à requoi. Vous estes Madame, ie ne dirai pas le flambeau, mais la Lune de nostre France, laquele estant eclairee des rayons saluteres du Soleil de iustice, replãdit parmi les tenebres de ce tans obscur & nebuleux, seruant d'adresse & de support à plusieurs.

C'est pourquoi Tresillustre Princesse, i'ai osé entreprendre de mettre en lumiere cete histoire sous le nom de votre Altesse, que ie lui offre pour vn petit presant en toute humilité, me confiant que cela ne lui sera desagreable; tant pour raison du suiet, que des personnes qui i sont mentionees, & qui ont à cete occasion beaucoup souffert. Le suiet n'est autre que de la verité de Dieu, & de son pur seruice, que Dieu a touiours miraculeusemant conserué parmi les corruptions du mõde; & le leuein des Pharisiens, come

de notre ſiecle , & au tans des Albigeois: auquel combien que les tenebres fuſſent les plus epeſſes & profondes, que les ſuperſtitions & l'idolatrie euſſent le plus de vogue, que le ſonge fantaſque & idolatrique de la tranſſubſtantiation eut eſté lors frechemant ieté en ſable, que les quatre mendians euſſent eſté nouuelemant eclos, pour tenir touiours les yeux du poure peuple ſi liés du bandeau d'erreur, (à quoi ſe ſont audacieuſemant employés entre tous autres les Cordeliers & Iacobins) & que les Pontifes Romains fuſſent pour lors montés au plus haut de leur roüe, redoutables meſmes aux plus grans, pour faire taire ceux qui leur euſſent voulu contredire : Dieu n'a pas laiſſé pourtant de faire luire ſa lampe en l'obſcurité d'vne tele nuit, ayant ſuſcité des Martyrs & fideles temoins de ſa Parole, qui ſe ſont courageuſemant oppoſés à teles impoſtures & fallaces, nonobſtant la puiſſance & authorité tyrãniquemant vſurpee, & par trop exorbitante du ſiege Romain. Et n'i a eu ni menaces ni aucun epouuantemant, ni aucun danger de mort qui les ait peu detour-

ner

ner d'vne tele profeßion, en laquele ils ont persisté patiemmant sous vne infinité de souffrances & calamités, comme il appert de ceste histoire. Quant aux persones de renom, eles ont prins les armes pour la defense de leurs terres & suiets, & ont soutenu de bien durs & ápres combas, & le fais d'vne tresfurieuse guerre l'espace d'enuiron dix-neuf ans. Vous i verrez Madame, s'il vous plait i ieter la veüe, ou en entendre la lecture, les poures Albigeois come petis troupeaux furieusemant assaillis & deuorés par vne miliasse de loups enragés, pour ne vouloir consentir aux ceremonies & superstitions de l'Eglise Romaine. Vous i verrez vn Comte de Toulouse l'vn des grans seigneurs pour lors du royaume, & vn Comte de Foix, & vn Comte de Comminge estre diuersemant agités par cet orage. Plusieurs rencontres, ecarmouches, assaus, salies, combas, & déconfitures i sont representees à la loüange d'icelui Comte de Foix, & de son fils, & du ieune Comte de Toulouse, tous braues & vaillans guerriers, grans capitaines & cheualiers d'honeur & sans repro-

che, ayans par leurs faits d'armes fait preuue de leur magnanimité & proüesse en vne cause si pregnante & necessaire. Vn Roi d'Aragon i est aussi nommé, qui pour le deuoir d'affinité vint au secours du Comte de Toulouse son beau frere deuant Muret, où finalemant il laissa la vie. Vn ieune Comte de Beziers vous emouura à compassion le voyant retenu prisonier, puis mourir en prison miserablemant, mechammant trahi par le perfide & deloyal Legat. Vous aurez pitié du peuple Toulousain, exposé à toutes les iniures & insolences du monde, par la malice & trahison de l'Eueque du lieu, & deloyauté du Comte de Montfort le chef des Croisés contre les Albigeois. En fin cetuici par vn iuste & emerueillable iugemant de Dieu est tué deuant Toulouse, sa téte ayant esté emportee de dessus les epaules par vn coup de pierre laché d'vn certain engin par la main d'vne fame sans i penser. Depuis lequel tans les Toulousains, & leur Comte eurent quelque relache, & prospererent en quelque sorte deslors en auant. Et pource qu'en toutes ces choses il i a come

vn pourtrait & repreſentation des violents efforts des ennemis de Dieu à l'encontre de ſon Egliſe, tels que nous auons veu de notre tans, ie les ai bien voulu metre ici en veüe, & repreſenter à votre Alteſſe, & montrer la cauſe d'vne tele hoſtilité, qui a eſté la haine conçue contre ceux qui ne pouuoyent approuuer, ains reiettoyent les abuſions, & redarguoyent les vices & diſſolutions du Clergé. Ce que leurs aduerſaires appeloyent hereſie, & ſous ce pretexte ils les ont voulu entieremant exterminer, & meſmes rauir les ſeigneuries de ceux qui à leur dire ſembloyent les ſoutenir & fauorizer tant ſoit peu. Ce n'eſt donc pas de notre tans ſeulemant, que teles matieres ont eſté miſes en controuerſe, & qu'on débat pour teles inuentions. Dont nous deuons eſtre tant plus confermés en la cognoiſſance que Dieu nous a donee de ſon pur ſeruice, pour i perſeuerer touiours courageuſemant ſans en decliner en aucune façon; à l'imitation des Martyrs & Albigeois, qui ont mieux aimé mourir & endurer le feu, que de flechir & ployer le genouil deuant Baal. L'exemple de votre

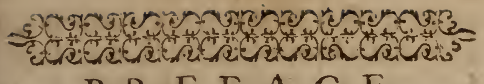
ſainte perſeuerance Ma Dame, nonobſtant toutes les ruſes de l'eſprit malin, ſert d'appui pour aider a corroborer les vns, & doner courage aux autres. Que donc votre belle lampe ſoit touiours abondammant fournie, pour luire continuelemant à la maniere des ſages vierges. Perſiſtez touiours alaigremant en cete conſtance de foi à la gloire de Dieu, qui nous fait voir ſi grandes merueilles, diſsipant les orguilleux en la penſee de leurs cœurs, & renuerſant toutes leurs dannables entreprinſes & furieuſe rebellion ſur leurs tetes à leur honte & confuſion. Ie prie & ſupplie le Dieu tout puiſſant, le Pere de notre Seigneur Ieſus Chriſt

MA Dame, qu'il vous maintiene ſous ſa puiſſante garde, vous fortifie touiours au zele de ſon ſeruice, & vous augmente les dons de ſon S. Eſprit auec toute ioye & proſperité.

De votre Alteſſe

Treshumble & affectioné ſeruiteur
IEAN CHASSANION.

PRE-



PREFACE.

C'Est vne chose inique,quād le batu paye l'amende, & quand vne bonne cause demeure come opprimee de calomnies & faux blames,& que la plupart condannent ceux qui sont innocents. Tele a esté la condition des Albigeois, léquels ayans esté touchés de l'Esprit de Dieu, & illuminés par la cognoissance de sa verité, reietans les superstitions de leur tans, & s'entretenās en quelque pureté du seruice de Dieu, ont encouru la haine du monde, & principalemēt de ceux du Clergé, léquels ne se contentans pas de leur auoir fait la guerre l'espace d'enuiron dixneuf ans,& de les auoir ruinés & detruis en leurs biens & en leurs corps, en tout ce qu'ils ont peu,les ont encore diffamés & accablés d'opprobre,afin de rendre leur memoire odieuse & detestable à la posterité. Ce qui leur a esté aisé a faire en ce tans la, auquel il n'i auoit communemant que les gens d'Eglise qu'on appele, & les Moines, qui ecriuissent, etendās le vol de leurs plumes selon que le vent de leurs passions les

poussoit: sans qu'il se trouuat persone qui contredit à leurs malicieuses detractions. Car quant à ceux dont il est question, ils furent si furieusemant assaillis, & si cruelemant poursuiuis par leurs ennemis, & par si long tans, auec tant de miseres & calamités, que tout ce qu'ils pouuoient faire, c'estoit de penser, ou a se mettre en quelque defense, ou a cercher quelques cachetes pour euiter la fureur d'vne tele tempeste. C'estoit l'occupation penible, & lexercice perilleux & d'ombre de mort de ces poures gens la, pendant que leurs aduersaires estans à leur aise, & loin des coups ecriuoient, ce qui leur plaisoit, & tout à leur auantage.

Neãtmoins il est venu entre mes mains vne copie d'vn liure ecrit à la main, au language du Languedoc, contenant l'histoire de la guerre faite contre les Albigeois, laquele leur peut seruir de iustification contre les mechans blames qu'on leur a faussemant imposés, d'autãt que l'autheur d'icele (qui ne se nomme point) qui estoit de ce tãs la, ne fait mention dautre chose que de l'heresie, entendãt simplement ce dont ils estoient en discord auec l'Eglise Romaine, come du purgatoire, des prieres pour les morts, de ladoration des images, & te-

& teles autres choses:à raison dequoi ils furent haïs du Clergé. Puis la guerre fut declaree cõtre eux,& faite,mesmes à ceux, qui n'estoyent point de ce nombre la.

Là est representée à veüe d'œil l'animosité,l'impieté,& la barbare cruauté de ceux qui les ont persecutés & couru sus eux,sous le voile de pieté & religion , & qui sous le beau nom & specieux titre de foi catholique & d'Eglise n'ont montré que perfidie, deloyauté & trahison. Leurs mechancetés ont esté si grandes , que l'autheur de l'histoire quoi qu'il fut catholiqueRomain,ne les peut dissimuler. Il les remarque souigneusemant, taxe libremant la malice & iniquité du Leguat,la mechãceté de l'Eueque de Toulouse,& la conuoitise & ambition affamee & insatiable du Cõte de Mõtfort le chef de la ligue cõtre les Albigeois, qui ne cerchoit qu'épieter chateaux, viles & Cõtés,sous couleur d'estre le protecteur & defenseur de la foi.

Ainsi les Albigeois ne sont pas seulemant dechargés des forfaits & execrables opinions qu'on leur mettoit à sus:mais qui plus est , ceux qui leur ont fait la guerre, sont attaints , & cõuaincus de toute malice & tyrãnie , quelques prelas qu'ils ayent esté, ayans amené vn deluge de miseres &

calamités ſur ce poure peuple. Les ſouffrã-ces de ces poures affligés ont eſté grandes. leur patience & conſtãce en leurs auerſités & griefs tourmens a eſté emerueillable en toutes perſones de quelque qualité & ſexe queles ayent eſté, mepriſans la mort & la violence du feu pour maintenir leur religion & la doctrine qu'ils ſoutenoyent.

En quoi nous auons come vn pourtrait & image des choſes qui ſe ſont paſſees de notre ſiecle en vne grande partie de l'Europe, depuis enuiron ſoixante ans pour le fait de la religion, & principalemãt depuis huit ou neuf ans. Dont la correſpondence & ſimilitude montre la conformité des diuers effets de l'eſprit d'erreur, & de l'Eſprit de verité. Cetui ci eſtant doux, benin, paiſible & patient: cetui la au contraire aigre, violent & furieux, rendant les homes turbulens, effroyables, & du tout cruels. Ainſi Satan s'eſt efforcé pour lors de troubler tout le monde & le metre en combuſtion, & par vne etrange efficace d'abuſion, quãd ayant aueuglé la plupart, & meſme les plus grãs, ils ſe ſont laiſſé mener par le nés pour faire la guerre à l'appetit des Papes.

Auec cete copie vne autre m'a eſté communiquee, ecrite auſſi à la main, en viel François, contenant vn meſme ſujet: tou-

tefois

tefois auec quelque diuersité, n'estãt le recit si pur si syncere que l'autre, pour estre l'autheur passioné contre ceux qu'il ecriuoit, come moine qu'il estoit, & neueu de l'Eueque de Carcassone. Il suffit neãmoins pour montrer, que ce n'a esté que pour dissentir dauec le Clergé au fait de la Religiõ touchant les ceremonies Romanesques, qu'ils ont esté poursuiuis si furieusemãt & auec toute hostilité.

C'est l'histoire qui a esté diuulguee par Arnaud Sorbin pretre de Mõtech l'ã 1569. laquele il dit auoir traduite de Latin en François. Ie ne trouue point toutefois en mon original le prem. chap. de son histoire, que i'estime auoir lui mesme forgé en son cerueau, pour dõner du premier abord des atteintes & iniures à la vile de Tolose, qu'il appele dolose, par vne paronomasie fade & de peu de goust. Come aussi il donne vn coup de bec à la noblesse de Frãce, laquele il taxe d'heresie sur la fin de ce chap. Il farcit le second de plusieurs erreurs & blasphemes faussemant attribués aux Albigeois, dont toutefois notre moine ne fait mention, hors mis ce qu'il touche du viel Testament parlant du Comte Raimond. Il les charge sur la fin de ce chap. auoir dit, que les cloches des Eglises e-

ſtoyent trompetes du diable. & met quant & quant, que les Caluiniſtes les nomment les tabourins du Pape, & le Pape, antechriſt fils du diable. En quoi il ſe montre non pas vn fidele tranſlateur, mais vn calomniateur & manteur impudent, ſauf la reuerence de ſa courone & pretriſe. Ce que ie touche en paſſant afin que par cet echantillon on puiſſe iuger de toute la piece, & de la ſyncerité du perſonage, & de ſes ecris.

Ayant ces deux exemplaires à ma volonté, & les ayant bien leus & releus attentiuemant, i'ai fait vn recueil des deux prenant de l'vn & de l'autre la ſubſtance & la verité de ce qu'il m'a ſemblé appartenir propremant à l'hiſtoire. I'ai trouué en celui du moine quelques recits memorables, qui ne ſont point en l'autre, que i'ai inſerés en leur propre lieu, ayant fait le ſemblable des choſes remarquables, qui ſe trouuent en icelui du Lãguedoc. Ce qu'ils ont de commun entre eux, ie l'ai ſouigneuſemant comprins, & rapporté le tout enſemble faiſant vn corps d'hiſtoire, autãt complet que la memoire des choſes auenues s'eſt peu etandre. I'ai laiſſé beaucoup de paroles vaines & redites ſuperflues, & en quelques endroits des pages toutes entieres

res,qui ne feruent de rien à la matiere, efqueles chofes les ecriuains du tans paffé s'amuzoient par trop. I'ai auffi paffé outre quelques cõtes que fait le moine, lefquels il apele miracles, qui ne font toutefois autre chofe que fables monachales,controuuées a plaifir, du nombre des chofes qu'ils appelent en leur iergon *piæ fraudes*, deuotieufes tromperies. De la fauffeté de ces beaux contes miraculeux ie parle au chap. 11. du 3.liure. I'ai donné à cefte hiftoire la forme & difpofition qui lui competoit, n'ayant ne l'vne ne l'autre de mes deux copies aucune certaine diftinction de chapitres. Ce qui m'a donné affés de peine pour rediger le tout en quelque bõ ordre. L'ordre que i'ai fuiui, eft felon la diuerfité des chofes auenues, eftant le premier liure de la doctrine & religion des Albigeois,& de la difpute qui à cete occafion i eut contre eux au rapport du moine.Le fecond eft de la guerre émeue & faite contre eux, premieremant à Beziers, & puis à Carcaffonne,à la ruine de l'eftat du Vicomte,& perte de fa vie.Le troifieme contient les faits de guerre du Comte de Montfort, depuis qu'il fut fait feigneur de ce païs la:dont ne fe contentant pas fe voulut auffi emparer des terres du Cõte de Touloufe, du Com-

te de Foix, & de celui de Comminge:pour à quoi paruenir il fit de grãs degats & ruines,& i eut de grandes cruautés & déconfitures iusques à la mort du Roi d'Aragon. Le quatrieme comprend la suite des miseres & calamités de ceste guerre pour le regard de la vile de Toulouse,deuãt laquele le Comte de Montfort aprés plusieurs grans efforts & assauts, est en fin tué:& demeure le ieune Comte de Toulouse victorieux: qui neanmoins ploye le col finalement sous le ioug du Pape.

En cete sorte non seulement ie poursuis le fil de l'histoire,mais aussi i'entrelasse en certains endroits quelques briefs discours sur les matieres qui se presentent dignes de consideration. Ie remarque aussi les etranges cruautés, les enormes trahisons, & autres mechancetés du Leguat & de ses partisans, qui ont non seuleman a vituperer, mais aussi a detester, afin qu chacun voye de quel esprit & de quel zel de religion ils ont esté menés.

Or si la publication de cete histoire ser de quelque chose, ce sera par le moyei de Philippe le Brun d'heureuse memoi re, gentilhome d'honeur, de vertu, sauoi & pieté, qui m'a augmenté le courage a trauailler, & est celui qui ma communi

qu

qué & fait presant des deux copies, que lui
estant à Acier en Querci a fait extraire de
deux liures ecris à la main, qu'vn Conseillier du Parlemant de Toulouse lui preta, lesques il auoit trouués à Beziers i estant vnefois aux grans iours. Ie ne l'ai voulu frustrer de la loüange qu'il a meritee en cest endroit: s'estant en toutes autres choses rendu loüable à toutes gens de bien, & ayant serui de retraite & refuge aux poures affligés, come Abdias de cachete aux Prophetes au tans d'Elie. Tu le loueras, ami lecteur, d'vn si bon office que il a fait, & prẽdras en gré & ioyeusemant, ce qui t'est par moi liberalemant presenté pour la gloire de Dieu, à la grace duquel ie te recommande.

I'auois deliberé par l'auis de certains personages de bon iugemant d'aiouter à ce recueil l'exemplaire du Lãgüedoc, pour mieux montrer la verité de l'histoire: mais cela ne s'est pu faire, pour n'estre cete langue la vsitee en ces quartiers de par deça. Si quelcun se trouuoit, ou à Nismes, ou à Montauban, ou à la Rochele, qui lui print enuie d'i mettre la main, ie lui enuoyerois la piece sachant sa volonté, m'assurant que son labeur ne seroit point vain. Les Dauphinois, les Prouençaux, ceux du Viuarés,

de Vellai, de Geuodan, les Auuergnats, ceux de Roüergue, de Querci, de Periguord, & tous les Gaſcons en general prandroient plaiſir à tele lecture, & ne ſeroit deſagreable aux autres, pour eſtre ce langage à demi François.



TESSARESCADE DE L'AVTHEVR.

LE chaos tenebreux de l'aueugle ignorãcé
Enflé d'orgueil, d'erreur, de mensonge em-brouillé,
Monstre Babylonien, de feinte foi voilé,
S'efforce d'estouffer de Dieu la cognoissance.

Au trauers furieux des parcs sacrés s'elãcé
Come loup affamé, tenant sous pié foulé
L'agneau doux & foiblet, le saint germe etoilé,
Pour confermer tant plus son inique puissance.

Mais le Dieu qui des siens est tousiours sou-cieux,
De ces efforts ligués, mutins, audacieux,
Ne fait que se moquer, auançant la ruine
De cil qui contre lui se demontre rebelle.

Toi race de la sus en constance chemine
Aprés le Dieu tresfort, ton loyer tresfidele.



LIVRE PREMIER

DES ALBIGEOIS.

CHAP. I.

Quels ont esté les Albigeois, & d'où ils ont eu ce nom.

DIEV qui est admirable en toutes ses œuures, & qui d'vne façō speciale & singuliere pouruoit à la conseruation de son Eglise, nonobstant l'ingratitude & deloyauté des homes, n'a iamais permis les corruptions estre si grandes en icele, qu'il n'ait retenu touiours quelque nombre de fideles, qui se sont maintenus en quelque
pureté de son seruice, come du tans d'Elie, 1. Ro. 19.
auquel Dieu repondit, Qu'il s'estoit reserué sept mille homes, qui n'auoyent point ployé le genouil deuant Baal. Autant en a il fait durant l'apostasie suruenue en la Chrestienté (que S. Pol a predite au secōd chap. de la seconde aux Thess.) ayant touiours reserué quelque sainte semence, qui

l'a recognu & inuoqué. Et quoi que les tenebres ayent esté profondes & epesses, il n'a pas laissé pourtant de ieter par ci par là quelques rayons de la lumiere de son Euangile, dont plusieurs en diuers lieux ont esté illuminés en la cognoissance de verité.

Les Vaudois. Tels ont esté ceux qu'on a appelé Vaudois, d'vn nommé Pierre Valdo de Lion, lequel come vn iour d'esté estant en la cõpanie de plusieurs des principaux de la ville assemblés pour se recreer & deuiser ensemble, il vid vn d'entre eux tombé mort subitemant en la presence d'eux tous, en fut telemant emeu, & effroyé, que soudain il se print à mediter vne vie nouuele & à exercer tous deuoirs de charité. Et selon qu'il estoit home riche, il fit de grandes aumones aux poures, & ouurit sa maison à tous. Au moyen dequoi plusieurs poures gens & necessiteux furent attirés, & venoyent chés lui par troupes, auquels il exposoit quelque chose de l'Ecriture sainte en langue vulgaire. De la est auenu que *Les poures de Lion.* ceux qui l'ont ensuiui, ont esté appelés les poures de Lion. Il fit tourner quelques li- *Fascic. temp.* ures de la Bible en vulgaire auec certains passages des docteurs de l'Eglise, & se mit à precher par tout, & enuoya quelques

vns pour faire le ſemblable. Ce que leur eſtant defendu par les prelats, ils reſpondirent come les Apoſtres, Qu'il faut plutot obeir à Dieu qu'aux homes. Teles choſes auindrent au tans de l'Empereur Frideric premier de ce nom, dit Barberouſſe enuiron l'an de notre Seigneur 1152. On a eſcrit d'eux, qu'ils ne receuoyent autre forme de prieres, que cele que notre Seigneur a enſeigné ſes diſciples. Ce qui a eſté mal entendu. Car ils n'ont pas eſté ſi ſcrupuleux pour s'arreter aux mots & aux ſyllabes, come s'il n'eſtoit loiſible d'vſer d'autre langage en priãt Dieu. Mais eſtans importunés de prier les ſaints trepaſſés, ils repondoyent ſimplemant, qu'ils ne ſauoyent autre priere que celle que notre Seigneur auoit apprinſe à ſes diſciples, qui eſt, Notre Pere qui es és cieux, & ce qui s'enſuit: ne voulans faire priere à autre qu'à Dieu ſuiuant l'inſtruction de l'Ecriture. Là deſſus on a dit, qu'ils ne receuoyent autre forme de priere que cete la. On a eſcrit auſſi, qu'ils reiectoyent toutes les traditions & ordonãces de l'Egliſe Romaine, come inutiles, & ſuperſtitieuſes, & qu'ils ne tenoyent pas grand conte de tout le Clergé ni des prelats. A ces occaſions ayans eſté excommuniés & chaſſés du païs,

Ean. Sylu. in Proem. cap. 35.

ils s'espendirẽt en plusieurs & diuers lieux, come en Daufiné, Prouence, Languedoc, Piemont, en l'Apouille, Calabre, Boheme, Angleterre & ailleurs. Aucuns ont escrit, qu'vne partie des Vaudois se retira en Lõbardie, où ils se multiplierent telemant que leur doctrine s'espandit par l'Italie, & vint iusques en Sicile. Neanmoins en cete grande dispersion ils s'entretindrent tousiours en quelque vnion & fraternité l'espace de quatre cents ans, viuans en grande simplicité & crainte de Dieu.

Pierrebrusiens.

Enuiron ce tans là furent aussi les Pierrebrusiens, ainsi appelés d'vn nõmé Pierre de Bruis, auquel succeda en doctrine vn qui auoit nom Henri, l'vn estant pretre, & l'autre moine. Ces deux personages voyans plusieurs choses absurdes etre introduites en la Chretienté, la superstition & l'idolatrie accroitre par trop, l'inuocation des morts auoir la vogue, & teles autres abusions, ils se mirent à les taxer, affermans entre autres choses, Que le corps & le sang de Christ ne sont point offerts en la messe, & qu'vne tele oblation n'est point faite pour le salut des ames. Que la substance des especes du Sacremant soit changee, est chose fausse. Que les messes, les oraisõs, & les aumones pour les trepassés ne leur profi-

profitent de rien, & est folie & impieté. Que les pretres & moines deuroient estre plutot mariés, que bruler dans la fornaise d'impudicité, ou paillarder. Que les croix ne doiuent point estre adorées, & que tāt de Croix qui seruent à superstition, doiuēt estre plutot otées que retenues. Voila les principaux points qu'ils maintenoiēt, selō le temoniage de Pierre de Cluni Abbé, lesquels ils s'entremet de vouloir refuter mais du tout ineptemant. Ainsi ils enseignoient & prechoient és Euechés d'Arles, d'Ambrun, de Die & de Gap: d'ou estās chassés ils furent receus à Toulouse pour enseigner publiquemant & remplirent le Languedoc & la Gascogne de leur doctrine. Et ia soit que Pierre de Bruis eut esté condanné & brulé come heretique à S. Gilles à quatre lieues de Nismes tirant vers le Rhone, Henri ne laissa point de soutenir la mesme doctrine sans s'etonner aucunemant & fut suiui de plusieurs.

Petr. Cluniac. 1 & 2. Epist.

A ce que dessus s'accorde le temoniage de Iaques de Rebiria secretaire de Roi, lequel en ses recueils de la vile de Toulouse parlēt des Vaudois qu'il appele aussi Lionois, dit, qu'ils estoyent les premiers & de grande reputation parmi le peuple en tout le païs du Languedoc, pour estre

gens de ſauoir & de grande erudition ; & qui diſputoyent de la religion plus pertinammãt que tous autres. Qu'au prix d'eux les pretres, les Eueques & autres gẽs appelés d'Egliſe n'eſtoyent rien, ou bien peu eſtimés, eſtans tous communemant ignorans, d'ont auenoit que bien ſouuant ils leur donnoit lieu pour enſeigner publiquemant : non que ils approuuaſſent leur doctrine, mais pource qu'ils n'auoyent pas l'eſprit de faire le ſemblable. Tant on leur deferoit d'honneur & de reſpet, qu'ils e-toyent exems de toutes charges, & n'oſoit on faire aucun deplaiſir a nul de ceux qui ſe trouuoyẽt en leur cõpanie, ores qu'ils fuſſent ennemis: & ſembloit que la conſeruatiõ des homes eſtoit en la garde de ces gẽs, leſquels neanmoins par cet autheur ſont appelés heretiques. dit auſſi, qu'ils auoyẽt vn lieu public, auquel leurs morts ſeulemant & non autres eſtoyent enſeuelis.

Qu'vne tele & ſemblable doctrine ait eſté ſemee & eparſe en pluſieurs & diuers lieux, ceux la de Merindol en ont rendu temoniage par eux meſmes, ayans affermé, par la declaration qu'ils firent à la Cour de Parlemant de Prouence, en vertu des letres patentes du Roi, que la doctrine & maniere de viure qu'ils tenoyent, leur a-

uoit esté enseignee come de pere a fils depuis l'an de notre Seigneur 1200.

Les Albigeois.

En ce tans la furent les Albigeois, come il appert par les Chroniques & histoires, lesquels estoyent ou de ce peuple qu'on appeloit Vaudois, ou qui ensuiuoyent la mesme ou semblable discipline & instruction: appellés Albigeois, ou de la ville d'Albi, ou du pais qu'on appele cõmunemant Albigés en la prouince du Lãguedoc où ils habitoyent. Car selon les contrees & regions esqueles ils faisoyent leur demeure, on leur a baillé diuers noms. Pour raison de la ville de Lion ils ont esté nommés *Poures de Lion*, en Angleterre & es dernieres parties de Sarmatie & Liuonie on les a appelés *Pollars*: en Flandres & Artois *Turelupins*, d'autant qu'ils n'habitoyẽt qu'es lieux exposés aux dangers des loups. En Daufiné & en Piemont on les a nommés par dedain & mépris les *Chaignars* ou *Chienars*, lequel nom est demeuré encore de notre tans en certaines familles du Daufiné. En Languedoc donques ils ont eu le nom d'Albigeois pour auoir esté recognus estre tels en ces quartiers la, tenus & reputés selon le bruit commun pour heretiques, mal sentans de la foi, c'est a dire, qui ne s'accordoyent point auec l'E-

gliſe Romaine en ſes ſuperſtitions. A cauſe dequoi ils ont eſté hais des prelats & pontifes, qui les ont rendus odieux & abominables enuers tous ceux qu'ils ont peu par faux blames & opprobres. On a couru ſur eux auec toute furie & cruauté, come apres beſtes ſauuages. La croiſade auſſi a eſté publiee par tout pour les exterminer. Or nous verrons ici, combien ceſt à tort qu'on les a chargés d'hereſie, & quele a eſté leur doctrine & diſcipline, verrons auſſi la cruelle guerre qui leur a eſté faite, & la conſtance qu'ils ont eue en leurs ſouffrances: & come nonobſtant vne tele tempéte & deluge de maux la ſemẽce de la verité de Dieu a eſté cõſeruee.

CHAP. II.

De quels points les Albigeois eſtoient diſcordans de l'Egliſe Rom. que pour cela ils ne deuoient eſtre tenus pour heretiques.

IL appert de ce que ſaint Bernard a ecrit au Sermon 66. ſur le ſecõd chap. du Cantique des Cantiques, que les Albigeois (deſquels il parle là indubitablement les tenant pour heretiques) n'approuuoient nulemant les prieres aux ſaints treſpaſſés, ni les prieres pour les morts, & ne croioiẽt point

point auſſi le feu de Purgatoire. Ce que i'eſtime eſtre vrai. Mais pour ne croire & receuoir teles choſes, ils ne pouuoient veritablemant eſtre chargez d'hereſie, come ie le veux montrer brieuemant, & par l'Eſcriture ſainte, & par les eſcrits des anciens docteurs.

Puis que la foi eſt par l'ouïr, & l'ouïr par la Parole de Dieu, ainſi qu'il eſt dit aux Rom. 10. chap. rien ne doit eſtre creu en matiere de religion, qu'il n'ait ſon appui & fondemant en l'Eſcriture ſainte: & nul ne doit eſtre reputé heretique, pour ne vouloir aiouter foi qu'a ce que Dieu nous a reuelé & manifeſté en ſa Parole: ains au contraire ceux la ſont heretiques, qui veulent qu'on tiene pour article de foi ce qui repugne directemãt à la doctrine du Fils de Dieu & de ſes Apoſtres. Et où trouuera on ſoit au viel ou au nouueau Teſtamant, que les ſaints qui ſont au ciel intercedent pour nous? C'eſt Chriſt (dit S. Pol aux Rom. 8.) qui eſtant mort & reſuſcité fait meſme requete pour nous. Nous auons vn aduocat enuers le Pere Ieſus Chriſt le iuſte, dit S. Iean au ſecond chap. de ſa catolique. Et comant prouuera on qu'il faille prier pour les morts? De cela il n'i a aucun paſſage en nul des liures Canoniques de la Bible, non

plus que du feu de Purgatoire en l'autre monde.

Touchant les suffrages des saints, Origene en parle auec incertitude en l'Homelie 3. sur le Cantique des Cantiques disant, Qu'il n'i a point d'inconueniant, si nous disons, que les saints trepassés ayans encore charité enuers ceux qui sont en ce monde, ont soin de leur salut, & les aident de leurs prieres & entremise. S. Augustin tient vn autre language, c'est que Christ seul intercede pour nous. S. Chrysostome dit tout ouuertemẽt que nous n'auons besoin d'aucuns aduocats enuers Dieu, & qu'il nous exaucera plutost si nous le prions nous mesmes. Quant aux prieres & offrãdes pour les morts, ç'a esté voiremant vne coutume par trop anciene, mais qui a esté tiree par quelque affection humaine du paganisme, & non prinse d'aucune institution & exemple des Apostres. De purgatoire, il n'i en a point selon Iustin martyr, Irenee, Tertullian, Lactance, & autres, qui metent les ames des fideles & infideles aprés la mort en vn mesme lieu iusques à la resurrection. en quoi toutefois ils se sont abusés. S. Cyprian n'a recognu aucũ purgatoire en l'autre monde en ce qu'il a dit, Que depuis qu'on est departi d'ici, il n'i a aucun lieu de peni-

In 6. cap. ad Hebr.

Psegm. de profectu Euang.

Cont. Demetr.

penitance, ni aucun effect de satisfaction. A quoi s'accorde Gregoire Naz. disant, Il vaut mieux etre maintenant chatié & purgé, que d'etre enuoyé à ces tourmans la, come ainsi soit que ce tans la sera de punition, & non de purgation. Le premier lieu, dit S. Augustin, est le royaume des cieux; le second est la gehenne; le troisieme est inconu, & ne se trouue point és Escritures.

Ad patrem.

Lib. 4. hypognost. cōt. Pelag.

Ce que S. Bernard allegue des paroles de nostre Seigneur en S. Matthieu 12. chap. pour donner quelque couleur au purgatoire, l'efface plutost, qu'il ne le soutient. Car le mot de siecle a venir ne se prent pas pour le tans qui est aprés la mort iusques au dernier iour, auquel tans toutefois on veut que le Purgatoire soit; mais pour le tans de la resurrection, come il appert du vers. 29. du 18. chap. & du vers. 35. du 20. chap. de S. Luc. Et que peut on inferer de ces paroles, *que le peché contre le S. Esprit ne sera pardoné, ni en ce siecle ci, ni en celui qui est a venir*, qui est le siecle de la resurrection? Est ce que quelques pechés seront lors pardonés, & qu'il i aura pour lors quelque purgatoire? C'est l'absurdité, qui s'ensuit d'vne telle consequance, contre ce que dit notre Seigneur au 5. de S. Iean, Que ceux qui auront bien fait, sortiront en re-

ſurrection de vie:mais ceux qui auront mal fait,en reſurrection de condannation. Au lieu de ce qui eſt dit en S.Matth. *que ce peché ne ſera point pardoné ni en ce ſiecle , ni en celui qui eſt a venir:* il eſt eſcrit en S. Marc chap.3. par maniere d'expoſition, *que celui qui aura blaſphemé contre le S.Eſprit, n'aura point de pardon eternelemant , ains ſera coulpable de condannation eternele*, laquele vrayemant apparoitra en ce ſiecle la , au iour que Dieu iugera des ſecrets des hommes par Ieſus Chriſt ſelon l'Euangile,come dit S. Pol aux Rom. 2. & que ceux qui auront mal fait, ſortiront en reſurrection de condannation , en S.Iean 5. C'eſt le vrai ſen de ce paſſage , lequel ne fait rien pour ce purgatoire imaginatif, duquel le feu ſ trouue du tout eſteint par ce que pronon ce l'Apoſtre aux Hebr. chap. 1. c'eſt que l fils de Dieu a fait par ſoi-meſme la purga tion de nos pechés. Or s'il n'i a point d purgatoire en l'autre monde come il ap pert de tout ce que deſſus , ce ſera en vai qu'on fera prieres pour les morts. Com bien donc que les Albigeois n'ayent poin creu l'interceſſion des ſaints , ni approuu les prieres pour les morts , ni la fourbe d purgatoire,pour cela ils ne deuoyent eſtı condannés pour heretiques. Long tans a

parauant il i eut vn nommé Vigilantius, qui reprouuoit aussi les prieres pour les morts, & reprenoit l'abus des cierges alumés de iour és Eglises, & l'adoration des Reliques qu'on portoit enuelopées dans quelque linge: contre lequel combien que S. Ierome se soit meslé d'ecrire pour defendre telles abusions auec vn vain babil & sans aucune raison tiree de l'Ecriture, & que de sa nature il fut assés piquant en paroles; il ne s'est point toutefois auancé iusques là que de l'appeler heretique, qu'il me souuiene, se contentant de le brocarder du nom de Dormitantius. Non seulemant ils ont reprouué l'intercession des saints, les prieres pour les trepassés, & le purgatoire; mais aussi ont reietté (come aucuns ont ecrit) l'erreur mõstrueux de la trãssubstantiatiõ, forgé quelque peu de tans au parauãt.

CHAP. III.

Les Albigeois ont reietté l'idolatrie & les superstitions de l'Eglise Romaine.

COme les Albigeois ont resoluemant repoussé le leuain des Pharisiens de leur tans, ainsi que nous venons de voir, ils ont aussi vnanimemant detesté les superstitions & idolatries d'iceux tant qu'ils ont peu. dequoi notre moine nous rend

tesmoniage parlant du Comte de Foix, lequel il appele fauteur des heretiques, & dit, que come les Chanoines de Pamies portoient vn iour en procession le corps de saint Antoine leur patron allans a vn montier hors de la ville, ce qu'ils faisoient vne fois par chacun an, il passa tout aupres à cheual auec ses gens sans s'arreter, sans metre pié a terre, ni faire aucune reuerãce au saint corps, ains marcha outre, la teste leuee come vn serf, montrant par cela qu'il ne tenoit conte de tous ces badinages.

Estãt vne fois entré en vn mõtier qu'on appele sainte Marie, ceux de sa suite en detestation de l'idolatrie rompirent les bras & les cuisses au crucifix & mirent les pieces au feu: & ayans amené leus cheuaux dedans ils les faisoient manger sur les autels. Vne autre fois estant en quelque autre montier il cõmanda a vn sien ecuyer qu'il mit vn heaume au chef du crucifix, vn ecu a son col, & vne lance en sa main, & qu'il ioutat contre lui. Ce qu'il fit ayant prins aussi vne lance en sa main courant contre le crucifix & lui disant qu'il se rendit. dont tous ceux qui estoient la presans rioient. Or combien que ces exemples soiẽt d'hommes courtisans & de gens de guerre, toutefois ils suffisent pour montrer l'estime

que

ue faisoient les Albigeois de teles abu-
ons & simulacres.

I'ai remarqué aussi en l'histoire du moi-
e, qu'ils se rioient de ceux qui se signoiēt
u signe de la croix en entrant en quelque
eu, sachans que c'estoit vne superstition
u tout vaine & ridicule.

Ils maintenoyent selon le temoniage
e Iaques de Rebiria, que l'Eglise Romai-
e n'estoit point l'Eglise sainte ne l'epou-
e de Christ : que c'estoit vne Eglise abru-
ee de la doctrine du diable, la Babylone,
ue saint Iean a decrite en l'Apocalypse
our etre la mere des fornications & a-
ominations, couuerte du sang des saints.
Que la messe n'estoit point instituee par
Christ ne par les Apotres, ains estoit de
inuention des homes.

CHAP. IIII.

*Quele a esté la doctrine des Albigeois, se-
on qu'on le peut recueillir.*

IL est aisé a voir, que ce que les Albigeois
reiettoient l'intercession des saints, les
rieres pour les morts, & le Purgatoire,
'estoit d'autant qu'ils voyoient, que teles
hoses n'estoiēt qu'inuentions humaines,
& non articles de foi fondés sur l'Escritu-

re sainte:& que c'est contreuenir au decret & ordonnãce de Dieu, à l'office de Christ, & est deroger à son merite & à sa grace: c'est rauir son honeur pour le trã sferer aux creatures, qui est vn sacrilege du tout insupportable. Ils sauoient que Dieu le Pere l'a constitué & establi pour Moyeneur & Aduocat, que cela lui est propre, & non communicable à autrui d'interceder pour nous: que tout ce que nous demanderons au Pere en son Nom, il le nous donnera, suiuant la promesse qu'il en a faite en S. Iean 16. & que c'est par lui que nous auons en vn mesme Esprit accés au Pere, come il est dit aux Eph. 2. Ils sauoiẽt aussi, que Dieu l'a ordonné pour propitiateur par la foi, au sang d'icelui, Rom. 3. Que c'est l'Agneau de Dieu, qui ote les pechés du monde, en S. Iean 1. Qu'il n'i a point d'autre nom dõné aux homes, par lequel il nous faille estre sauués, Act. 4. Et qu'il nous a esté fait de par Dieu sapience, & iustice & sanctification & redemption 1. Cor. 1. Ils concluoient, puis que Iesus Christ le Fils de Dieu est notre intercesseur enuers Dieu, qu'il suffit, & qu'il ni en a point d'autre. Et puis qu'il ote les pechés du monde, & qu'il est notre sanctification & redemptiõ: & qu'il a fait par soi mesme la purgation de

de nos pechés, come il est escrit aux Hebr. I. qu'il n'i a point d'autre moyen pour estre netoyés & purgés & deliurés de peine. Partant qu'il n'i a point de raison de faire prieres pour ceux qui meurēt au Seigneur, lesquels il a iustifiés & sanctifiés & purgés de leurs pechés. Tele estoit leur doctrine selon la parole de Dieu & les escrits des Apotres. A raison dequoi ils se pouuoyent nōmer successeurs des Apotres & gēs Apostoliques, nō point (come S. Bernard a pensé) par aucune vantance ou presomption, mais pource qu'ils sauoyent, que teles instructions ou enseignemens touchant le benefice de Christ, estoyent des Apostres, lesquels ils vouloyent ensuiure, & se tenir à leur doctrine.

Et pource qu'on les appelloit aussi Vaudois, come i'ai obserué en l'histoire du moine, il est certain, qu'ils suiuoyēt leur croyāce touchant le sacremant de la sainte Cene, qui estoit tele: *Certum est, quod Dominus Christus cū suo corpore & sanguine in naturali substantia personaliter existente non est hîc, donec ad consummationem seculi veniat. Sic nō potest corporaliter sumi à fidelibus animab. sed solùm spiritualiter, quia dixit, Spiritus est, qui viuificat, caro non prodest quicquam.* C'est a dire, Il est certain, que Christ n'est point

Ex respōs. excusat fratrū Valdens. cōtra binas literas Doct. Augustini ad regē datas.

ici auec ſon corps & ſon ſang pour i eſtre perſonelemant en la ſubſtance naturele, iuſques a ce qu'il viene à la conſummation du ſiece. Par ainſi il ne peut eſtre prins corporelemãt des ames fideles, mais ſpirituelemant ſeulemant, pource qu'il a dit, c'eſt l'Eſprit qui viuifie, la chair ne profite rien. Voila ce qu'ils en croyoient ſuiuans les paroles & inſtructiõ de notre Seigneur. C'eſt la confeſſion de foi, que les Vaudois Bohemiens enuoyerent à Vladiſlaus roi d'Hongrie & de Boheme l'an 1508. au tans qu'il les perſecutoit. En tel ſens Berengarius Eueque de Tours, home de ſainte vie (ainſi l'honore l'autheur du liure intitulé *faſciculus temporum*) precha de ce ſaint ſacremant quelque tans auparauant: de maniere qu'il eut pluſieurs diſciples, qui ne voulurent onques rien quitter, de ce qu'ils auoyent aprins de lui, quoi qu'on tachat de les gaigner. Ainſi il i eut de la contentiõ touchãt ce point qui dura aſſés long tans. Et ſemblable controuerſe auint en Grece ſous l'Empereur Alexis Connene, come il ſe trouue aux Annales de Nicet. Chon. Il i eut auſſi du tans des Albigeois, enuiron

Almaric. l'an de notre Seigneur 1202. vn theologien

Ber. Cari. nommé Almaric François de nation, qui nioit la tranſſubſtantiation du ſacremant,

& tenoit

& tenoit que les images, & les autels, & l'inuocation des ſaints eſtoit idolatrie. Aucuns ont ecrit, qu'il eſtoit home ſauant, mais heretique ſoutenant qu'vn chacun eſtoit membre de Ieſus Chriſt, & que quād Ieſus Chriſt ſouffrit, nous ſouffrimes auec lui. C'eſt toutefois ce que S. Pol afferme, quand il dit, *Ne ſauez vous pas, que vos corps ſont membres de Chriſt?* & quand il parle de la communion des afflictions d'icelui: entant que ſes ſouffrances ſont come les notres nous eſtans imputees à iuſtice. Si pour cete doctrine Almaric a eſté condamné apres ſa mort, & excommunié, & ſes os ietés hors du Cimetiere, & puis reduis en cendres: il faudroit faire vn ſemblable proces à S. Pol qui a dit le meſme en ſubſtance. Voila quele fut l'anerie du Pape Innocent III. & du beau Concile de Rome en cete matiere ayant condanné icelui Almaric pour auoir parlé come l'Eſcriture. Et de ce que deſſus on peut certeinemant recueillir, que tele eſtoit la profeſſion des Albigeois. Ioint auſſi que Pierre Lombard ſurnommé le maitre des ſentences qui eſtoit de ce tans la dit, qu'aucuns maintenoyent, que le corps de Chriſt n'eſt point en l'autel, & que la ſubſtance du pain, ou du vin ne ſe conuertit point en la ſubſtance du

I. Cor. 6.
Philip. 3.
Libr. 4. diſt. 10. a.

corps & du ſang, mais que Chriſt a dit ainſi, Ceci eſt mon corps, come l'Apotre a dit, que la pierre eſtoit Chriſt. Car ils diſent, que là eſt le corps de Chriſt au ſacremant, c'eſt a dire, au ſigne, & qu'il eſt mangé de nous ſeulemant au ſigne. Il aioute quelques paſſages de S. Auguſtin qu'ils alleguoyent pour leur defence & la confirmation de leur dire, come ceci: *Non hoc corpus quod videtis manducaturi eſtis, & bibituri illum ſanguinẽ, quẽ effuſuri ſunt, qui me crucifigẽt. Sacramentũ aliquod vobis cõmendaui, ſpiritualiter intellectũ viuificabit vos.* c'eſt a dire, vous ne mãgerez point ce corps que vous voyez, & ne boirez point ce ſang la que doiuẽt ependre ceux qui me crucifierõt. Ie vous ai recõmãdé vn certain ſacremant, lequel eſtant entẽdu ſpirituelemant il vous viuifiera. Et encore ceci: *Donec ſeculum finiatur, ſurſum eſt Dominus: ſed tamen etiam hîc nobiſcum eſt veritas Dominus. Corpus enim in quo reſurrexit, in vno loco eſſe oportet: veritas autem vbique diffuſa eſt.* Item, *vna perſona eſt Deus & homo: vbique per id quod eſt Deus in cælo: per id quod homo eſt Chriſtus, dicit etiam, pauperes ſemper habebitis vobiſcum, me autem nõ ſemper habebitis.* C'eſt à dire, le Seigneur eſt en haut iuſques à la fin du monde: mais toutefois auſſi la

Aug. ſuper Pſal. 94.

ad Dard. epiſt. 57.

ſi la verité qui eſt le Seigneur eſt ici auec nous. Car il faut que le corps auquel il eſt reſuſcité,ſoit en vn lieu : mais la verité eſt epandue par tout. Item,Qu'vne perſonne eſt Dieu & home: qu'il eſt par tout raiſon de ce qu'il eſt Dieu au ciel: & que pour raiſon de ce que Chriſt eſt home,il dit auſſi, vous aurez touiours les poures auec vous, mais vous ne m'aurez point touiours. Voila qu'ils alleguoyent pour eux, dit le maitre des ſentences , parlant indubitablemant des Albigeois ou des Vaudois.Car autres gẽs n'i auoit il point pour lors, qui parlaſſent ainſi de teles matieres. Et par cela voit on bien,come auſſi par les autres choſes deſſus dites, qu'ils ont eſté contraires aux inuentions & traditions humaines, aux ſuperſtitions & idolatries introduites en la Chreſtienté, & que leur doctrine a eſté ſelon la Parole de Dieu & conforme aux ecrits de S.Auguſtin.

Certes on trouuera qu'elle ſe raporte non ſeulemant aux lieux ci deſſus mentionés , mais auſſi à pluſieurs autres, come à ceux qui ſont au liure *de fide & Symbolo*, *& in Ioan.Tract.*25.*&* 26.Les plus anciens docteurs s'i accordent, come Tertullian, quand il dit,Que par le pain Chriſt repreſente ſon corps. & que le pain eſt la figure *Lib.1.adu. Marci.*

duers. e-
nd. lib. 3.
& 4.
ib. 5.
e Ani-
ma.
Dialog. 3.
e Christo
omi.
e Cœna
Dom.
e Conf.
ist. 2.

du corps de Christ. & que le pain & la calice sont le sacremant du corps & du sang. Item, Que le vin est consacré en memoire du sang de Christ. Origene appele le pain & la coupe signes & images du corps & du sang de Christ. S. Cyprian dit, Que nous n'aiguisons point les dents pour mordre. Neanmoins l'Eglise Rom. tient que le vrai corps de Christ est en verité manié & rompu par les mains des pretres, & est brisé par les dents des fideles. Dont a esté tiree cete maniere de parler, *vser le corpus Domini*, quand on parloit en ce tans la de manger l'hostie. On disoit (selon l'vn de nos historiens) que le pretre vsoit le *corpus Domini*. Ce qu'on disoit aussi parlãt des laics, qu'ils appelent. Voila vn etrange langage, de mesme calibre, que la doctrine dõt il est puisé.

Chap. V.

Que les Albigeois ont fait Eglise & assemblee a part.

AYans les Albigeois cognoissance du seruice spirituel que Dieu requiert de nous, & du benefice de Christ, qui seul est notre Sauueur & Redẽpteur, notre seul aduocat & intercesseur; ayans aussi vne saine intelligence du saint sacremant de la

Cene,

Cene, ainsi que nous auons entendu au chap. precedant, ils n'ont point voulu communiquer aux abus & superstitions controuuees par les homes, ains s'en sont abstenus, suiuant la protestation de Dauid au Pse.16. Ie ne gouterai point, dit il, tant soit peu de leurs buuetes, & sacrifices faits à l'honneur des dieux etrãges, & leurs noms ne passeront point par ma bouche. A quoi se raporte l'admonition de S. Pol disant, fuyez arriere de l'idolatrie. Et pource que ce n'est point assés de se retirer du mal, si quant & quant on ne s'applique a bien faire: à cete cause ils se sont assemblés entre eux suiuant l'instruction & ordonnance de notre Seigneur Iesus, pour inuoquer le Nõ de Dieu, & faire profession de leur foi, & vaquer aux autres exercices de pieté à l'imitation des Apotres: à raison dequoi ils ont peu estre appelés successeurs des Apotres, & leur assemblee a peu estre nommee Eglise: dequoi S. Bernard fait mention, en l'Homelie 66. sur le second chap. du Cantique des Cantiques. Et pourautant qu'ils ne se pouuoyent congreger de iour sans quelque danger, ils s'assembloyent de nuit secretemant, pour n'irriter persone, à la maniere des Apotres & des Chrestiens de l'Eglise anciene, selon le temoniage

1. Cor. 10.

de Pline second ecriuant à l'Empereur Traian; & suiuant l'admonition que fait Tertullian en cete sorte: Que les fideles, dit il, s'assemblent, come ont fait les Apotres: s'ils ne peuuent de iour, que ce soit de nuit. Et de tele coutume S. Augustin parle en la conferance du troisieme iour auec les Donatistes disant: Qu'au tans de la persecution les Chrestiens auoyent vne maison priuee, là où ils s'assembloyent. Et qu'aucuns Eueques en pareil tans se trouuoyent ensemble en maison priuee. Ainsi de notre tans pour euiter l'esmotion du peuple mutin & furieux, il nous a falu au commancemãt faire nos assemblées Ecclesiastiques en secret, ou de nuit ou de iour. Les Albigeois en ont fait de mesme, come il appert par le temoniage du Moine, l'vn de leurs aduersaires, autheur de l'vn des deux liures, dont i'ai extrait l'histoire suiuãte, qui par grande crimination taxe le Comte Raimond d'estre venu à minuit en vne maison à Toulouse, où les Albigeois estoyent assemblés, selon qu'ils auoyent de coutume: le charge aussi d'auoir prié l'Eueque de Toulouse de venir quelquefois de nuit ouïr le sermon qui se faisoit en l'assemblee, iugeant par cela qu'il s'i trouuoit bien souuant. Et puis qu'il i auoit sermon, il i auoit com-

De fuga in persec.

communication de doctrine, enseignemãs, admonitions & exhortations. Il i auoit, donc des precheurs & ministres annonçans la parole de Dieu. Aucuns historiens font mention de leurs diacres & Eueques. Tele estoit la forme de leur Eglise selon les traits qui nous en sont representés mesme par le propre temoniage de leurs ennemis. Et de tels personages & docteurs le susdit Comte vouloit estre accompagné, & le suiuoyent (dit le Moine) en habit cõmun. c'est à dire, qui n'estoit ne de pretre ne de moine. Voila quele estoit leur maniere de faire. Matthieu Paris Moine, Anglois de nation, a ecrit, qu'ils ne s'assembloyent point secretemant, come ailleurs: mais que publiquemant ils proposoyent leur erreur [c'est a dire, enseignoyẽt le peuple l'attirans à leur doctrine.] Quant a ce qu'aucuns ont ecrit, que les vns estoyent nommés parfets, & les autres croyans ou fideles, c'estoit que les vns estoient plus auancés en la cognoissance de la verité & plus fermes en la foi que les autres, à raison dequoi on appelloit ceux la parfets, come S. Pol parle aux Phil. chap. 3. vers. 15. Vn tel auancemant en doctrine est appelé perfection aux Hebr. 6. chap. 1. Les autres auoient le nom de fideles, qui est comun à

tous les Chreſtiens, & eſperoyent la vie eternelle (au dire d'aucuns) par la ſimple foi. C'eſt ce que nous diſons, que nous ſommes iuſtifiés par la ſeule foi, ſuiuant la concluſion qui eſt aux Rom. chap. 3. verſ. 27.

CHAP. VI.

De l'opinion des Albigeois touchant le Bateme des petis enfans.

AVcuns ont ecrit que les Albigeois n'approuuoient point le Bateme des petis enfans. D'autres, qu'ils depriſoient entierement ce ſaint ſacrement, come s'il ne ſeruoit du tout rien ni aux grans ni aux petis. On a dit le meſme des Vaudois, combien toutefois qu'aucuns afferment, qu'ils ont touiours batizé leurs enfans. Cete diuerſité d'ecrits m'a tenu quelque tans perplex pour me reſoudre de ce qui en pouuoit eſtre à la verité. En fin conſiderant ce que ſaint Bernard en dit en l'homil. 66. ſur le ſecond chap. du Cant. des Cant. & les raiſons qu'il amene à ce propos refutant cet erreur: & ce qu'il a auſſi ecrit ad Hildefonſum Comitem ſancti Egidij, ie ne puis nier que les Albigeois pour la plupart n'ayent eu cete opinion la. Ce qui me le fet

croire dauantage, c'eſt qu'en l'hiſtoire de la vile de Trieues, dont eſt fait mention ci deſſus ſur la fin du 4.chap.il eſt dit, qu'a Iuoi du dioceſe de Trieues aucuns nioyent le ſacrement de Bateme profiter à ſalut aux enfans. En outre vne Catherine Saube, qui fut brulee à Montpellier l'an 1417. pour ne croire les traditions de l'Egliſe Romaine come les Albigeois, auoit cete opinion du Bateme des petis enfans, ſelon qu'il eſt ecrit au liure de la maiſon de la dite ville de Montpellier, dont nous parlerons ſur la fin du quatrieme liure. Or ils n'ōt point reieté le Sacremant, & n'ont pas dit qu'il fut inutile: ſeulemant ils ont eſtimé qu'il n'eſtoit point neceſſere aux petis enfans, d'autant qu'ils ne ſont point en aage pour croire, & ne peuuent rendre temoniage de leur foi. Ce qui les a induits à cela (come ie penſe) eſt pource que notre Seigneur dit, *Qui aura creu & aura eſté batizé ſera* Mar. 16.
ſauué: mais qui n'aura point creu, ſera condanné. En quoi ils ſe ſont vrayement abuſés ne conſiderans pas qu'il eſt là parlé de ceux qui eſtoiēt en aage de cognoiſſance & diſcretion, auquels l'Euangile deuoit eſtre annoncé, deſquels la foi eſtoit requiſe, & non des petis enfans. Ils n'ont pas eſté les premiers qui ſe ſont ici mépris. Car nous

voyons que Tertullian approche de cete opinion, en ce qu'il est d'auis, que le Bateme soit differé pour le regard des enfans, iusqu'à ce qu'ils soient plus grans, & ayent sens & intelligence. Plusieurs autres ont ancienemant failli en l'intelligence du vrai vsage de ce sacremant, quand ils ont remis leur Bateme sur la fin de leurs iours, come si il leur eut esté meilleur alors, que plutot. Ce que fit l'Empereur Constantin le grãd selon le temoniage d'Eusebe. Dont il auenoit, qu'aucuns estoient batizés au lit de la mort, come fut vn Arintheus gouuerneur de prouince, duquel parle Basile en la 5. Epit. du 3. To. de ses œuures. & tel Bateme estoit appelé le Bateme des Cliniques par les Grecs, pource qu'il estoit administré aux malades gisans au lit. Que si tels malades retournoient à conualescence, vn plus ample Bateme leur estoit concedé: d'autant qu'ils n'auoyẽt point esté laués, (dit S. Cyprian) mais seulemant arrousés. Ce qui estoit abuser du sacremant. Gregoire Nazianzen a esté d'auis, s'il n'i auoit aucun danger qui pressat, que le Bateme des petis enfans fut differé iusques à la troisieme annee, ou plus outre. Or puis que tels persõnages que nous venõs de nommer, se sont abusés en ceste matiere, il ne faut pas trouuer

de Baptismo.

Epist. 7. lib. 4.

In sanctũ Baptisma orat.

uer etrange, ſi le ſemblable eſt auenu aux Albigeois. Et ſi pour vne tele & ſemblable opinion ceux la n'ont point eſté tenus pour heretiques, non plus ceux ci le doiuent eſtre pour la meſme choſe, veu qu'ils ont retenu le Bateme, & recognu la ſubſtance d'icelui en Chriſt, qui eſt le vrai lauemant & purgation de tous nos pechés. Or nous voyons en ceci come la pleine cognoiſſance de la verité de Dieu eſt vn threſor precieux & ineſtimable, & qu'il n'eſt pas elargi à tous egalemant, les vns eſtans illuminés plus abondammant que les autres, & les autres petit à petit & par interualle de tans: come il a eſté repreſanté par le miracle que noſtre Seigneur fit en Bethſaida rendant la veuë à vn aueugle, en S. Marc 8.

CHAP. VII.

Les Albigeois ont eſté fauſſemant chargés de pluſieurs damnables opinions.

IE n'ignore pas ce qu'aucuns ont ecrit des Albigeois, qu'ils nioient la reſurrection des corps, tenoient la trãſmigration Pytagorique des ames, & qu'il i auoit deux principes l'vn bon & l'autre mauuais, qui auoit eſté l'erreur des Manicheens, duquel le moine charge en ſon hiſtoire le Comte de Toulouſe pour le diffamer dauantage.

Item qu'ils n'approuuoient point les liures de Mouyse, ni le mariage, come quelques anciens heretiques. Dauantage qu'ils n'estimoiét point le Bateme des petis enfans estre necessaire, & qu'ils deprisoient le sacremant de l'autel. En outre on leur a mis a sus, qu'ils faisoient en secret des choses vilaines & detestables, & qu'ils parloient iniurieusemant des Papes & des Eueques, & mesdisoient de l'Eglise Romaine. Voila en somme les blasmes qu'on leur a imposés.

Qu'ils ayent reietté les liures de Moyse, ie tiens cela pour vne calomnie de leurs ennemis, qui les voyans adonnés au nouueau Testament (dequoi le moine pense blamer le Comte de Toulouse disant, qu'il n'alloit nulle part sans vn nouueau Testament) & se voyans (comme il est vrai semblable) combatus par teles armes, de depit qu'ils ont eu de cela, ils les ont chargez iniquement du mépris de la Loi.

Quant au sacremant de l'autel qu'ils appelent, pource que les Albigeois ne vouloient aucunemant croire leur transsubstantiation, inuentee peu de tans au parauant, ils disoient, qu'ils parloient du sacremant auec toute irreuerance, & le deprisoient, pourautant qu'ils n'en vouloient

pas

pas faire vn idole, discernans prudemmãt entre le signe & la chose signifiee,& maintenans que le pain demeuroit pain, & le vin vin, de mesme substance que le pain & le vin de la maison. Là dessus on a dit qu'ils ne mettoient point de differance entre le sacremant & la viande commune. En quoi on a malicieusemant calomnié leurs paroles.

Et pourtant qu'on les diffamoit de s'accoupler entre eux homes & fames pesle mesle en leurs assemblées secretes, pour les accabler de tout opprobre on a dit aussi, qu'ils condannoient le mariage, afin de les rendre plus detestables.

Pour le regard de la resurrection des morts on les a chargés de ne croire point cet article, & qu'ils tenoyent la resuerie de Pythagoras touchant la reuolution des ames en diuers corps:ce qui est vne fausse imputation.

Vrai est que saint Bernard touche quelques vns des autres points,mais c'est selon le bruit commun, auquel il pretoit aiseemant l'oreille, come sans aucun contredit il a suiui l'erreur commun de son tans,touchant la primauté & puissance desmesuree & exorbitante des Papes, ainsi qu'il appert de l'Epi. 131 aux Milanois,où il dit, que le

Pontife Rom.peut ordonner nouueles Euechés,& metre bas celes qui sont,s'il voit que cela soit vtile: qu'il peut aussi appeler des bouts de la terre les plus grans prelats de l'Eglise, & les contraindre de venir deuant soi. Ce qu'il a ecrit(sauf la reuerence du personnage) auec peu de iugemant, & sans amener aucune raison ou preuue, non plus que de ce qu'il a dit des Albigeois. La haine qu'on a portee à ces poures gens a esté si grande,qu'on n'a point fait de conscience de mesdire d'eux en toutes sortes, donnans lieu au prouerbe, *Qui hait son chien, il lui met la rage sus.* Qu'on leur ait à tort imposé plusieurs erreurs, le seigneur du Haillan historiographe de France le dit tout cleremant au 10. liure de l'histoire de France en ces mots: Que la liberté de langage dont ils vsoient a blamer les vices & dissolutions des Ecclesiastiques, & mesmes à taxer les vices & actions des Papes, fut le principal point qui les mit en haine vniuersele, & qui les chargea de plus de meschantes opinions qu'ils n'en auoyent. Voila ce qu'il en a ecrit. Et par cela qu'il recite peu apres, que quelques Abbés leur vindrent precher la religion Catholique & les ceremonies de l'Eglise, est euidammant montré, que le discord n'estoit que

pour

pour les traditions humaines.

CHAP. VIII.

Les Albigeois ont esté iniquemant chargés de mesdisance contre le Clergé, & de quelques enormes forfaits.

QVand saint Iean Baptiste a appelé les Pharisiens & Sadduciens engences de viperes, il n'a point mesdit d'eux, non plus que notre Seigneur, quand il les a appelés hypocrites, & les a accomparés a des sepulcres blanchis par dehors. Ce n'a point aussi esté par conuice, que saint Pol a appelé le souuerain sacrificateur paroi blanchie, mais pour dire ce qu'il estoit à la verité. Car il ne faut point dire les tenebres estre la lumiere, ne le mal estre biẽ. De mesmes aussi quand les Albigeois voyans les loups les ont appelés loups, ils ne leur ont point dit d'iniure, & n'ont point diffamé les prelats, quand ils ont dit leurs verités. Voyans combien cete Eglise Rom. estoit dissemblable & differente de l'Eglise primitiue & des Apostres, & combien elle estoit défiguree par tant de ceremonies superstitieuses & par l'idolatrie qu'ils i ont veu auoir la vogue, auec vne grande corruption de doctrine & de mœurs en la pluspart: ils ont dit franchemant, qu'elle n'e-

ſtoit point la vraye Egliſe, tele qu'elle deuoit eſtre, ains qu'elle eſtoit toute difforme & contrefaite, come n'eſtāt point de Dieu, au regard des abus & du faux ſeruice qui i a eſté introduit. Des Papes, leur ambition, leur orgueil, leur cruauté, leur affamee & inſatiable cōuoitiſe, leur infame & debordee luxure, & leur inſolente & intolerable domination & tyrannie, a eſté ſi odieuſe à pluſieurs, que ce n'eſt pas de merueille & n'eſt point ſans cauſe, ſi aucuns les ont depeints de leurs viues couleurs, & leur ont fait l'honeur qu'ils meritent: veu meſmes que Platine l'vn des Abbreuiateurs de la Cour Romaine ne les eſpargne point, au liure qu'il a fait parlant de leur vie. Touchant les Eueques, il ne faut que S. Bernard pour reprendre leurs brauetés & ſomptuoſités par trop exceſſiues & leur auarice ronge-peuple, & le deſordre de leurs promotions. Ceux, dit il, que tu vois eſtre à l'entour de l'eſpouſe de coté & d'autre, ne ſont pas tous les amis de l'eſpous. Il i en a bien peu, qui ne cerchent leur profit. Regarde, come ils ſont braues & parés. Si dauenture tu vois de loin marcher l'vn de ceux ci, ne penſeras tu point que c'eſt plutot l'eſpouſe, que non pas la garde de l'eſpouſe? Et de ou cuides tu qu'il leur arriue ceſte affluance de

per Cāt. it. Serm.

ce de biens, cete magnificence d'habits, la somptuosité de leurs tables, & l'amas de leur vaisſele d'or & d'argent, que des biens de l'eſpouſe? De là vient qu'elle eſt delaiſſee poure, neceſſiteuſe, & nue, auec vn piteux regard, ne tenant conte de ſoi, haue & palle. Ce n'eſt pas orner l'eſpouſe, mais la deſpouiller: ce n'eſt pas l'inſtituer, mais la proſtituer: ce n'eſt pas paitre le troupeau, mais l'egorger & deuorer. Lequel me donneras tu d'entre les prelats, qui ne ſoit plus vigilant a vuider les bourſes du peuple, que d'extirper les vices? Eſcriuant à l'Arceueque de Sens, il parle en cete ſorte: Vous, *Epiſt.42.* honorerez le miniſtere, non par ornemant d'habits, ne par brauerie de cheuaux, ne par grans edifices, mais par belles mœurs, &c. En aucuns des Prelats il ſe voit vn trop grand ornemant de robes; mais de vertus point du tout, ou bien peu. Ceux qui ſont nus, & qui ont fain crient, ils ſe complaignent, & diſent: dites meſſieurs les Pontifes, dequoi ſert l'or, ie ne dirai pas au temple, mais aux mors de vos mules & cheuaux? A nous qui auons froit & fain, que nous profitent tant de robes a rechange, ou qui ſont etendues ſur les perches, ou pliees dans les maſles? Et peu apres, Les enfans d'eſchole pour la dignité de leur race

ſont auancés aux dignités Eccleſiaſtiques, & de deſſous la verge ils ſont transferés pour auoir principauté ſur les pretres. Auec le tans deuenus inſolents ils ſauēt bien toſt vuider les bourſes de leurs ſuiets. Les doctes & ignorans courent par tout aux cures & charges Eccleſiaſtiques, pour viure lors chacun come ſans cure, quand il ſera paruenu aux cures. Voila ce que dit S. Bernard de ces meſſieurs. Parquoi ne faut trouuer etrange, ſi autres que lui ont blamé leurs vices & diſſolutions, en quoi ils n'ont vſé d'aucune detraction.

On les a diffamés de perpetrer pluſieurs vilainies en leurs ſecretes aſſemblees, mais ſans aucune preuue, temoniage & occaſion : ſeulemant pour les rendre odieux à tout le monde, & inciter vn chacun à l'encontre d'eux. S. Bernard a voirement ecrit, qu'on diſoit d'eux, qu'ils faiſoient en ſecret choſes vilaines & deteſtables. Ce que toutefois il n'afferme pas en parlant ſeulemant ſelon quelque bruit ſourd. Ainſi il en eſt auenu ancienemant aux Chreſtiēs, leſquels on a fauſſemant diffamés d'inceſtes & meſme d'infanticides, ainſi qu'il appert de l'Apologetique de Tertullian. Semblable tort a eſté fait à Almaric, duquel nous auons parlé ci deſſus, auquel on a malicieuſemant

Serm. 65. ſup. Cant. Cant.

ſemant impoſé d'auoir aprouué toutes paillardiſes ſous ombre de charité, en haine de ſa doctrine. De ſemblable vitupere nos premieres aſſemblees ſecretes ont eſté chargees iniquemant, le bruit courant çà & là, que les chandeles eſteintes on ſe meſloit ſans aucune diſcretion & honeſteté. C'eſt vne partie des ſouffrances qui auienent aux fideles ſuiuans la verité de Dieu, & ſon Euangile, d'eſtre iniuriés & auoir des blames à tort, come notre Seigneur nous en a donné l'auertiſſement en S.Matth.5.11. A quoi S.Pol a regardé diſant, Que nous nous rendions recommandables en toutes choſes, come ſeruiteurs de Dieu, par grande patience, parmi honeur & deshoneur, parmi diffame & bone renommee. 2.Cor.6. Car c'eſt l'ordinaire des malueuillans, aueugles & ignorans de meſdire a tort & a trauers & detracter d'autrui ſans honte ne vergogne, à quoi ils ſe licentiẽt dautant plus, qu'ils voyent, que teles mediſances agreent à pluſieurs. Ce qui a eſté cauſe que Corneille Tacite ſeruant à l'opinion & detraction commune a parlé mechammant des Chreſtiens: à raiſon dequoi Tertullian l'appele vn treſgrãd menteur. Suetone n'a point eſté plus equitable, ne Pline ſecond le ieune, lequel combien que par

ſes enqueſtes il n'eut trouué aucun crime és Chreſtiens,ainſi que lui meſme teſtifie, neantmoins il appele leur religion vne ſuperſtition mauuaiſe. Tele a eſté la haine, dont de tout tans le monde a eſté trâſporté a diffamer malicieuſement les enfans de Dieu. Il ne ſe faut donc esbair ſi les Albigeois ont couru vne meſme auanture deſtre vituperés fauſſement. Que ce ſoyent des crimes controuués de ce que Pol Omile a ecrit contre eux, il ne faut que le ſilence de nos deux hiſtoriens pour en faire foi : leſquels eſtans de ce tans la ne pouuoyent ignorer teles choſes, ſi elles euſſent eſté, & ne les euſſent voulu celer ni les eſpargner, veu qu'ils n'eſtoient pas Docteurs, & ſur tout le moine, qui ſe montre le plus contraire & paſſioné & aſſés mediſant & controuueur de bourdes. N'ayans ne l'vn ne l'autre fait aucune mention de tels diffames, & ne les ayans aucunemât taxés de teles vilainies, eux meſmes en cela les iuſtifient deuant tout le monde,& montrent clerement l'impudence malicieuſe des detracteurs.

CHAP. IX.

Que les Albigeois ont esté fermes & constans en leur religion.

EStans les Albigeois instruits du vrai seruice de Dieu & de la redemption salutaire que nous auons en Christ selon la cognoissance qu'il a plu à Dieu leur communiquer en ce tans la, ils n'ont peu estre induits ne par menaces ne par aucuns tourments de quiter leur profession pour suiure les corruptions de l'Eglise Romaine. Quelquefois la populace s'est ietée sur eux auec grand effort, impetuosité, & effusion de sang, n'ayans onques voulu pourtant changer leur discipline & reglemant. ce que S. Bernard interprete (selon l'erreur de ce tans la) a obstination & endurcissemant, disant, qu'ils aimoyent mieux mourir, que de se conuertir. Aucuns, dit il, s'esmerueilloyent, de ce que on les voyoit mener à la mort, non seulemant estans patients, mais aussi ioyeux, come il sembloit. Voila ce qu'il en dit, attribuant neantmoins à l'operatiõ du diable vne tele patience & ioye, pour obscurcir la gloire des souffrances de ces saints Martyrs, lesquels il appele Martyrs d'infidelité. Ainsi ancienemant la constance des Chrestiens estoit appelée par

Super Cant. Cãt. Serm. 66.

mepris & vitupere opiniatreté & obstination inflexible, come parle Pline second escriuant à l'Empereur Traian. Tertullian en fait mention en son Apologetique en cete maniere: Aucuns, dit il, reputent à forsenerie, que come ainsi soit que nous puissions sacrifier sur le champ, & nous en aller quittes sans auoir aucun mal, gardans ce que nous sauons en notre cœur; nous preferons notre obstination à notre propre vie. Vrai est que quelquefois Satan desployе vne tele efficace en eux qu'il tient en ses pieges, c'est que pour mieux colorer ses impostures, il leur peruertit le sens & la raison, pour ne point apprehender les peines & tourments qui se presentent, come s'ils estoyent bien resolus. Ce qui est auenu iadis a quelques heretiques ayans souffert la mort pour leurs mechantes opinions: à raison dequoi ils sont appelés en l'histoire Ecclesiastique d'Eusebe par vne abusion de langage, Martyrs des heresies. S. Augustin ecriuant contre l'Epitre de Parmenian appele les peines de tels heretiques les peines de leur fureur, lesquelles ils appelloyét Martyres. Mais cela ne peut estre dit des Albigeois. Car puis que c'est la cause que fait le Martyre, & non pas le supplice, come S. Cyprian a ecrit, & S. Augustin aprés lui;

Liu. 5.

De dupl.

lui;ils ont esté Martyrs indubitablemant, si leur cause a esté bonne & selon Dieu. Or auons nous veu ci dessus, come par la cognoissãce qu'ils ont eüe de notre Seigneur Iesus Christ, & du salut que nous auons en lui, ils ont reieté les corruptions & la fausse doctrine qui contreuient à son office & à l'efficace de sa mort: de maniere qu'ayans souffert pour vne tele querele, ils ne peuuẽt estre reputés autre que Martyrs de Iesus Christ. Et puis que ceux qui ont enduré la mort, n'ont pas esté en petit nombre, ains par centenes & milliers, come nous verrons ci apres; il n'est pas vrai semblable, que tant de gens eussent esté transportés d'vne tele fureur, de se faire mourir si cruelemant pour des vaines & fausses opinions, s'ils n'eussent esté bien resolus & certains de la Verité de Dieu, laquele ils maintenoyent.

marty. Epist. 50. & cont. Epist. Parm.

CHAP. X.

Quele estendue de païs ont eu les Albigeois, & des grans Seigneurs qu'ils ont eu de leur coté, come le Comte Raimond.

IE trouue par nos deux historiẽs, que les Albigeois n'ont pas esté seulemant ceux qui habitoyent au païs appelé Albigés de

ce nom ſpecial; mais auſſi qui eſtoyent es contrées circonuoiſines, come de Lauragués, Comté de Foix, Querci, Agenois, Bourdelois, & preque tout le Languedoc, & le Comté de Venice. Leurs principales villes eſtoyent Toulouſe, Montauban, S. Antonin,ou Pechlaurens,Puilaurens, Caſtres d'Albigés, Lombés, Pamies, Carcaſſone,Minerbe,Narbonne, Beziers, Beaucaire,Auignon,dont les habitans eſtoyent reputés ennemis de la foi, au recit de l'vn de nos deux hiſtoriens. Taraſcon & Marſeille les fauorizoyent,come Penes d'Agenois,Marmande & Bourdeaux. Iaques de Rebiria duquel nous auons fait mention par ci deuant,a ecrit,qu'ils ont eu la vogue vn long tans au Languedoc,és dioceſes de Rhodés, Cahors,Agen & Albi. Matthieu Paris ci deſſus nommé dit, qu'il i en auoit auſſi au royaume d'Aragõ, & qu'ils auoiẽt etabli vn Antipape ſur les frontieres de Bulgarie, de Croatie, & Dalmatie, pres de Hongrie, natif de Carcaſſone,lequel creoit Eueques,& ordonnoit des Egliſes; dequoi le Legat du Pape qui eſtoit pour lors en ces cartiers là,fit plainte par letres à l'Arceueque de Rheims. En ces contrees la ils auoyent attiré a eux les Eueques meſmes,& pluſieurs autres. Les chateaux qu'ils tenoyent,

noyent,eſtoyent Lauaur,à quatre lieües de Carcaſſone, que leurs ennemis diſoyent eſtre la fontaine d'hereſie: Rochefort en Gaſcongne,Moiſſac,Birō, Luc,S.Felix, Mōtferrant, Auignonct, Hautpollan , Cabaret en la terre de Carcaſſone,Termes au territoire de Narbonne,Le Pech de Monſegur, & pluſieurs autres.

Auſſi i en auoit il pluſieurs qui eſtoyent gentishomes,ſeigneurs & cheualiers,entre leſquels eſtoit vn nommé Ponce de Monclar cheualier deuers Argentieres.Il i auoit auſſi quelques Comtes,come le Comte de Cominges, & le Comte de Foix. Aucuns leur ádioignent le Comte de Bigorre,& le Comte de Carmain.La dame de Lauaur eſtoit de ce nombre,& le Comte Raimond. Contre lequel dautant que preque tout le monde s'eſt furieuſement eleué à l'inſtance du Legat,qu'on lui a fait vne cruele guerre durant quelques annees, auec intention de le ruiner & detruire entieremant, pour le bruit qu'on lui donnoit de fauorizer les Albigeois, & que c'eſt auſſi le principal ſuiet de ceſte hiſtoire, il conuient de ſauoir la grandeur de ſa maiſon par ſes appartenances & affinités.

Il eſtoit oncle du viconte de Beziers, & couſin du roi de France.Il eut en ſecondes

noces la fille du roi de Cypre, & puis la sœur de Richar roi d'Angleterre, & finalemant espousa la sœur du roi d'Aragon, duquel il eut grand secours contre ses ennemis. Les Nauarrois vindrent à son aide, & Gasto de Bear, come aussi quelques troupes de Gascogne : d'ailleurs lui vindrent plusieurs gentishomes & seigneurs, entre lesquels furent Arnaut de Mõtagut & Stephe de la Vallete reputés vaillans & hardis. Or come il estoit bien apparenté & bien allié, il estoit aussi puissant en biens & grād terrien. Il estoit Comte de Toulouse, Seigneur de Montauban & de Nimes, d'Arles, d'Auignon, de Cahors, & de Beaucaire, & Duc de Narbone, & auoit quelques terres en Agenois & plusieurs chateaux. Parquoi ce n'est pas sans cause, que S. Bernard se pleint, de ce que il i auoit des princes seculiers qui fauorizoyent les Albigeois. Mais le pis estoit à son dire, qu'aucuns du Clergé & mesmes des Eueques les soutenoyẽt par auarice a cause des presans qu'ils receuoyent d'eux.

Super Cant.Cāt. Serm. 66.

CHAP. XI.

Come le Pape enuoya vn Legat en France pour diuertir les Albigeois, qui fut pour neāt.

D'Autant dõc que le nombre des Albigeois estoit grand, & qu'il i en auoit plu-

plusieurs qui estoyent de la noblesse, & grans seigneurs, come nous venons de voir au chap. precedant: cela metoit en grande peine tout le Clergé, qui voyoit son traffic estre en danger, & sa marchandise s'en aller décriee: sur tout le Pape les auoit à contrecœur pour voir son authorité estre par eux raualee, & du tout meprisee, mesmes en ce tans la, auquel les Papes s'estoyent esleués si haut, que de s'estre rendus redoutables aux plus grans Empereurs, iusques à les fouler aux piés: & que pour entretenir le peuple en l'admiration de cete puissance tyrannique il auoit à commandemant les langues des Iacobins & Cordeliers, pour lors nouuelemãt forgés. Il lui fachoit bien de voir au contraire vn si grand nombre de gens & de qualité ne lui porter point de respet ni de reuerance, & ne tenir aucun conte de tous ses menus fatras. Parquoi il delibera de les extirper entieremãt à quelque prix que ce fut. Toutefois il voulut premieremant faire la mine de les vouloir reduire à sa volonté par admonitions. Aucuns ont ecrit, que le Roi Auguste suscité par le Clergé de son royaume, qui chargeoit les Albigeois de toutes sortes d'heresies, pour ce qu'ils blamoient & accusoient leurs vices, pria le Pape d'interposer

ſon authorité , & de tacher a les reduire. Le Pape aprés auoir aſſemblé ſes Cardinaux, Arceueques & autres prelats à Rome,& prins cõſeil auec eux, il enuoya pour ce fait en France en la prouince du Languedoc vn Legat nommé Ernaut Abbé de Ciſteaux. Ce fut le Pape Innocent III.qui fit ceſte dépeche, & la reſolution que deſſus. C'eſt lui qui fit les Decoctales,& qui courona l'Empereur Otho quatrieme de ce nom,& la dépoſa auſſi. C'eſt lui auſſi dit Matth.de Paris,qui ſous couleur de recouurer la terre ſainte,leuoit deniers de toutes parts. Ce que les Rois permettoyent, pour lui gratifier, afin qu'ils ſe peuſſent aider de ſon appui & faueur,s'ils en auoyent beſoin. Il aioute, qu'en ce tans la il i eut des horribles tempetes, & qu'on conut par les euenemens qu'vne tele exactiõ cauteleuſe deplaiſoit à Dieu.Dit auſſi, que ce Pape eſtãt malade d'vne hydropiſie ſpirituele vuida les bourſes de tout le clergé d'Angleterre par ſon Legat.

Enuiron l'an de notre Seigneur 1206.du regne de Philippe ſecond de ce nom ſurnommé Auguſte & Dieudoné Roi de Frãce eſtant le ſudit Legat venu en France il mit en beſoigne deux de ſes moines l'vn nommé Pierre Chaſteauneuf & l'autre

Raou

Raou ou Rodolphe: lesquels voyans qu'ils ne faisoyent que perdre le tans furent sur le point de quiter bien tost cete charge, & de ne vouloir plus precher les Albigeois. Ils estoyent honteux & creuoyent de depit, quand les pensans sermoner, iceux leur reprochoyent leur mauuaise vie, & le train qu'ils menoyent.

CHAP. XII.

Comant & en quele maniere les moines du Legat poursuiuirent leur commißion.

COme ainsi soit donc que ces deux Commis estoyent en branle de laisser la tout, & s'en aller, voici arriuer à Mompellier où ils estoyent pour lors, l'Eueque d'Ozemonde deuers Espagne qui reuenoit de Rome, & s'en retournoit en son diocese, qui leur conseilla d'aller à pié, & de ne porter auec eux or ni argent à la maniere des Apostres, pour fermer la bouche (come il pensoit) par ce moyen aux Albigeois. A quoi ils s'accorderent, moyenant que lui mesme voussit aller auec eux, & qu'ils le suiuroyent. Ce qu'il leur accorda, & ayant renuoyé son train, & retenu vn seul home auec soi, partirent ensemble de Mompellier & allerent au chateau de Serinian (aucuns l'appelent Carmain) duquel le sei-

gneur estoit Albigeois. Là ils trouuerent vn prince des Albigeois nommé Baudoin, & vn gentilhome qui auoit nom Thieri, au parauant chanoine de Neuers: lequel ayant esté condanné come heretique à vn Concile de Paris presant Octauian le Legat du Pape, il se retira au Languedoc, où il fut honorablemant receu pour estre home de bon entendemant, aigu & subtil. Le dit prince & le gentilhome soutindrent la dispute cõtre les moines lesquels apres auoir là seiourné huit iours s'en partirent sans auoir rien gaigné, & s'acheminerent à Beziers, ou ils n'auancerent pas dauãtage leur besouigne: & de Beziers à Carcassone, où ils furent huit iours prechans & disputans contre les Albigeois.

Dispute.

Le conseil de cet Eueque ne leur seruit de guiere. Ce n'estoit pas aussi en cela qu'il falloit ensuiure les Apostres, pour ne porter ne bourse ne malete. Car ç'a esté vn commandemant particulier, que notre Seigneur leur a fait pour vne fois seulemant, en ce premier enuoy & commission qu'il leur a donnee, de faire come vne course par le païs de Iudee, afin d'auertir le peuple de son auenemant: auquel voyage come il ne failloit pas faire grand seiour, aussi n'estoit il besoin de grand preparatif &

prouiſion pour le chemin. Pour aller à pié, il falloit qu'ils fuſſent chauſſés de ſandales, ſuiuāt le cōmandemant de notre Seigneur à ſes diſciples en S. Marc 6. autremant ils ne pouuoyēt bien cōtrefaire les Apoſtres. Le principal eſtoit d'apporter la doctrine d'iceux, & de la propoſer, & de les imiter en cela: & tout le differant eut eſté auſſi tot vuidé.

Auint vn iour que les princes des Albigeois s'aſſemblerent au chateau de Montreal, du dioceſe de Carcaſſone, pour diſputer contre les moines, & dura la diſpute l'eſpace de quinze iours. Il i eut iuges ordonnés pour ouïr les raiſons d'vne part & d'autre, & en decider, & furent les argumants des vns & des autres mis par ecrit. Les iuges, dit le moine hiſtorien, eſtoient des heretiques: & pource qu'ils voyoient qu'iceux eſtoiēt vaincus, ne voulurēt donner aucune ſentence, ne rendre les ecrits aux moines, afin qu'ils ne fuſſent point publiés. *Diſpute durāt quinze iours.*

Il n'eſt aucunemant vrai ſemblable, que ces precheurs ayent cōſenti que leurs parties ayent eſté iuges en leur cauſe contre eux. Ils ne ſōt pas ſi aiſés à manier. Et queles raiſons & temoniages pouuoient ils alleguer pour defendre leur purgatoire en

l'autre monde, & l'intercession des saints trepassés, & teles autres fariboles, dont il estoit question, qu'on eut crainte de les publier? Et puis que les iuges estoient des Albigeois, qui les empechoit de pronõcer sentence à leur auantage? Qui est celui qui ne voit, que ce sont choses controuuees & mensongeres? En quele syncerité & rondeur ils ont accoustumé de marcher en tels afferes, & de quel esprit ils sont menés, & quele issue on peut esperer de toutes leurs disputes, le Colloque de Poissi qui a esté de notre tans en la plus illustre assemblee de toute la Chrestienté seruira de montre & de temoniage suffisant pour touiours, lequel n'estant pas a demi commencé les prelats craignans d'entrer en lice, trouuerent moyen de l'interrompre par l'entremise & authorité de leur Pape.

En ce tans la dit Iaques de Rebiria, il i eut des disputes auec les heretiques [c'est à dire auec les Albigeois] vne fois à Versueil, puis à Pamies. Mais la plus celebre fut à Montreal en laquelle presiderẽt deux gentishomes, Bernard Vileneuue, & Bernard Arrens, & deux autres, assauoir Raimond Godi & Arnold Riberia. Mais on ne peut venir à aucun accord.

CHAP.

CHAP. XIII.

Come les moines du Legat & plusieurs Abbés s'en retournerent de la dispute cōtre les Albigeois sans auoir rien fait.

LOrs que ces moines disputeurs dont nous auons parlé au chap. precedant estoient encores à Montreal mēdians leur vie d'huis en huis, pensans imiter en cela les Apostres (lesquels toutefois nous ne trouuons point auoir iamais demandé l'au mone) voici arriuer le Legat Abbé de Cisteaux qui reuenoit de France accompagné de douze Abbés, léquels il enuoya par le païs come douze Apostres pour precher. Douze soit en nombre, mais non Apostres en doctrine. Ayant l'Eueque d Ozemonde (duquel il a esté fait mention ci dessus) laissé ses moines pour retourner en son Eueché vers Espagne, il vint à Pamies, là où l'Eueque de Toulouse, & l'Eueque de Conserans le vindrēt trouuer, & plusieurs Abbés, léquels se prindrent à disputer contre les Albigeois (que notre moine appele Vaudois) à leur maniere accoutumee. & ce fut au palais du Comte de Foix, qui aussi fut presant à la dispute, & fetoya vn iour les assaillās & vn autre iour les defendeurs, duquel neantmoins notre moine dit mille

Dispute à Pamies.

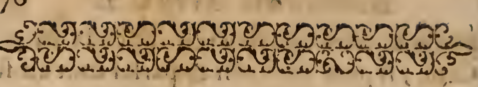
iniures, come aussi du Comte Raimond, tant il est medisant.

Il i eut aussi vn Gui Abbé de Vaux qui s'entremit de precher, pendant que le Legat estoit occupé ailleurs ourdissant ses trames & faisant ses apprests (come il apparut bien tost apres) pour detruire par force, ceux qu'ils ne pouuoyent vaincre par dispute. Tous ces Abbés voyans que leurs preches & disputes ne seruoyent de rien, & qu'en nulle maniere ils ne pouuoyent diuertir les Albigeois, ils s'en retournerent en France. Aucuns ont escrit, que Dominic Espagnol l'instituteur des precheurs ou Iacopins, s'employa en cete besoigne: dont toutefois notre moine ne fait aucune mention.

De quels points il fut debatu entre eux, & quels furent les argumãts des vns & des autres, il ne s'en trouue rien par ecrit. Parquoi s'il n'i a eu autres procedures contre eux, que celes que nous auons entendues ci dessus: & si par temoniages exprés des Escritures saintes ils n'ont esté conuaincus d'erreur contre quelcun ou plusieurs des Articles de la foi Chrestiene (ce qu'il n'appert nullemant) ils n'ont peu estre condannés pour heretiques. Certes touchant le principal point de toute la cõtrouerse qui pou-

pouuoit estre, du Sacremant de la sainte Cene, si pour en sentir & parler tout ainsi qu'a fait S. Augustin, come nous auons veu ci dessus, ils ont esté tenus come heretiques: il faudroit pareillemant faire le procés à S. Augustin a cause d'heresie, d'autāt qu'il a escrit & enseigné le mesme en plusieurs & diuers lieux.

Les Chroniques de Frāce ne font mention d'aucune dispute, disent seulemant, que quelques moines & Abbés precherēt la religiō Catholique, & les ceremonies de l'Eglise au païs d'Albigés, où ils trouuerent peu de persones, qui les voulussent ecouter. Ce qui montre à la verité, que le differant n'estoit que pour les inuentions & traditions humaines.



LIVRE SECOND

DES ALBIGEOIS, DE LA GVERRE FAITE CONTRE EVX AV PAIS ET Vicomté de Beziers par l'Abbé de Cisteaux Legat du Pape Innocent III. chef de l'armee.

Chap. I.

Comant la mort de Pierre de Chateau-neuf fut occasion au Pape d'emouuoir la guerre contre les Albigeois en la personne du Comte Raimond.

NOVS auons veu au liure precedant, quels estoient les Albigeois, quele estoit leur doctrine, leur religiō & maniere de faire, & en quoi ils differoyent dauec l'Eglise Romaine : & come à cause de cela le Pape se resolut de les exterminer par quelque moyen que ce fut : combien qu'il fit semblant de vouloir premieremant essayer de les detourner de leur voye par quelques preches & disputes. Que tele fut son intention, il le fit bien cognoitre aprés la mort de

de Pierre de Chateau-neuf,laquele lui ſeruit d'occaſion de declarer la guerre contre iceux. Quele fut cete mort, & commãt elle auint,& par qui,nous le reciterõs maintenant.

C'eſtoit l'vn des deux moines que le Legat auoit enuoyé des le cõmencemant,come il a eſté dit au 8. chap. du premier liure, & qui s'en alla en Prouence afin qu'a l'aide des Barons du païs il peut chaſſer les Albigeois hors la terre de Narbone. Il prattiqua les dits ſeigneurs pour faire la guerre au Comte Raimond & le fit excommunier: tant il eſtoit plein de zele,ou plutot de rage a perſecuter les fideles, eſtant come vn ſoufflet de Satan pour allumer le feu, & ambraſer les cœurs des plus grans a mal faire: ſemblable aux moines & Ieſuites de notre tans, leſquels ne ſeruent que de boutefeux au monde pour ruiner toutes choſes,& metre le pauure peuple en deſolation par leurs ligues & conſpirations. Eſtant cetui ci auec le Legat à S.Giles à quatre lieuës de Niſmes tirãt vers le Rhone il eut de grandes paroles auec vn gentilhome du Comte Raimond touchant le fait de la religion, & fut la cõtention ſi aigre & auec telle animoſité, que le gentilhome lui donna d'vn eſpieu au trauers du corps,

dont il mourut. Ayãt fait ce coup il fendit le vent,& se retira chés ses parents & amis à Beaucaire. De ce meurtre le Comte Raimond fut grandemãt courroucé,& lui depleut vn tel fait, & en eut bien voulu faire la punition, s'l lui eut esté possible. En tele substance en a ecrit l'historien du Languedoc, bien autremant que le moine Frãçois, qui charge entieremãt le Comte Raimond de cet homicide, come ayant enuoyé de ses gens pour ce faire.

CHAP. II.

Comant apres la mort de Pierre de Chateau-neuf le Pape fit publier la Croisade contre le Comte Raimond & tous les Albigeois.

AVssi tost que le Pape eut esté auerti par son Legat de la mort de Pierre de Chateau-neuf, il lui enuoya letres d'excommunication & interdit contre le Cõte Raimond, & tous ses consorts & adherans par lesqueles il ordonnoit que cete sentence fut prononcee tous les dimãches & autres iours de feste à chandeles allumees, & cloches sonantes, tãt que l'offense fut reparee, & que les pretandus coulpables vinsent par deuant son siege faire amende honorable, & telle, qu'ils peussen estr

Maniere d'excõmunicatiõ cõtre le C. R.

eſtre abſous. En outre que les Arceueſques & Eueques annonçaſſent plein pardon de tous pechés, à tous ceux qui voudroyent prẽdre les armes pour vẽger la mort de ce moine, & que la peine qu'ils prendroyent en vne telle guerre, leur ſeroit pour penitence de tous leurs pechés, dont ils ſeroyẽt confés & repẽtans. Vouloit & cõmandoit, que le dit Comte Raimond fut excommunié & maudit, come fauteur des heretiques; de par Dieu le Pere, & le Fils, & le S. Eſprit: & de l'authorité de S. Pierre, & de S. Pol & de la ſiene, & que tous Chreſtiens couruſſent ſus, & le depoſſedaſſent de tout ce qu'il auoit: & que les cheualliers de Dieu & champions de la foi Chreſtiene s'employaſſent courageuſemant en vn ſi digne & neceſſaire exploit. Il aſſeuroit, dit Matthieu de Paris, & de leurs biens & de leurs perſones, tous ceux qui iroyent a cete guerre, come ceux qui viſitent le ſaint ſepulchre[C'eſt come s'il les eut voulu rendre inuiolables ou inuiſibles a ſa phantaſie. Mais cete aſſeurance n'eſtoit qu'en papier: car pluſieurs i laiſſerent le moule du pourpoint: meſme le chef de l'armee i perdit la vie, come nous verrons en ſon lieu.] C'eſtoit la ſubſtance de ces letres, leſqueles furent enuoyees à tous les prelats, Cõ-

Le Pape dõne pardon des pechés pour faire la guerre & tuer les hommes.

tes & Barons de France, & furent publiees à tout le peuple du royaume.

En apres il escriuit particulieremant au Roi de France le priant & admonestant d'aller en persone faire la guerre contre les Albigeois; ou i enuoyer son fils. Aucuns ont ecrit, qu'il vsa de commandemant. A quoi le Roi fit response, qu'il ne pouuoit accorder ne l'vn ne l'autre, d'autant qu'il auoit a se metre en defense contre le Roi Ieã d'Angleterre, & l'Empereur Otho, qui entreprenoyẽt contre lui: qu'il permetroit toutefois i aller à ceux qui voudroyent.

CHAP. III.

Combien inique a esté le iugemant & la procedure du Pape contre le Comte Raimond & les Albigeois, & come il a vilainemant abusé du Nom de Dieu.

POsé le cas que le Pape eut eu l'authorité & la puissance de prendre cognoissance de cause sur le Comte Raimond come iuge competant pour l'excommunier & interdire, il faloit que la cause fut legitime, bien fondee, treseuidente & necessere selon l'instruction & enseignemant de l'Escriture sainte. Autremant l'excõmunication aura esté friuole, ridicule & de neãt.

Car

Car ceux la sont a excommunier tant seulemant, ou qui sont rebelles aux admonitions de l'Eglise, come notre Seigneur ordonne en S. Matth.18.17. ou qui sont notoiremant dissolus & scandaleux, selon que S.Pol nous en donne la regle en la premiere Ep.aux Cor.chap.5.ver.11. Parquoi Gregoire dit tresbien, Qu'il auient souuant, qu'vn Eueque indigne, ou il condanne ceux qu'il ne doit ou que lui mesme estant lié deslie les autres. Que souuentefois en desliant ou liant il suit ses affections & non pas le droit dont auient, que cetui la se priue de la puissance de lier & deslier, qui l'exerce à son appetit, & non pas selon les mœurs du peuple. Partant il conclud, qu'il faut biẽ peser les causes. Ce que n'a fait le Pape Innocent, ne plusieurs autres à lui semblables, ayans elancé les foudres de leurs excommunications contre plusieurs Rois & Empereurs, seulemãt pour assouuir leurs violentes passions, & se vẽger de ceux auquels ils en vouloyent. Come fit Hildebrand contre Henri quarieme, & quelques princes qui suiuoient son parti. Dont aucuns Eueques estans indignés, qui ne pouuoyent approuuer vne telle tyrannie, reietterent l'excommunication de ce Pape, & l'excommunierent

Quels doiuent estre excommuniés.

In Euang. Io ã Hom 26.

Empereur excõmunié par le Pape.

Quelques Eueques excommuniẽt le Pape.

lui mesme, se ioüans à la veuë de tout le mõde de l'excommunication come d'vne pelote, ou d'vn eteuf, qu'ils se iettoient les vns aux autres. Alexandre n'en fit pas moins à Frideric premier de ce nom surnommé Barberousse, prince excellant & magnanime, & meritant de la chose publique, lequel il excommunia nõ pour autre raison que pour etablir sa domination & regner à son appetit & le chasser d'Italie. Boniface VIII. vsa d'vne semblable audace contre Philippe le Bel Roi de France le metant à l'interdit: mais il trouua qui lui fit teste. Et cet Innocent dont il est ici question, fut si audacieux, que de fulminer contre le Roi Iean d'Angleterre, & contre l'Empereur Frideric second de ce nom, pource qu'il n'auoit point accompli son vœu d'aller outre mer. Il ne se faut donc pas ebair s'il a ainsi tonné contre le Comte Raimond, & dardé contre lui ses traits & fleches les plus enuenimees pour le precipiter en ruine, quand bon lui a semblé.

Empereur excommunié par le Pape.

Roi de Frãce excommunié par le Pape.

Roi de Angleterre excommunié par le Pape, & l'Emp. Frideric second.

Mais voyons quele cause legitime il a euë de ce faire. Il entend que Pierre de Chateau-neuf est mort, & est simpleman auerti, que le Comte Raimond la fait tuer la dessus sans s'en enquerir plus auant du fait, soudain il iette le feu de sa bouche, &

con

condanne ſans ouir partie & ſans temoniage aucun qui ſoit valable. L'hiſtorien du Languedoc (qui n'eſtoit nullemant des Albigeois,) iuſtifie le Comte Raimond de ce fait la, come il a eſté dit ci deſſus au premier chap. de ce liure. Quele iniuſtice dõc a ce eſté d'auoir ainſi procedé contre lui en cas d'homicide, dont il n'a point eſté coulpable?

Le Pape excommunie le C. R. ſans l'auoir ouï ne conuaincu.

Et quãd bien il eut eſté conuaincu d'vn tel meurtre, falloit-il pourtãt auec excommunication emouuoir & inciter tout le monde, & armer vn chacũ contre lui, pour lui oter ſes terres, & le ruiner du tout? C'eſtoit vn horrible forfait que de l'inceſte qui ſe commetoit en l'Egliſe de Corinthe. S. Pol toutefois s'eſtãt cõtenté de la Cenſure Eccleſiaſtique n'a aucunemant pourchaſſé la ruine de la perſone, ne la perte de ſes biens: mais ſeulemãt a tendu à la deſtruction du peché d'icelui pour ſon ſalut. Suiuãt cet eſprit de charité, de douceur, & de manſuetude, il n'a pas voulu que les Theſſaloniciens ayent tenu come ennemi celui qui mepriſeroit ſes admonitions, ores qu'il fut d'vne vie deſordonnee: ſeulemãt il ordonne qu'ils ne le hantent point priueemant pour lui faire honte, & que cependãt ils ne laiſſent point de l'admoneſter come

L'excõmunication n'eſt point pour oter les biẽs, ne perdre la perſonne.

1. Cor 5. 5.

2. Theſſ. 3. 15.

frere. Et quoi? falloit il pour la mort d'vn moine troubler tout le monde, & pousser auant tant de maux qui s'en sont ensuiuis? Certes il n'i a celui qui ne voye combien iniquemant ce Pape a procedé contre le Comte Raimond, & combien tyrannique a esté son excommunication. Parquoi suiuant le dire de Gregoire Eueque de Rome, duquel nous auons fait mention ci dessus, Innocent III. est declaré Eueque indigne pour auoir condanné celui qu'il ne deuoit, s'estant priué soi-mesme de la puissance de lier l'ayant voulu exercer a son appetit & suiuant ses affections, & non pas selon le droit. Autāt en faut il dire de tous ses semblables, & de ceux qui de notre tans ont suiui ses brisees.

Or outre l'iniure manifeste qui est ici faite au Comte Raimond, voici vne autre grande iniquité qui se presente, que pour la mort d'vn moine le Pape entreprent la guerre, non seulemāt contre ledit Comte, mais aussi contre tous les Albigeois, qui n'en pouuoyent mais.

Le Pape profane le Nom de Dieu.

Au surplus c'est au Nom de la sainte Trinité, & de l'authorité de S. Pierre & de S. Pol, & de la siene, qu'Innocent fulmine, selon que nous auons entendu. Et n'est ce pas prendre le sacré Nom de Dieu en vain

& l

& le profaner vilainemant, le faiſant ainſi indignemant ſeruir à telles paſſions? Et quele authorité a il peu auoir des Apotres en cete excommunication & interdit? a il receu quelque cõmandemant des Apotres de faire telle choſe?en a il veu quelque exemple pratiqué par aucun d'iceux? Mais quele authorité pouuoit auoir ſon ſiege, n'eſtāt qu'vn ſiege d'iniuſtice,diniquité & tyrannie? C'eſtoit ſe moquer ouuertemant de Dieu & de tout le monde.

CHAP. IIII.

Que les Papes ont eſté du tout impudents & ſacrileges de s'attribuer l'authorité & la puiſſance d'otër les ſeigneuries, royaumes & empires, & les donner a qui il leur plait.

DE toutes les choſes du monde dont on ſe peut emerueiller, cete ci n'eſt pas des moindres, qu'vn pretre (& quelquefois fils de pretre ou de moine)qu'vn Eueque de Rome, qu'vn qui ſe dit eſtre ſucceſſeur des Apoſtres, & s'appele ſeruiteur des ſeruiteurs, s'eleue en vne tele audace & orgueil, que de vouloir maitriſer & auoir domination & ſouuerain empire ſur tous les plus grans de la terre pour les faire marcher & aller çà & là à ſon appetit, les armer & deſarmer quand il veut,& fai-

re d'eux en ſomme tout ce qu'il lui plait. Dont les hiſtoires ne nous fourniſſent que trop d'exemples au detrimant de la Chreſtienté. Et d'ou eſt ce qu'ils pretendent auoir tant de pouuoir ? eſt ce pource qu'ils ſont aſſis (come ils diſent) en la chaire de S. Pierre? S'ils ſont ſucceſſeurs des Apoſtres ils doiuent enſuiure leur humilité & modeſtie, & la doctrine & inſtruction que notre Seigneur leur a aprinſe diſant: *Aprenez de moi, que ie ſuis debonaire & humble de cœur.* &, *vous ſauez que les Princes de nations les maitriſent, & les grans vſent d'authorité ſur iceles. mais il ne ſera point ainſi entre vous : ains quiconque voudra eſtre grand entre vous, ſoit votre miniſtre.* &c. Quand S. Pol dit, *Que toute perſone ſoit ſuiete aux puiſſances ſuperieures*, parlant en general de tous Princes & ſuperieurs, il n'excepte cete ſuietion. Parquoi S. Chryſoſtome dit ſur ce paſſage, Soit que tu ſois Apoſtre, ou Euangeliſte, ou Prophete, ou autre tel que tu voudras, tu dois eſtre ſuiet au magiſtrat. Quele raiſon donques i a il, que les Papes aſſuietiſſent a eux les Rois & Empereurs auquels eux meſmes doiuēt eſtre aſſuietis? S. Pierre (duquel ils ſe diſent ſucceſſeurs) defend toute domination aux miniſtres de l'Egliſe par ces paroles: *Paiſſez*, dit-il, *le trou-*

Matt. 11. 29.
Matt. 20. 25.
Rom. 13.
1. *Pier.* 5.

troupeau de Christ, qui vous est commis: non point come ayans seigneurie sur les heritages du Seigneur, mais telemant que vous soyez come patron du troupeau. Or est-il que ceux ci vsurpent non seulemant quelque seigneurie en la Chrestienté, mais aussi toute tyrannie & sur les ames & sur les corps. Hildebrand surnōmé Greg. VII. se monstra si hautain & si felon contre l'Empereur Henri quatrieme, qu'il le laissa tremper piés nus, trois iours durans aux fauxbourgs de Canuse en tans d'hyuer fort rude, sans lui permettre l'entree en la ville: où toutefois il lui vouloit demander pardon en toute abiection & humilité. Tele fut l'insolence Papale d'Alexandre III. que de mettre le pié sur le col de l'Empereur Frideric I. prosterné deuant lui à la veue de tout le mōde, au temple de S. Marc à Venise, auant que de l'absoudre de l'excommunication. Et quele audace fut ce à Innocent III. de mettre le royaume d'Angleterre à interdit l'espace de six ans & plus, & oter au Roi Iean le sceptre & la couronne & la donner à vn autre, & declarer le peuple absous de l'obeissance que il lui deuoit? Mais combien a esté impudent Boniface VIII. qui a voulu vsurper les deux glaiues & estre tenu seigneur de

Plat.

Orgueil inhumain du Pape.

Insolence du Pape.

Audace efrontee du Pape.

Impudēce Papale.

tout le monde & que tous les rois de la terre tinsent de lui leurs royaumes, autremãt qu'il les excõmunieroit& depo eroit? N'est ce pas vouloir enjãber sur l'authorité de Dieu, & s'attribuer par trop arrogãmant ce qui n'apartient qu'à lui seul? C'est vn sacrilege manifeste & execrable. *Par*
Prou. 8.15. *moi*(dit la Sapience de Dieu)*regnẽt les rois, & les princes decernent iustice. Par moi seigneurient les seigneurs, & tous les gouuerneurs de la terre sont en esta* . Et come c'est Dieu qui les fait regner, c'est lui aussi qui les affoiblit, quand il lui plait, & qui les renforce, comme Iob le donne à entẽdre disant:
Iob 12.18. *Qu'il detache le lien des rois, & lie leurs reins de ceinture* .C'est ce que Daniel a prononcé
Dan.4.25 parlant à Nebucadnetsar, *Que le Souuerain domine sur le regne des homes, & le donne à qui il lui plait. Il met bas de leurs thrones les puissans, & eleue les petis*, dit la sainte
Luc 1. vierge en son Cantique. Quand donc les Papes vsurpent cete authorité de mettre bas les plus grãs de leurs sieges, & de transferer à d'autres leurs terres & seigneuries, ne se montrent-ils pas sacrileges rauissans à eux ce qui cõuient propremant à Dieu, & à nul autre? Tel a esté ce Pape Innocent III. qui s'est attribué la puissance de despouiller le Comte Raimond de tout ce qu'il

qu'il auoit, pour en reuestir vn autre.

CHAP. V.

De la Croisade, que le Pape fit publier pour emouuoir la guerre contre les Albigeois.

D'Autant plus que la croix a esté anciennemant odieuse & horrible pour estre le supplice des plus mechans & grans malfaiteurs, ainsi qu'il appert des histoires; d'autant plus a elle esté honorable aux Chrestiens, par ce que notre grand Sauueur & Redempteur Iesus a en icelle fiché & aboli nos transgressions & iniquités, come il est declaré aux Coloss. chap. 2. & par S. Pierre disant, *Qu'il a porté nos pechés en son corps sur le bois.* C'est pourquoi l'Empereur Constantin defendit par edit exprés le supplice de la croix; & onques depuis n'a esté vsité. Voulut aussi que la figure de la croix, fut mise en ses enseignes & cornetes, & qu'on en vsat en la guerre. Ce qui a esté depuis obserué par les autres Empereurs. Aucuns ont escrit, que par reuelation diuine il lui fut commandé de se seruir de ce signe pour asseurance de victoire. Dequoi toutefois Eusebe qui estoit de ce tans la, ne fait aucune mention, qu'il me souuiene, ia soit qu'il ait esté assés curieux d'enregistrer choses semblables. Vr-

La croix honorable aux Chrestiens.

1. Pier. 2.

Trip. hist. lib. 1. ca. 5.

La croix és enseignes de guerre.

Socr. lib. 1. Eccl. hist.

bain II. fut le premier des Papes, qui ayant incité les princes Chrestiens a prendre les armes & aller outre mer sous couleur de vouloir recouurer la ville de Ierusalem d'entre les mains des Sarazins, leur fit prẽ-

La premiere croisade.

dre la croix, pour donner tant plus de lustre & apparence de pieté a ce grand & lointain voyage, pẽdant le tans qu'il feroit ses besognes en France pour pouuoir retourner à Rome. Si se croiserent pour lors trois cents mille homes. Et ç'a esté la pre-

La secõde crois.

miere croisade, dont on a oui parler. La seconde fut publiee par Innocẽt III. au concile de Latran contre les Sarazins, a raison dequoi il demanda le quarantieme denier

La troisieme crois.

des rentes pour ne s'oblier. La troisieme fut decretee par le mesme contre les Albi-

La quatr.

geois. La quatrieme par Innocent IIII. au concile de Lion contre les Sarazins dont S. Loys fut chef. Alexandre IIII. en voulant

La cinq.

a Manfroi roi de Sicile, & a vn Encelin de Roncin fit precher la croisade contre eux par les Mendians, & sous ce pretexte come pour fournir aux frais de cete guerre, il print les decimes d'Angleterre, d'Escosse, & d'Irlande, qui reuindrent à vn nombre infini de deniers. Et Clemẽt V. aprés auoir

La sixi. crois.

excommunié les Venitiens pource qu'ils s'estoyent saisis de Ferrare ville du patri-

moine

moine de l'Eglise Romaine, employa la croisade contre eux, tant qu'ils furent contrains de la quiter. Ainsi les Papes ont fait semblant d'honorer le signe de la croix en leurs armées, combien toutefois qu'ils fussent ennemis de la croix de Christ, come parle S. Pol de quelques faux Apostres aux Philippiens 3. desquels la fin est perdition, le Dieu desquels est le ventre, & la gloire & la pompe mondaine en leur confusion, qui sentent les choses terrienes. Semblables à ceux là ils n'ont voulu rien faire pour Christ, mais tout pour leur profit & maintenir leur grandeur & tyrannie: ennemis vrayemant de la croix de Christ, & de la redemption qu'il nous a acquise en la croix, laquele ils aneantissent entant qu'en eux est, par la vente de leurs pardons & indulgences: ennemis de la croix de Christ; en ce qu'au lieu que ce signe les deuoit induire à vnion & concorde pour raison de la communion qui doit estre entre tous les Chrestiens, qui sont appelés à vne mesme esperẽce de salut, n'ont qu'vn mesme Seigneur, vne foi, & vn Bateme: ils s'en sont seruis come d'vn signal pour faire sonner l'alarme par tout, & destruire les vns par les autres. *Eph. 4.*

Quant à Innocent III. il a croisé tout le *La sept. crois.*

monde contre les Albigeois, pour aneantir la croix de Christ, & la parole de la croix laquelle ils maintenoyent. Ce qui lui estoit scandale & à contrecœur ; come elle auoit esté aux Iuis, ainsi que S. Pol tesmoigne au premier de la premiere aux Corinthiens. Il a croisé vne infinité de gens pour crucifier derechef Iesus Christ en ses membres qui confessoyent son Nom, come plusieurs autres ont fait depuis ce temps là iusques à present, auec toute cruauté & barbarie. Il a fait croiser vn grand nombre de peuple chargeant & les vns & les autres de beaucoup de croix & grandes calamités, come nous verrons ci apres.

Abus de la croix. Voila comant les Papes abusans de toutes choses ont aussi abusé en cete sorte du signe de la croix, lequel ils ont pareillemãt conuerti en superstition, en toutes leurs actions & ceremonies presbyterales & Romanisques : n'estans liberaux & ne faisans aucune largesse que de leurs vaines croix, qu'ils font en remuant la main paissans le peuple de vent & de fumee. Et au lieu que les poures fideles portent la croix bien dure, âpre & pesante sur leurs epaules; ceux ci à l'opposite la portent en figure bien douce sur leurs pantoufles de veloux cramoisi, laquelle ils font baiser quand il leur plait

aux

aux Rois & Empereurs.

Ayans ceux ci mesusé du signe de la croix,come nous venons de voir, pour exercer toute violence & hostilité, plusieurs autres aussi à l'exemple de ces saints peres ont fait le semblable se croisans les vns contre les autres, la croix rouge contre la blanche, auec grande effusion de sang: tenans peu de conte les vns & les autres de la croix de notre Seigneur Iesus,dont la memoire les deuoit induire come Chrestiens rachetés par vn mesme prix, a estre soigneux de garder l'vnité d'esprit par le lien de paix, come S.Pol amonete aux Ephes.4. & non pas de s'entreguerroyer. Mais le pis est, quand les croix toutes rouges teintes du sang des Martyrs, font encore la guerre & par mer & par terre à l'Agneau, à l'enfant masle, qui neantmoins doit gouuerner toutes nations auec vne verge de fer. *Apoc.12.*

CHAP. VI.

Des pardons du Pape otroyés à tous ceux qui iroyent à la guerre contre les Albigeois.

NOus sauõs bien que notre Seigneur Iesus Christ a donné à ses Apostres, & en general à tous les Ministres de sa Pa-

role la puiſſance de deſlier & remetre les pechés,come nous liſons en S. Iean 20.ch. mais non à ceux qui ne font aucun deuoir d'anoncer l'Euangile. Or eſt-il que les Papes ne s'entremetent nullemant de prendre cete peine, & trauailler en cet œuure, come a fait S. Pierre & S. Pol: à eux donques n'appartient aucunemant de pardonner les pechés: veu qu'ils n'exercent pas la commiſſion ordonee, de laquelle vn tel fruit & benefice depend. Et quand bien ils s'employeroyent à vne telle adminiſtration, ſi faudroit-il pourtant qu'ils desliaſſent & remiſſent les pechés, non point à la volee ni à leur fantaſie, mais ſelon l'ordonance de Dieu & l'inſtruction de ſa Parole, nõ à autre fin, que pour appaiſer l'inquietude de la conſcience tremblente & eperdue, & l'aſſurer de la grace de Dieu, auec exhortation à repentance, à conuerſion & amendemant. Ainſi notre Seigneur a dit, *Amendez vous, car le royaume des cieux eſt approché.* Et S. Pierre en cete ſorte, *Amendez vous, & vous conuertiſſez, afin que vos pechés ſoyent effacés.* Là nous voyõs que le pardon des pechés n'eſt propoſé à autre but, que pour la conſolation des poures pecheurs, & qu'autre choſe n'eſt requis d'eux, ſinon qu'ils ſe repentent, & ſe con-

Aux Papes n'appartiẽt nullement de pardonner les pechés.

S. Mat. 4.

Act. 3.

conuertiſſent à Dieu. Mais le Pape fait ici tout autrement. Il preſente ſes pardons à ceux qui ne les demandent point, & qui ſe donent du bon tans, & ne ſont touchés d'aucune vraye reſipiſcence & contrition de cœur. Il les donne (tels qu'ils ſont, & qu'ils peuuēt eſtre) ſeulemant pour echauffer les homes à la guerre, & leur metre les armes entre mains,& les enuoyer au piliage,aux rauiſſemans, à l'effuſion de ſang,au carnage,& à la ruine du peuple. Voila des pardons bien ordonés, & qui ont vn treſbeau fondemant, & vne occaſion bien iuſte & legitime.Il fait offre de ſes pardons à tous confés & repentans: mais à condition qu'ils aillent à la guerre venger la mort d'vn moine, & exterminer les Albigeois. Que s'ils ne marchent pour cet effet, quelques confés qu'ils ſoyent, il n'i a point de pardon pour eux. On n'ouit onques parler d'vn tel marché de pardons ne d'vne tele condition. Quand les troupes, & les peagers,& les gendarmes emeus par la predication de S.Iean Batiſte ſe preſenterent à lui pour receuoir pardon de leurs pechés il ne leur fit aucun commandemant d'aller çà ni là, ni rien entreprendre de nouueau:mais ſeulemant les exhorta chacun ſelon ſa vocation à charité & beneficence,

Abus des pardōs & indulgences papales.

S.Luc 3.

a equité & humanité, pour ne rien faire contre le deuoir de leur charge. Aux Iuis ayans compunction de cœur d'auoir crucifié le Seigneur Iesus, & qui demādoient,
Act.2. ce qu'ils feroient, S. Pierre n'enioignit autre chose, sinon qu'ils s'amandassent, & qu'vn chacū d'eux fut batizé en remission des pechés. Inciter les homes à la guerre sous couleur & promesse de pardoner les pechés, n'est pas selon la pratique du Fils de Dieu, ni de S. Iean Batiste, ni des Apotres. cela n'est pas du ministere de l'Eglise, C'est profaner les choses sainctes & sacrées, & se moquer de Dieu & du monde entieremant. Car il n'appartient qu'aux princes & aux rois, qui portent l epee, co-
Rom.13. me dit S. Pol, d'armer le peuple, & de faire la guerre, quand la necessité le requiert.

Il n'appartiēt qu au souuerain magistrat d'armer le peuple, & non point aux Papes.

Parquoi ç'a esté vne par trop audacieuse vsurpation sur l'autorité des rois & empereurs, quand les Papes ont entreprins de faire la guerre à ceux qui se sont opposés tant soit peu à leur ambition ou tyrannie, ou qui libremant ont taxé leurs dissolutions & de leur Clergé. Les Albigeois ne peuuent approuuer les abusions des Pontifes Romains. La dessus Innocent III. outré de courroux, & enflammé de menaces, fait sortir les furies d'enfer pour se venger d'iceux,

d'iceux,& fait largesse de ses pardons pour auoir tant plus de satellites à executer ses passions ne voulant rien epargner en cete poursuite & querele. Car autremant ils ne se montrent point si larges & liberaux à deployer & faire presant des thresors de leurs indulgences, lesqueles ils ne donent qu'à prix d'argent, & les exposent en vante par leurs quéteurs & maquinions qu'ils enuoient par tout pour vendre ces belles dérees: de maniere que celui qui n'a point d'argent, il n'a point de ses pardons, & faut qu'il s'en passe. Tel est le trafic de ces habiles marchans vendans vn peu de papier bien cheremant, come il aduint du tans de Leon x. qui fut occasion de manifester au monde teles impostures: impostures voiremãt les plus lourdes & grossieres du monde. Veu que S.Pierre dit tout ouuertemant, *Que nous soumes rachetés, non point par choses corruptibles, come par or ou par argent, mais par le precieux sang de Christ.*

Les pardõs des Papes mis en vente.

1.Pier.1.

CHAP. VII.

Come à l'occasion des pardons du Pape grand nombre de gens se leuerent contre les Albigeois.

COmbien que le Roi de France se fut excusé, tant pour sa personne, que de

ſon fils, d'aller faire la guerre aux Albigeois, pour les raiſons que nous auons entendues par ci deuant : neantmoins ayant permis d'i aller aux volontaires, la vaine cõfiance des pardons publiés echauffa telemant les cœurs des homes en ce tans la d'ignorance & ſuperſtition, qu'vne infinité de gens prindrent les armes & ſe mirẽt aux chams pour obeir au mandemant du ſiege Romain, abruués de cete opinion qu'en ce faiſant ils eſtoient abſous de toutes leurs offenſes & mechancetés. Si ſe croiſerẽt le Duc de Bourgouigne, le Comte de Neuers, le Comte de S.Pol, le Comte d'Auxerre, le Cõte de Geneue, le Comte de Poitiers, & le Comte de Forets, & pluſieurs autres grans ſeigneurs & gentiſhomes : entre leſquels ſont nõmés Simon de Montfort (duquel il ſera parlé plus amplemant ci aprés en la ſuite de ceſte hiſtoire) le cueus ou ſieur de Bar, Guichart de Beaujeu, & Gaucher de Ioigni. Et combien qu'il ne ſoit ſeant ne conuenable aux miniſtres de l'Egliſe de manier les armes come dit S.Chryſoſtome ; ce qui leur eſt auſſi defendu, come il appert de l'hiſtoire trip. ſi eſt-ce toutefois que parmi ce grand nõbre de croiſés il n'i eut point faute de Prelats, leſquels bien qu'ils ſe tinſſent loin des

Hom.4. de verb. Eſa. factũ eſt An.
Li.7.c.10.
Les Pre

des coups, ne laissoient point pourtant de faire la guerre de tout leur pouuoir par leur incitation. Pour cela l'Arceueque de Sens y voulut estre en personne, & celui de Roüan, come aussi l'Eueque de Clermont, celui de Neuers, de Lisieux, de Bayeux, de Chartres, & autres. Et fut leur rendez-vous à Lion, où tous s'assemblerẽt, deuers le Legat, enuiron la fin du mois de Iuin, l'an de nostre Seigneur 1209.

lats võt à la guerre.

CHAP. VIII.

De l'indignité cõmise contre le Comte Raimond sous couleur de reconciliation.

VOyant le Legat que les forces s'assembloyent de toutes parts, il manda au Comte de Toulouse, qu'il vint par deuãt lui à Valence, ce qu'il fit, & lui promit de lui obeir en toutes choses. Non content de cela, le Legat lui commanda de bailler en hotage & pour assurance de sa promesse sept chateaux en Prouẽce, & que les conseillers & bourgeois d'Auignon, & de Nimes lui iurassent, qu'au cas qu'icelui contreuiendroit aux commandemans de l'Eglise (c'est à dire de lui & du Pape) que ils seroient déchargés du serment de fidelité, qu'ils lui deuoient. Voulut en outre

Le Legat veut auoir sept chateaux du C. R. pour assurãce de sa sumission.

qu'a faute de ce que deſſus, la Comté de Iugrane (c'eſt la Comté de Venice) vint au domaine de l'Egliſe Romaine. A quoi fut force, que le Comte Raimond s'accorda, bien que toutes ces conditions fuſſent du tout iniques & pleines de tyrannie. Adonc maitre Millon qui pour lors eſtoit Legat en tout cet exploit, enuoya en Prouence vn meſſer Thediſe chanoine de Genes(qui lui eſtoit adioint en cete legation) pour receuoir en la main de l'Egliſe de Rome les ſept chateaux, & i mettre gens à ſa deuotion. Ce qui fut fait. Il faut noter, que la contree qui eſt entre le Rhone & le Gar eſtoit lors appelee la Prouence, de laquelle Marſeille eſtoit la ville capitale.

Par cete ruſe Auinion & le Comté de Venice ſont tõbés entre les mains des Papes.

Apres cela ce Legat s'en alla à S. Gilles pour receuoir le dit Comte à reconciliation & penitance publique: mais d'vne, etrange façon, ia ſoit qu'il ne fut conuaincu d'aucun crime, ni meſme de la mort de Pierre de Chateau-neuf moine, dont le Pape eſtoit ſi ſtomaqué. La ceremonie fut tele. Le Comte ſe preſenta tout nu à la porte du temple par deuant le Legat accompagné de plus de vingt prelats, qui le fit iurer ſur le *corpus domini* (qu'ils appellent) & ſur autres reliques, qu'on auoit là apportees, qu'en toutes choſes il ſeroit obeiſ-

Le C. R. nu à l'entree du tẽple.

obeissant à l'Eglise de Rome. Puis lui mit vne estele à l'entour de son col & le print par icele & lui donna son absolution en le batant de verges. Aprés il le fit entrer dedans le tẽple & passer (tout nu qu'il estoit) par deuant la sepulture, où le dit moine auoit esté enterré, pour lui faire plus grande honte & vitupere.

Le C. R. est batu de verges.

Ces choses ont esté enregistrees par le moine historien, disant pour cõfirmation, que la semblence dudit Comte come il se presanta nu, fut là mise pour memorial d'vn tel acte. Acte vrayemant etrange & preque incroyable, qu'vn si grãd seigneur ait esté traité si indignemant par des prestres & pour la cause d'vn moine. Et quele barbarie est-ce d'assuietir quelqu'vn, ores qu'il fut penitent, à venir tout nu deuant tout le monde, & estre batu de verges, come quelque larron & coupeur de bourses? C'estoit vn horrible scandale en l'Eglise de Corinthe de l'inceste qui i estoit. S. Pol toutefois par vne douceur & charité tresgrande de l'Esprit de Dieu s'est contenté de la reprehension qui auoit esté faite par plusieurs à ce poure pecheur, requerant pour lui qu'on lui pardonat, & qu'on le consolat: afin qu'il ne fut englouti de trop grande tristesse. C'a esté bien loin de la ri-

Peine tyrannique-mant extorquee sous ombre de penitance, contraire a la douceur de l'esprit Apostolique, & nõ iamais vsitee en l'Eglise anciene ne primitiue.

gueur & tyrannie dont ce Legat a vſé en la perſonne du Comte de Toulouſe. L'office d'Eueque, dit S. Cyprian, n'eſt refuſé à perſone, notre paticce, debonaireté & humanité eſt prete à tous venans. Ie remets toutes choſes, ie diſſimule beaucoup de choſes, pour l'affection & le deſir que i'ay de recueillir les freres. Ie n'examine point a la rigueur meſmes les pechés qui ſont commis cōtre Dieu. Voila quele a eſté la manſuetude de ce ſaint perſonage en la reconciliation des penitens, autre que de nos pontifes Romaniſques, qui n'exercent que toute animoſité & tyrannie. Et ia ſoit que les anciens ayent eſté beaucoup ſeueres au fait de la penitence publique, & que l'habit des penitenciers fut piteux, ſelon que Tertullian le donne a entendre au traité qu'il a fait de *Pudicitia*: nous ne trouuons point pourtant nulle part, qu'il ait falu qu'aucun ſe ſoit preſanté tout nu, pour eſtre reconcilié à l'Egliſe, ne pour auoir le foüet. Eſt ce de la vocation des miniſtres de l'Egliſe de foüeter les gens publiquemant? Nous liſons biē, que notre Seigneur Ieſus Chriſt s'eſt ſerui d'vn foüet: mais ç'a eſté pour chaſſer hors du temple ceux qui le profanoyent par leur auare traffique, donnant à conoitre qu'il eſt le maitre & ſeigneur du temple,

Lib. 4. epiſt. 3.

S. Iean 2.

temple, & qu'a lui appartient la reformation de l'Eglise: non pour chatier ceux qui venoyent à repentance, lesquels il a receu auec toute douceur & clemence, se montrant aussi benin enuers ceux là, que seuere contre les autres. Ie n'ignore point que S. Pol a vsé de ce langage disant, *Viendrai-ie à vous auec la verge, ou en charité & esprit de douceur?* Là il prend le mot de verge par similitude, pour signifier l'autorité spirituele que Dieu lui auoit donee contre les rebeles & obstinés. Parquoi ie ne me puis assés emerueiller, d'où est venu, qu'es iugemens Ecclesiastiques aucuns Eueques (selon que S. Augustin testifie en l'Epitre 160.) ont souuentefois employé les verges pour chatimant. Ce qui estoit vsurper l'office du Magistrat.

1.Cor.4.

Ad Marcellianum Comitem de Donatistis capeis.

Mais à quel droit Monsieur le Legat a peu exiger des chateaux du Comte Raimond pour le contraindre de sa promesse, & requerir serment de ses saincts pour le tenir tant plus astreint & obligé? C'est en fait de guerre qu'on demãde hotages pour asseurence des accords faits auec les ennemis, desquels on a occasion de se defier, & sur lesquels on a quelque auantage. Or il n'appartient point aux Prelats de faire la guerre à persone, come il a esté dit ci des-

ſus, parquoi c'eſt entreprendre par deſſus leur vocation de demander ſeureté des promeſſes de ceux qui ſe preſentent a eux en toute ſumiſſion. Que ſi les promeſſes iuſtes & legitimes faites aux miniſtres de l'Egiſe ne ſont gardees, ils ne peuuent autre choſe que gemir & prier Dieu, admoneter, exhorter, & reprendre. Car ils n'ont point d'autre action que de la parole. Demander des chateaux pour tenir les perſones contraintes, c'eſt a faire aux princes & aux rois.

Et quele raiſon i auoit il, de requerir le ſerment des ſaincts pour aſſeurance des promeſſes de leur ſeigneur, & de les dechar ger du ſerment de fidelité enuers icelui, au cas qu'il contreuint aux dites promeſſes? N'a ce pas eſté dōner occaſion & eſtre cauſe de prendre en vain & vilipender le ſacré Nom de Dieu? Car n'eſt ce pas le profaner, que de l'employer en choſe incertaine, & qui n'eſt point en la diſpoſition de celui qui iure, mais en la volonté d'autrui? Et quele certitude peuuent auoir les ſuiets des actiōs futures de leurs ſeigneurs, pour en faire promeſſe auec ſerment? Et en vertu dequoi ce reuerendiſſime Legat a peu diſpenſer les ſuiets du ſerment de fidelité dont ils eſtoyent obligés à leur ſeigneur le

Comte

Comte de Toulouse? Les Papes ne sont que le sert de teles choses, come Zacharie, qui dechargea les François de l'homage, suietion, & obeissance qu'ils deuoient à Childeric, en faueur de Pepin, qu'il eleua à la royauté pour son auantage, & pour l'esperance qu'il auoit de tirer secours de lui contre les Lombars ennemis du siege Romain. Mais qui leur a donné cete authorité? D'où ont ils cete puissance? Ele n'est pas de Dieu, mais cõtre Dieu, puis qu'ils s'entremetent & vsurpent ce pouuoir de rescinder & anuler les fermens que Dieu veut estre sacrés & inuiolables, quand ils sont legitimes. C'est la puissance de tenebres, & de l'Antechrist, qui s'oppose à Dieu, & s'eleue contre Dieu, faisant souleuer les suiets contre leurs princes & superieurs, contre ce que le Fils de Dieu notre Seigneur Iesus Christ a prononcé, *Qu'il faut rendre à Cesar ce qui est a Cesar:* Quoi suiuant S. Pol a escrit aux Rom. 13. chap. *Que toute persone soit suiete aux puissances superieures. Car il n'i a point de puissance sinon de par Dieu, & les puissances qui sont, sont ordonnées de Dieu.* Parquoi il infere, que qui resiste a la puissance, resiste à l'ordonãcè de Dieu. Ce que font les Papes, quand ils permetent & donent licence aux suiets de secoüer le ioug

Les Papes dõnent lieu aux periuremẽs, quãd ils dechargent les suiets du sermẽt qu'ils ont à leurs princes.

de ſuietiõ enuers leurs ſuperieurs. En quoi ils ſont d'autant plus coulpables, qu'auec vne impudence du tout efrontee & impieté manifeſte ils donent congé aux homes contre la Loi de Dieu d'eſtre periures & perfides, & qu'en tels attentats ils s'arment du nom & titre & authorité des Apotres, ia ſoit qu'à la veuë de tout le mõde leurs faits ſoient du tout contraires à la doctrine & actes des Apotres. C'a eſté par cete ruſe Romaneſque qu'Auinion & le Comté de Venice ſont tombés entre les mains des Papes.

CHAP. IX.

Come le Legat partit de Mompellier auec toutes ſes forces pour aller ſaccager la ville de Beziers, nonobſtant la requete & ſummiſſiõ du Vicomte de Beziers.

L'Hiſtorien du Lãguedoc raconte, que come les croiſés s'aſſembloyent, le Legat ayant aſſemblé ſon Conſeil à Aubenas en Viuarés, le Comte Raimond s'i preſenta auec ſon neueu le Vicomte de Beziers pour ſe iuſtifier, tant de la mort du moine, que de l'hereſie dont il eſtoit ſupçoné par le Clergé. Ce que lui ayant eſté refuſé, & enuoyé au Pape, par l'entremiſe & nego-

tiatioı

tiation de l'Arceueque d'Ax, l'Abbé de Condan, le prieur de l'hospital, & le seigneur de Rabasteins, il obtint son absolution, moyenant qu'il se iustifiat de ce que dessus, & qu'il mit entre les mains de l'Eglise sept de ses chateaux, iusques a tãt que son innocence fut cognue. Aprés ce il vint trouuer le Legat, l'Abbé de Cisteaux, à Mõpellier, qui lui cõmanda de cõduire l'armee deuers Beziers. Et auant que le camp partit de là, le Viconte de Beziers se vint presenter par deuant ce Legat & son conseil au dit Mõmpellier, lui remontrer que touchant les habitans de Beziers, si aucuns estoient tenus pour heretiques, qu'il n'en pouuoit mais, & que c'estoit à ses officiers d'en repondre, auquels son pere auoit donné la charge & le gouuernemant de la ville auant que de mourir: que de sa part il vouloit viure & mourir pour l'Eglise. parquoi le supplioit qu'il le print à merci. Le Legat lui fit reponse, que ses excuses ne lui seruiroient de rien, & qu'il fit ce qu'il pourroit. Qui fut vne parole bien rude & plutot d'vn cruel tyran, que d'vn prelat Ecclesiastique, veu la soummission du seigneur qui le requeroit, & son aage; car il estoit ieune home. Si ne perdit il point pourtant du tout courage. Car estãt de retour il en-

Responce tyrãnique du Legat au Vic. de Bez.

uoya mandemant à tous ſes ſuiets,& letres à tous ſes amis & alliés pour auoir aide & ſecours contre ce dragon enuenimé. Ayãt mis bone & forte garniſon à Beziers & és autres places de ſon Vicomté il ſe retira à Carcaſſone. Et iaſoit que les forces des Croiſés pour leur grand nombre fuſſent redoutables;ſi ne voulurẽt ils point pourtant ceux de Beziers entendre à la cõpoſition que leur Eueque leur conſeilloit, qui eſtoit de ſe rendre Legat ſous belles promeſſes: ains ſe reſolurent de ſe bien defendre, & plutot mourir que de tomber entre ſes mains. Ce qu'icelui ayant entendu, il fut encore plus enflammé de haine & de fureur contre eux, & iura en grande colere qu'il metroit la ville à feu & à ſang, ſans epargner home, ni femme ni petit enfant, & qu'il n'i laiſſeroit pierre ſur pierre tant grande ſeroit la deſtruction & ruine qu'il i feroit. Ce fut la ſainte & miſericordieuſe reſolution de ce reuerendiſſime Legat, non moins cruel qu'vn tygre tresfelon, lequel fit marcher auſſi toſt ſon armee deuers Beziers, & ſe ſeruit du Comte de Toulouſe pour la conduite d'icele, d'autãt qu'il cognoiſſoit le païs: auquel neãtmoins bien toſt apres il fit la guerre pour le recompẽſer d'vn tel ſeruice.

CHAP. X.

Plusieurs Eueques & seigneurs vienent de diuers lieux auec gens de guerre pour renforcer le camp du Legat.

PEndant le tans que le Legat faisoit ses aprets pour aller deuant Beziers, il se leua vne armee d'autres croisés en Agenois, en laquele estoit l'Eueque d'Agen, l'Eueque de Limoges, l'Eueque de Basadés, l'Eueque de Cahors, & l'Arceueque de Bordeaux. Item le Vicomte de Turene, Bertrand de Cardaillac, & le seigneur de Castelnau de Montratier, qui conduisoit les troupes de Querci. De tous lequels le Comte Güi de Dunoi estoit le chef. Tous ceux ci s'estans mis en chemin ils tirerent droit a Pech la Roque, laquele place ils prindrent, la trouuans vuide & sans defense, & la demolirent. De la ils allerent a vn chateau dit Casanol, qui estoit fort, & i auoit des Gascõs en garnison, lesquels aprés s'estre defendus vaillammant quelque espace de tans, en fin ils rendirent la place, & sortirent bagues sauues, & se retirerent où il leur pleut. Dont les prelats (sans l'auis dequels cete composition auoit esté faite) furent tresmalcontens, qui eussent mieux aimé voir ces Gascons égorgés,

Pech la Roque demolie par les croisés.

Casanol.

que de les voir echapés, tant ils estoyent humains & pitoyables. Ceux qui furent trouués dedans ce lieu la, & homes & fames, qui estoient plusieurs, furent brulés sentans la cruauté de ces croisés, qui ne peurent onques les detourner de leur croyance.

Homes et fames brulés à Casanol par les croisés.

Au mesme tans autres grandes forces s'assemblerent deuers le Pui, sous la conduite de l'Eueque du Pui, qui auec ses gens vint à Causade & au bourg. S. Antonin dôt il receut grande somme de deniers pour les epargner & passer outre. Dequoi il fut blamé de plusieurs a cause de son auarice. Cependant il auint que ceux qui tenoient le chateau de Vilamur, furent telemant effrayés par la venue de ces croisés, que craignans d'estre traités de mesmes que plusieurs autres que ceux la auoyent mis a feu & à sang, ils abandonerent la place & i mirent le feu, dont le chateau fut brulé & perdu.

L'Eueque du Pui côduit vne armee.

L'Eueque du Pui est taxé d'auarice.

Le chateau de Vilemur brulé.

CHAP. XI.

De la prinse & destruction horrible de Beziers par l'armee du Legat.

EN fin arriuerent au câp du Legat tous ces gens de guerre, qui s'estoient leués en diuers lieux de la France, ainsi que nous

auons

auons entendu au chap. precedant : entre lesquels i auoit vn grand nombre de Prelats & pretres, tous lesquels come corbeaux affamés couroient au carnage pour crier ainsi que les Idumeens cõtre Ierusalē, Sacagez, tuez, brulez, metez tout a feu & à sang. Il i aborda aussi vne grande nuee & multitude de Prouençaux, de Lombards, d'Allemans, & de plusieurs autres nations, en nombre de plus de trois cens mille homes, pour l'opinion qu'ils auoient de gaigner les grans pardons, que le Pape leur prometoit en faisant la guerre & detruisāt ceux qui ne leur auoyent onques mesfait, tant estoit grande l'efficace d'erreur & l'abusion de l'Antechrist le fils de perdition és tenebres si profondes de ce tans la.

Grād nōbre de prelats, & pretres en l'armee du Legat.

Trois cens mille homes en l'armee du Legat.

Auec teles forces le Legat va metre le siege deuant Beziers, d'ou ceux de la ville firent quelque saillie. Mais ne tarda guiere, que les croisés s'estans en grande multitude ietés dedans les fossés, les vns par escalade, les autres ayans sapé la muraille entrerent dedans, quelque resistence & defense que fissent les habitans; tant grand fut le nombre des assaillans. Desquels la furie fut mout terrible & cruele; & si grāde, qu'ils mirent tout à mort, sans epargner persone. Ils n'eurent aucun respet des

ieunes ni des vieux : & ne furent emeus d'aucune compaſſion, ni des fames, ni des petis enfans, que tous ne fiſſent paſſer au fil de l'eſpee : auqueles perſones toutefois les armes des plus grans payens ont touiours pardoné. Ceux qui peurent, voyans cete horrible tuerie ſe retirerent dedans la grande Egliſe de ſaint Nazari qu'hōmes que fames, come firent auſſi les pretres, lequels ores qu'ils fuſſent reuetus de leurs habits, & qu'ils euſſent fait ſoner les cloches du montier, ils ne laiſſerent point pourtant d'eſtre taillés en pieces come les autres. & n'i eut ni cloche, ni courone pelee, ni eau benite qu'on appele, ne chape, ne ſurplis, qui les peut garentir des ſanglantes mains de ces bōs catholiques croiſés. Et de tant de gens qu'il i auoit dedans la ville, il n'echapa perſone, & n'i demeura de reſte ame viuante, qui fut vne deſolatiō du tout hideuſe & epouuantable. Le nombre des bourgeois occis en cete piteuſe iournee fut de ſept mille perſones. Aucuns ont ecrit, que 60. mille teſtes i furent tuees. Aprés la ville fut piliee, & miton le feu par tout, dont elle fut entieremant brulee & detruite. En cete ſorte les Croiſés gaignerent les pardons en meurtriſant homes, fames & petis enfans, & ruinant

nant tout, selō la resolution & desir du pitoyable Legat chef de cete sainte armee, en laquelle estoit pour lors le duc de Bourgōuigne, le Comte de S.Pol, le Comte de Poitiers, le Comte de Forets, le Comte d'Auxerre, le Comte de Geneue, & le seigneur d'Anduse. Matthieu Paris dit que ceux de Beziers ietterent du haut des murailles en bas le liure des Euangiles, auec blasphemes, en depit des assigeans, disans Voici votre Loi, nous ne nous en soucions point, quele soit votre. Dont ceux du siege furent telemant irrités, qu'en moins de trois heures ils gaignerent les fossés & la muraille. Cet autheur estant en Angleterre bien loin de Beziers a creu aisemant, ce que quelque moine come lui lui a ecrit, ou rapporté faussemant, pour rendre ces poures gens plus odieux, & donner quelque couleur à l'horrible cruauté exercee contre eux. Que ç'ait esté vne fausseté controuuee, il est aisé à voir, par ce que l'histoire du Lāguedoc n'en fait aucune mention, ni mesme notre moine assés prompt à inuenter les mensonges.

CHAP. XII.

Du siege de Carcassone, & de l'entremise du Roy d'Aragon pour moyener quelque paix

entre le Legat & le Vicomte de Beziers.

NOn content de la ruine & desolation lamentable de Beziers, tele que nous venons d'entendre au chap. precedant, le Legat voulãt entieremant detruire le Vicomte de Beziers pour se rendre maitre du pais, alla assieger Carcassone, où icelui s'estoit retiré, ainsi que nous auons dit ci dessus. Et come ses gens vindrent auec fagots & autre matiere pour remplir les fossés & les aplanir, afin de venir à l'assaut, ceux de la ville saillirent courageusemant contre eux, & les chargerent si brusquemant, qu'ils en firent demeurer plusieurs sur la place: & dura le cõbat depuis le matin iusques au vepre. En laquele mélée le Vicomte de Beziers se montra hardi & vaillant pour son ieune aage, & fit de grans faits d'armes. ce qui redoubla le courage des siens, & les fortifia grandemant. Le iour suiuant les assaillants pour se venger de la perte qu'ils auoient faite brulerent le bourg, & le destruisirent entieremant. & firent tous leurs aprets pour donner l'assaut à la cité.

Ceux de Carcass. batent leurs assaillans.

Le Vic. de Bez. vaillãt au combat.

Le bourg de Carc. est brulé par les gens du Leg.

Pendant que ces choses se faisoient, le roi d'Aragon ayant entẽdu la destruction de Beziers, & come le siege estoit deuant Carcassone, il partit d'Aragon & s'en vint au

Le roi de Aragon s'entremet de faire quelque ap

au camp du Legat, pour essayer de faire quelque accord entre lui & le Vicomte de Beziers, qui estoit son allié. Il descendit en la tente du Comte de Toulouse son beau frere qui auoit epousé vne siene sœur, & se logea auec lui. (C'estoit vne grande lacheté a ce Comte, d'estre en vn tel siege contre son propre neueu le Vicomte de Beziers, mesmes apres auoir veu l'horrible desolation de la vile de Beziers.) Aprés auoir fait entendre au Legat la cause de sa venue, & depuis ouï l'intẽtion du Vicomte, qui estoit de venir à quelque honeste composition, pour l'amour du grand peuple qui s'estoit retiré en la cité, duquel il auoit pitié, pria ledit Legat de vouloir accorder quelque bon appointemant auec le Vicomte, à quoi il condescendroit volontiers: lui remontra, qu'il n'estoit point du nombre de ceux qu'on tenoit pour heretiques, qu'il ne les auoit point soutenus ne fauorizés, qu'il estoit seruiteur de l'Eglise, que pour ces causes il se deuoit deporter de le poursuiure dauantage, & qu'il lui deuoit suffire du sac de Beziers, & de la ruine du bourg de Carcassone, & deuoit auoir egard à son ieune aage. Ayant ainsi parlé, le Legat & ceux de son conseil se regarderent les vns les autres, & aprés auoir con-

pointemãt entre le Leg. & le Vic. de Bez.

ſulté entre eux la reponſe fut, qu'il ſeroit permis au Vicomte de ſortir de Carcaſſone auec douze perſones tels qu'il voudroit, enſemble leurs bagues, armes, & cheuaux ſans plus: & que tout le peuple de la Cité & les gens de guerre qui i eſtoyent, ſeroient à la volonté & diſcretion du Legat, pour en faire à ſon plaiſir, & que d'autre accord il ne faloit point parler. Ces choſes raportées par le roi d'Aragon au Vicomte, il dit, qu'il ne cõmetroit iamais vne tele lacheté d'abandoner tant de poures gens qui à ſon occaſion eſtoient en danger, que plutot on l'ecorcheroit tout vif que d'accepter des cõditions ſi iniques à la ruine & perte d'vn ſi grand peuple, qu'il tacheroit de les conſeruer & de defendre & maintenir ſon eſtat, & i deut-il laiſſer la vie. reſolution d'vn cœur vrayemant genereux & magnanime, & digne de loüange immortele pour vn ieune ſeigneur, qui a poſtpoſé ſon particulier au public. exemple digne de memoire du deuoir des princes enuers leurs ſuiects. Come donc rien ne peut eſtre conclu, le roi d'Aragon s'en retourna en ſon païs, voyant qu'il ne pouuoit faire autre choſe.

Cõditions preſentees par le Leg.

Le Vic. de Bez. ne veut point abandoner ſon peuple.

Exemple d'vn bon prince.

CHAP.

CHAP. XIII.

Continuation du siege de Carcassone, & d'vn assaut puissammant repoussé.

APres le depart du roi d'Aragon le Legat poursuiuant son entreprinse commanda de donner l'assaut. Si marcherent grand nombre de soldats portans les vns fagots & autres teles choses pour remplir les fossés, les autres echeles, pour monter sur les murailles. Mais come ils vindrent à se presenter, ceux de la ville hardis come lions, & qui aimoient plus cher mourir que de tomber entre les mains du Legat, les saluerent & acueillirent auec tant de coups de trait & de pierres, qu'ils iettoiēt sur eux come aussi de l'eau bouillante sur ceux qui s'approchoient le plus, qu'ils en tuerent & naurerent plusieurs, & contrenirent le reste de reculer & retourner en leur camp auec honte & confusion,& perte tresgrande des leurs. Car outre le grand courage & hardiesse qu'ils auoient à se biē defendre, & à resister à l'ennemi, la place les fauorizoit estant forte d'assiete. Qui fut cause, disent aucuns, que Charles le grand, dit communemant Charlemagne i tint le siege enuiron sept ans sans le pouuoir prendre; iusques à ce qu'vne des tours de la

ville par vn merueilleux accidant s'enclina deuant lui, au moyen dequoi il la print. Vne chose leur estoit fort contraire, c'est que les eaux leur defailloient, estās toutes taries par les grandes chaleurs & secheresse qu'il faisoit sur la fin du mois d'Aoust, dont plusieurs mouroient de soif, & se leua vne grande infection dans la ville qui les greua beaucoup.

CHAP. XIIII.

De la deloyauté & trahison detestable du Legat cōtre le Vicomte de Beziers, par laquelle il occupa Carcassone, mais non les habitās, qui euaderent par dessous terre.

VOyant le Legat la resolution & la resistance courageuse de ceux de la ville, & qu'à grande peine pourroit il venir à bout de son intention par la force, s'auisa d'employer la peau du renard, puis que cele du lion ne lui seruoit de guiere. Si enuoya vn de ces gens pour parler au Vicomte, & essayer de le tromper par beles paroles, & par mesme moyen espier l'estat de la ville. Cetui ci s'estant presenté à la porte accompagné d'enuiron trente gentishomes, & demandant de parler au Vicomte, le Vicomte sortit de la ville iusques

aux

aux barrieres auec trois cẽs homes armés. auquel cetui ci dit par feintiſe& deceptiõ, qu'il eſtoit ſon parent, qu'il le plaignoit & eſtoit extrememant marri de le voir en tele fatigue & dãger, qu'il deſireroit bien de trouuer quelque bon moyen d'appointemant pour le metre hors de peine, qu'à cela il s'employeroit volontiers, & que pour tele choſe il l'eſtoit venu trouuer. A ces paroles ſimulees & traitreſſes le Vicomte aioutant foi par trop ſoudainemãt pria cet abuſeur de faire ce qu'il pourroit, & de ſa part lui en donna tout pouuoir: meſmes ſi malauiſé il fut, que ſur l'aſſeurance que ce traitre lui donna auec iuremãt de pouuoir aller libremãt vers le Legat, & de le ramener ſain & ſauf, il s'i en alla.

Simple credulité du Vicõte de Bez. ſans prudence.

S'eſtant preſenté deuant le Legat auec toute reuerance & ſummiſſion & declaration de ſon innocence, come ia il auoit fait à Mompellier, ainſi que nous auons entendu ci deſſus, il n'eut autre reponſe, ſinon qu'il demeureroit priſonier iuſques à tant que la ville ſeroit rendue & miſe entre les mains du Legat. Auſſi toſt il fut baillé & mis en garde entre les mains de quelques gens du Duc de Bourgoigne, & onques depuis ne fut en liberté, laquelle il perdit, & mourut en fin piteuſemant par la

Le Leg. retient priſonier le Vicõte nonobſtant la promiſe.

deloyauté & trahison infame de ce Legat. Fiez vous à la preudhomie & syncerité de ces beaux dieux en terre. Iettez vous à leurs piés, ils vous fouleront. Voyez de queles gens ils se seruẽt pour ruiner ceux auquels ils en veulent, & come ils authorizent les perfidies & les periuremans contre tout droit diuin & humain. D'vn tel bourbier d'impieté barbaresque est decoulé le puãt & infernal decret du Concile de Constance, Qu'il ne faut point garder la foi aux heretiques, laquele aussi fut pour lors rompue à Iean Hus nonobstant le saufconduit de l'Empereur Sigismond. Toutesfois les payens ont trouué que c'estoit chose honeste & raisonnable de garder la foi à son ennemi. Mais le Vicomte de Beziers n'estoit point heretique, s'estant touiours sumis à l'obeissance de l'Eglise. C'est tout vn, il le faut attraper par quelque moyen que ce soit, pour auoir ses terres & places. *In reliquis pietatem colas.*

La perfidie est commune aux prelats Romains.

Ceux de la ville entendans l'emprisonemant de leur seigneur, tous eperdus resolurent d'abandoner le lieu & tous leurs biens, & s'enfuir pour sauuer leurs vies. De pouuoir sortir & echaper par dehors veu la grãde multitude du peuple, il n'i auoit aucun moyen, parce que de tous cotés la ville estoit

le estoit enuironee & enclose par les assiegeâs. Il i auoit en la ville vn cõduit dãs terre tirant iusques aux tours de Cabaré, vn fort chateau, appartenãt au Cõte Raimõd, à trois lieues de la, par lequel ils se sauuerent de nuit, sans que iamais ceux qui estoyent aux tranchees en eussent aucun sentimant, & ne demeura ame viuante en la ville. Qui est chose digne de memoire & miraculeuse, que tant de gens, homes, fames, & enfans, non seulemant de la ville, mais aussi de tout le païs à l'entour, qui s'estoient là retirés, soient echapés de la sorte. Et croi que le semblable n'est onques auenu, & ne se trouue vn tel exemple d'euasion (que ie sache) parmi tant d'histoires que l'antiquité & notre siecle nous fournissent. Quand, ou par qui, ou pourquoi, ce cõduit la fut fait, rien ne s'en trouue par ecrit. Mais quoi qu'il en soit, par vne prouidence de Dieu singuliere & emerueillable il seruit lors de passage couuert & asseuré à tout ce poure peuple, qui autremãt eussent esté massacrés iusques aux petis enfans, come auoient esté ceux de Beziers, sans aucune misericorde du Legat. C'estoit vn triste & piteux spectacle d'vn si grand remuemãt de peuple en vn tel depart, rempli de pleurs, de gemissemans, & regrets ne

Chose memorable.

ſachans les poures vielles gẽs, ni les poures fames portans leurs petis enfans entre leurs bras ce qu'ils deuiendroient, ne dequoi ils viuroient aillieurs s'en allans ſans rien emporter de leurs biẽs. Mais encores aimoiẽt ils mieux déloger tous vuides que de perdre la vie & eſtre cruelemant occis. Ainſi ces poures gens ſe ſauuerent, & les vns prindrent leur chemin deuers Toulouſe, les autres tirerent en Aragon, & les autres en Eſpagne. Tele fut la diſſipation de ce poure peuple, & la deſolation miſerable de Carcaſſone par la mechanceté & trahiſon de ce Legat.

Le lendemain le Legat eſtant auerti que la ville eſtoit abandonee, & qu'on ne voyoit plus perſone ſur les murailles ni ſur les tours, enuoya gens armés pour voir que c'eſtoit. Ceux ci ne trouuans aucune defenſe ni reſiſtance, rompirent l'vne des portes, par où ils entrerent en la ville, qu'ils trouuerent vuide de tous ſes habitans : dont tous furent grandemant ebais, ne ſachans qu'ils pouuoient eſtre deuenus. En fin ayans bien fouillé & cerché par tout, ils trouuerent le conduit, par où iceux auoient echapé. Ils n'oublierent de ſe ieter au pillage trouuans les maiſons plaines de tous biens & richeſſes. Mais le Legat qui

qui en vouloit auoir ſa part, & du meilleur, fit faire commandemant, que tous ceux qui auoient butiné rapportaſſent le tout dedans la grande Egliſe ſur peine de malediction. Ce qui fut fait. Le poure Vicõte priſonier, qu'il eſtoit, fut mené en la ville, & mis en l'vne des plus fortes tours d'icele, gardé bien etroitemant. Ceux de Monreal & de Fanjaux voyans la ville de Carcaſſone entre les mains du Legat ſe rẽdirent à lui, deſquels il tira rançon & grãde ſomme de deniers.

Le Legat veut auoir la meilleure part du pillage.

Le Legat rançone ceux de Montreal & de Fanjaux.

C'eſt le ſommaire des choſes miſes en memoire par l'hiſtorien du Languedoc touchant le ſiege, & la prinſe de Carcaſſone, & l'empriſonemant du Vicomte, & l'euaſion des habitans. deſquèles choſes le moine ne touche quaſi rien, taiſant malicieuſemant la fraude & trahiſon mechante du Legat enuers le dit Vicomte, pour ne diffamer ce reuerendiſſime. Il falſifie auſſi la verité de l'hiſtoire, en ce qu'il dit, que ceux de Carcaſſone furent contrains de ſe rendre, & qu'il fut ordonné qu'ils ſortiroient tous nus de la ville leurs vies ſauues, demeurant le Vicomte priſonier dedans la ville. En cela voit on quele foi & creance on doit aiouter aux ecrits de teles gens ſemblables à leurs faits. Le ſeigneur

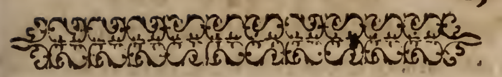
du Haillan en l'hiſtoire de France ayant ſuiui quelque hiſtorien ſemblable a ce moine ou(peut eſtre)le meſme, ecrit, Que par traité fut dit, que ceux de la ville en ſortiroient tous nus, leurs natures decouuertes.qui eut eſté choſe enorme, & dont Monſieur le Legat n'eut pas eu grand honneur. Ce que i'ai biẽ voulu remarquer, afin de montrer par ceci, que tout ce qu'on a ecrit des Albigeois n'eſt pas vrai.

Les Eueques chantent Veni ſanćte Spiritus *durant le premier aſſaut.*

Ie ne veux ometre ce que notre moine raconte pour vne grande ſingularité, touchant le ſiege de Carcaſſone, c'eſt qu'au premier aſſaut qui i fut donné les Eueques, Abbés & pretres de l'armee chanterent *Veni ſanćte Spiritus* &c.à propos come magnificat a matines, ainſi qu'eux meſmes parlent. Combien toutefois qu'ils auoient bien beſoin du S.Eſprit, en lieu de l'eſprit d'erreur duquel ils eſtoient remplis, qui eſt menteur & meurtrier des le commancemant.

***

LIVRE



LIVRE TROISIEME

DES ALBIGEOIS, DE LA GVERRE FAITE CONTRE EVX ES QVARTIERS de Toulouſe par Simon Comte de Montfort chef de l'armee du Legat.

CHAP. I.

Simon Comte de Montfort eſt fait ſeigneur & Vicomte de Beziers par le Legat.

APRES que le Legat ſe fut rendu maitre de Carcaſſone, & de tout le Vicomté, ainſi que nous auons entendu au liure precedant;il propoſa au conſeil , puis que tout le païs eſtoit entre leurs mains , & qu'ils tenoient le Vicomte priſonier pour en faire à leur volonté , il faloit ordonner quelcun qui en eut le gouuernemant & la ſeigneurie , & qu'a cetui la appartiendroit le butin de la ville, & en pourroit diſtribuer a qui il lui plairroit. La deſſus il adreſſa ſa parole au Duc de Bourgouigne pour ſauoir s'il voudroit entendre à cela. Ce qu'il refuſa tout a plat, *Le Duc de Bourg. le*

C. de Neuers & le C. de S. Pol n'appreuuent point la trahison du Leg. & refusent la seigneurie du Vicõté de Bez.

Exemple d'vne louable continance.

disant qu'il auoit assés de terres & seigneuries sans occuper cete la, & faire ce tort au Vicomte de le depouiller de tout son biẽ, auquel on n'auoit ia fait que trop de mal. Le Comte de Neuers & le Comte de S. Pol lui firent semblable reponse, auquels il fit la mesme presentation: estans ces seigneurs tous malcontens de l'iniure & trahison faite audit Vicomte. A leur refus Simon Comte de Montfort prés Paris, grand capitaine de guerre (au dire de quelques vns) qui auoit esté auparauant outre mer contre les Turcs, conuoitant d'estre plus grand qu'il n'estoit, accepta volontiers cet honeur. Mais non ainsi que dit le Moine; que le Legat & le Duc de Bourgouigne se ieterent aux piés d'icelui le suppliant de ne refuser vne tele charge. Ce qui n'est aucunemant vrai semblable. Estãt mis en possession du Vicomté il mit garnisons par toutes les places fortes & chateaux du païs. & lors se retirerent le Duc de Bourgouigne, le Comte de Neuers, & le Comte de S. Pol, & s'en retournerent en France auec leurs forces. Neantmoins quatre mille & cinq cens homes de guerre demeurerent auec le Comte de Montfort, auquel la ville de Limous se rendit. Le roi d'Aragon ne le voulut point pourtant receuoir

ceuoir à homage, ains vouloit auoir Carcaſſone.

CHAP. II.

De la mort & ſepulture du Vicomte de Beziers.

C'Eſtoit choſe etrange & bien grieue au poure Vicomte de Beziers, de ſe voir reduit en vn ſi miſerable eſtat, que d'eſtre priſonier meſmes au lieu ou il deuoit auoir le plus d'authorité & puiſſance, & voir de ſon viuant qu'vn autre & vn etranger eut la domination ſur lui & la iouiſſance de tout ſon bien, ſans auoir en rien mesfait, ſi non qu'ayant ſouffert la perte & deſtruction de Beziers par la cruauté & furie mōſtrueuſe du Legat, il auoit eſté ſi ſimple de l'auoir encore recerché, & s'eſtre fié en lui. La longueur de ſon empriſonemant, la rigueur qu'on lui tenoit n'ayant aucune liberté de ſortir tant ſoit peu, ni de parler à ame viuante qu'à ceux qui le gardoient, lui pouuoient bien rōpre le cœur de douleur & triſteſſe, & affoiblir ſes forces natureles. En fin il mourut d'vne dyſenterie, & le bruit fut par tout le païs que le Comte de Montfort l'auoit fait mourir. Ayant rendu l'eſprit, ſon corps fut

porté en la grande Eglise, le visage decouuert, afin que chacun le peut voir & recognoitre, & que ses suiets ne s'attendissent plus à lui le voyant mort. C'est pour cela que le Comte de Montfort les manda tous pour venir à l'enterremant d'icelui, sous couleur d'honorer sa sepulture, aimant mieux l'honorer mort que vif. Le peuple ne peut dissimuler le regret qu'il auoit de la mort de son seigneur par les pleurs & le grand dueil qu'il en fit.

CHAP. III.

Le Comte de Montfort cerche occasion d'entreprendre contre le Comte de Toulouse, & le Comte de Foix.

SE voyant le Comte de Montfort paisible possesseur de tout le païs, & n'estant son cœur ambitieux encore content de ce qu'il auoit, proiecte les moyens d'empieter les terres du Comte de Toulouse, & du Comte de Foix, sous pretexte d'estre le protecteur & defenseur de la foi, & de l'Eglise à l'encontre de ceux que lui & le Legat vouloient tenir pour suspects en cas d'heresie. Pour entrer en lice, du conseil du Legat il enuoye letres au Comte Raimond, & aux habitans de Toulouse, pour sauoir

ſçauoir leur intention, & quel accord ils vouloient faire auec le Legat. A cela le Cõte de Toulouſe fit reponſe, qu'il n'auoit rien a demeler auec eux, ni ſes ſuiets auſſi, qu'il auoit fait ſon appointemant auec le Pape, come il auoit montré au Legat, & qu'ils n'auoient aucun droit de l'inquieter, ne courir ſur lui. Ce qu'ayans entendu le Comte de Montfort, & le Legat lui renuoyerent dire qu'il vint par deuers eux pour pacifier le tout. Mais c'eſtoit pour faire de lui come du Comte de Beziers: ce qui lui ſeruit d'exemple & d'auertiſſemant pour ne fier & metre entre les mains de teles gens. Il repondit, que plutoſt il iroit à Rome, & au roi Philippe, & à l'Empereur ſe pleindre du tort qu'ils lui vouloient faire. Ils recercherent pareillemant le Cõte de Foix pour vne ſemblable fin, & ſous la meſme couleur: & i eut quelque appointemant entre eux, qui ne dura guieres.

CHAP. IIII.

Entreprinſe contre ceux de Cabaret tourne en confuſion.

EN ces entrefaites vn nommé Boucart, capitaine de Ceſſac, des places que tenoit pour lors le Comte de Mont-

fort, entreprint de ſurprendre le chateau de Cabaret, apparrenant au Comte Raimõd, nõ guieres diſtant de ce lieu la, place biẽ plus forte, & où i auoit bone garniſon. Eſtant parti auec ſes gens il s'achemina le plus couuertemant qu'il peut, & rencontrant le capitaine de Cabaret nommé Pierre Rogier, qui dauanture eſtoit ſorti ce iour la par maniere desbat accompagné de quatre vingts cheuaux, le penſoit biẽ desfaire. Mais il auint bien autremant, car cõbein que ceux de Cabaret ne penſaſſent à rien, & fuſſent quaſi ſurprins: neantmoins ils ſe defendirent ſi courageuſemant, & combatirent ſi bien, qu'ils taillerent en pieces tous leurs aggreſſeurs, excepté le capitaine Boucart qui fut fait priſonnier, & vn qui ſe ſauua de la mélee, & en porta les nouuelles au Comte de Montfort eſtant à Carcaſſone, qui en fut treſmarri & deplaiſant, & ſoudain deſpecha meſſager, & enuoya letres au Legat le priant de publier croiſade pour le printans, afin de ſe pouuoir venger de ceux qui ne s'eſtoient point voulu laiſſer batre par ſes gens à ſa volõté.

CHAP. V.

Le Comte Raimond ayant eſté à Rome & obtenu vne ſeconde abſolution, ſe laiſſe tromper,

per, trahi par l'Eueque de Toulouse, & par la simulatiō du Legat, auquel il met entre mains la forteresse de Toulouse.

VOyant bien le Comte Raimond que le Legat & le Comte de Montfort lui en vouloient, alla trouuer le roi Philippe pour l'auertir du tort que ceux la lui vouloient faire; duquel ayant obtenu letres fauorables au Pape fit le voyage de Rome, pour obuier aux desseins pernicieux de ses ennemis & s'asseurer contre eux. Le Pape lui donna vne seconde absolution, & vn riche manteau auec vn aneau de grande valeur qu'il portoit, pour tesmoignage de sa bonne affection enuers lui. Estant de retour, & ayant montré au Legat & au Comte de Montfort l'asseurance qu'il auoit du Pape, ils firent semblant d'en estre bien ioyeux & contens, combien toutesfois qu'ils en estoient tresmarris & deplaisans, & ne tendoient qu'à lui faire deplaisir. A quoi ils paruindrent par la fraude & déloyauté de Folquet Eueque de Toulouse homme pernicieux, lequel abusa telemant de paroles le Comte Raimond, qu'il lui persuada, de bailler au Legat (qui pour lors estoit à Toulouse auec le Comte de Montfort) le chateau Narbonés pour sa demeure, disant que ce seroit pour mieux s'entretenir en

Presens du Pape au C.R.

Hypocrisie du Leg. & C. de M.

Les vertus de l'Eueque de Toul.

amitié auec lui. Le Comte Raimond ne pensant pas à la malice de cet Eueque, sans le communiquer à persone, ne demander conseil à aucun de ses gens mit cete place entre les mains du Legat. en quoi il fit vne grande faute, semblable à celle de son neueu le Vicomte de Beziers, dont plusieurs grans maux s'en ensuiuirẽt, & la mort d'vne infinité de gens. Et de tout cela cet Eueque fut cause par sa mechanceté. Le Comte cognut bien la faute qu'il auoit faite, & s'en repentit, donant lieu au prouerbe, *Qui seul se conseille, seul se repent.* Aussi tost que le Legat eut mis le pié dans le chateau, il le fortifia, & i mit garnison telle qu'il voulut, auec intention de le bien garder, & tenir la ville en suietion, dont les habitans furent mout marris & deplaisans. Et dés lors ce bon prelat ne cessa de conseiller au Legat & au Comte de Montfort de prendre & saisir toutes les villes places & chateaux qu'ils pourroient sur le Comte Raimond: à quoi ils ne pensoient que par trop eux-mesmes, & n'auoient besoin d'i estre solicités d'ailleurs. Ils tendoient à ce but de se faire craindre & redouter par tout, & tenir le monde en suietion, & ruiner le Comte de Toulouse, & lui oster ses terres sous couleur d'heresie.

Cõseil pernicieux d'Eueque.

CHAP

CHAP. VI.

Plusieurs cruautés commises des vns contre les autres.

ENuiron ce tans la vn nommé Girard de Popions, cheualier, d'auprés de Minerbe, laissa le parti du Comte de Montfort & se saisit d'vn chateau du territoire de Beziers nommé Pinsegier. Voyant que le dit Comte venoit pour le reprendre, il abandona la place, & s'enfuit de nuit, aprés qu'il eut fait sauter quelques vns d'vne tour en bas. Il emmena auec soi deux cheualiers ausquels par grande inhumanité il leur fit creuer les yeux & couper le nais & ainsi les enuoya tous nus au Comte de Montfort, desquels l'vn mourut sur vn femier. Ainsi le raconte le moine, mais l'autre historien en parle vn peu autremant, disant que ce fut par vn depit que le sieur de Popions print cete place la & i mit le feu & tua tout ce qu'il i trouua pour se vẽger de la mort d'vn sien oncle, qu'vn gentilhome du Comte de Montfort auoit meurtri. dont toutefois iustice auoit esté faite. Car il fut enterré tout vif en vne fosse, où il mourut.

Il auint aussi, qu'vn Abbé enuoyé de la part du Comte de Foix pour aller a saint

Gilles traiter de quelques affaires auec le Legat, come il fut en chemin hors de Carcassone enuiron vne lieüe, Guillaume de Rochefort frere de l'Eueque de Carcassone courut aprés lui accompagné de gens armés, qui le fraperent, & lui firent trente six playes, & a vn sien couuers vingt quatre, dont ils moururent tous deux. De deux moines qui le suiuoient, l'vn se sauua de vitesse, l'autre demeura sur la place ayāt receu douze playes.

Abbé & deux moines tués.

Les cruautés que les Croisés exerçoiēt contre les Albigeois, estoient si grandes, que ceux qui defendoiēt le parti des Albigeois, ne se pouuoient contenir quelquefois d'outrepasser les bornes d'humanité, mesmes à l'endroit de la pretraille pour estre les boutefeux de cet embrasemant. Vn iour le Comte de Foix estant venu à Pamies enferma l'Abbé & les chanoines dedans le montier, où ils demeurerent trois iours sans boire & sans manger, & puis les mit debors, & chassa hors de la ville quasi tous en chemise : & fit defense à tous, que nul ne fut si hardi de heberger aucun d'iceux. Il fit abatre vne grande partie du montier des chanoines & en fit refaire la cloture du château de Pamies. Vne fois come les chanoines du montier de sainte

Marie le virent venir, ils s'enfermerent dedans, où il les tint assiegés, tant qu'ils i souffrirent beaucoup de mesaises, & leur falut boire leurs vrines: en fin ils se rendirent a lui, & il les print a merci, & racheterent le montier de cinquante marcs d'argent.

Outre ce que dessus, le moine raconte vn fait etrange, que ie n'ai voulu obmetre; C'est qu'il i auoit deux cheualiers qui estoient des plus aimés & fauoris du Cõte de Foix. Or come ainsi soit qu'ils eussent amené leur mere au chateau de Pamies pour i faire sa demeure, l'Abbé & les chanoines i vindrent, & la ietterent hors du château, pource qu'elle estoit heretique (dit le moine) come ses deux fils, & i semoit le venin de son heresie. De ce fait le Comte fut grandemant irrité, & principalemant les deux cheualiers, l'vn desquels fut telemant outré de courroux & de vengence, qu'vn iour voyant qu'vn pretre chantoit la messe en vn montier prés de Pamies, il entre dedans, & lui coupe la teste sur l'autel, & le met en pieces, en depit de l'Abbé & des chanoines.

Vn gentil home coupe la tete d'vn pretre chantant messe.

Entre les chateaux qui s'estoient retirés de la main du Comte de Montfort en nombre de quarante, il i eut le chateau de

Cruauté du C. de M.

Beron pres de Montreal, que le dit Comte print dans trois iours, où il fit creuer les yeux à plus de cẽt homes & couper le nés: à vn d'eux il laiſſa vn œil pour les mener & conduire iuſques à Cabaret à leurs gẽs.

CHAP. VII.

De la prinſe du chateau de Minerbe, & de ceux qui i furent brulés pour le fait de la religion.

APres que le Legat ſe fut rendu maitre du chateau de Toulouſe come nous auons entendu ci deſſus, il ſe mit en chemin auec le Comte de Montfort pour aller deuers Agen & eſſayer de prendre quelques places où ils pourroient. Mais ils trouuerent tele reſiſtance en ces quartiers la, que force leur fut de s'en retourner ſans rien faire. Ainſi auec leurs troupes & gens de guerre ils couroient ça & là mangeans & pilians le poure peuple, & detruiſans tout ſous pretexte de vouloir extirper l'hereſie : eſtans heretiques tous ceux qui tomboient entre leurs mains, & auoient dequoi. Eſtans de retour de ce beau voyage ils allerent metre le ſiege deuant Minerbe, qui fut l'an de notre Seigneur 1210. enuiron la fin du mois de Iuin, aidés d'Ameri

meri ſeigneur de Narbone & des habitans qui hayoient ceux de Minerbe, non pour le fait de la religion, mais pour auoir ſouuentefois receu domage d'iceux. C'eſt vn chateau merueilleuſemant fort d'aſſiete pour eſtre ſur vn rocher treshaut, & ayãt à l'entour de ſoi de ſi profondes valees, que les aſſigeans qui eſtoient d'vn coté, ne pouuoient doner ſecours à ceux qui eſtoient de l'autre. Il eſt és frontieres d'Eſpagne ſelon l'hiſtoire du Languedoc. Par vn engin qu'on appeloit vne pierriere dont on ietoit forces pierres, le chateau fut beaucoup endomagé. Neanmoins ceux de dedans ſe defendirent touiours courageuſemant auec grande perte de leurs ennemis, iuſques à ce que par faute de viures, & n'ayans point d'eau, ils furent contrains de ſe rendre. Le ſeigneur du chateau ſortit pour parler au Comte de Montfort, qui ne voulut rien faire ſans le Legat, lequel ordona que tous ceux du chateau mourroient, s'ils ne ſe vouloient reconcilier à l'Egliſe. Auec cete reſolution ils allerent au chateau portans le ſigne de la croix & aprés la baniere du Comte, & entrans dedans on chanta, *Te Deum laudamus* &c. L'Abbé de Vaux s'entremit de parler à ceux qui eſtoient au chateau, pour eſſayer

Situation du chaſteau de Minerbe.

de gaigner quelque chose sur eux, & les diuertir. Mais sans attendre qu'il eut acheué ses propos, ils s'ecrierent tous ensemble disans, *Nous ne voulons point quiter notre foi, nous reietons la votre de Rome: vous trauaillez pour neant, car ne mort ne vie ne nous fera abandoner notre croyance.* Tele fut la repõse & resolution des homes qui estoient assemblés en vne maison. Cele des fames qui estoient toutes ensemble en vne autre maison ne fut moindre. & les trouua le dit Abbé au tant ou plus resolues & hardies que les homes; de maniere que toutes ses paroles ne seruirent de rien. Le Comte de Montfort les fit tous sortir hors du chateau homes & fames, & ayant fait allumer vn grand feu on les ieta dedans. Eux mesmes s'i auançoient come d'alegresse, qui estoit chose emerueillable. Ainsi ils furent brulés en nombre de cent & quarãte persones, come vrais Martrys de Iesus Christ, n'ayans voulu approuuer les superstitions, ni le leuain des Phariſiens de l'Eglise Romaine. Il n'i eut que trois des fames qui euiterent le feu par infirmité, tout le reste du chateau s'accommoda à la volonté du Legat. La place demeura entre les mains du Comte de Montfort, & donna au seigneur du lieu recompense au vicomté du Beziers,

Fermeté de foi en ceux de Minerbe.

Cent & quarante personnes sont brulees à Minerbe, pour le fait de la religion.

Beziers,qui depuis quita ſon parti.

CHAP. VIII.

Le chateau de Termes eſt prins, & quelques autres places.

APrés que Minerbe fut reduit en la puiſſance du Comte de Montfort, le chateau de Termes fut auſſi toſt aſſiegé, & dura le ſiege aſſés longuemant, pour la grande reſiſtance que faiſoiēt ceux de dedans, leſquels failloient courageuſemant ſur leurs ennemis auec grande perte d'iceux. Mais en fin l'eau leur defalit, dont ils furent reduis en grande neceſſité,& de l'indiſpoſition des corps qui s'en enſuiuoit, pluſieurs en mouroient. Vn iour d'vne grande pluye qu'il fit ils remplirent tant de vaiſſeaux qu'ils peurent: mais en fin ces eaux s'eſtans corrompues, dont on ſe ſeruoit pour petrir & faire potage, vne tele dyſenterie ſe mit entre eux, que tous ceux qui eſtoyent touchés de cete maladie mouroient ſans que nul echapat. Voyans cela ils delibererent & reſolurent d'abandōner la place & de ſortir & de ſe ſauuer du mieux qu'ils pourroient. Ce qu'ils firent ſans que leurs ennemis s'en apperceuſſent pour les arreter ou leur doner quelque em

pechemant. Estans sortis auec leurs armes ils prindrent leur chemin deuers Cathalogne estans la plupart d'entre eux Cathalans. Le Capitaine seigneur du chateau se souuenant qu'il auoit oblié quelques hardes voulant retourner au chateau fut pris, & mené prisonier au Comte de Montfort, lequel entendant que la place estoit vuide & sans defense, il s'en saisit aussi tost, n'i trouuant que des fames du païs, qui s'estoient là retirees aueques leurs biens, ausqueles il ne fut fait aucun deshonneur ni deplaisir, qui fut chose louable à icelui Côte. Le bruit de la prinse du chateau de Termes fut cause, que plusieurs autres places furêt abandonées de leurs garnisons, dont vne bone partie furent prins en fuiant, & brulés sans aucune merci. Le chateau d'Albios fut du nombre de ceux la, qui estoit vne forte place. & tout ce païs la vint en la puissance du Comte de Montfort.

Fait louable du C. de M.

Plusieurs estâs prins sont brulés par le C. de M.

Le moine racôtant cete histoire dit que le chateau de Termes qui estoit au territoire de Narbone, à cinq lieuës de Carcassone estoit merueilleusemant fort d'assiete, & edifié sur le sommet d'vne montagne, & dessus vne haute roche, ayant tout à l'entour de soi des valées profondes côme des abymes, & vn eau qui couroit par embas

Assiete du chateau de Termes.

embas circuissant la place: de maniere que pour aller au chateau il faloit descendre bien bas, & puis grauir contre mont, & i a-uoit à vn iet de pierre du chateau vne tour qui gardoit l'auenue, & rendoit le lieu encore plus fort. Dont le seigneur du chateau ne redoutoit guiere persone non pas mesme son seigneur le Vicomte de Beziers. Souuant il entreprenoit contre le Comte de Toulouse & mesme contre le roi d'Aragon se tenant fier de cete forteresse. Là ne s'estoit point dite de messe, il i auoit biẽ trente ans passés ou plus. Durant ce siege arriuerent de France l'Eueque de Chartres, l'Eueque de Beauuais, le Comte de Dreus, & le Comte de Põtieure, ensemble plusieurs autres, qui venoient à cete guerre come en pelerinage pour gaigner les pardons. Il i auoit vn Arcediacre de Paris qui mout trauailloit en ce siege, faisant cueilletes en l'armee pour fournir aux frais des engins de baterie, & menant les pelerins au bois pour couper & emporter la matiere qui leur faloit. Aprés plusieurs assauts & efforts la tour qu'on appeloit Terminet fut prinse ayant esté quitee de nuit par ceux qui la tenoient, qui se retirerent dedans le chateau. Les soldats de l'Eueque de Chartres i entrerent aussi tost, & i mi-

Il i auoit 30. ans ou plus que messe n'auoit point esté dite à Termes.

Eueques à la guerre.

Arcediacre fait cueilletes pour les engins de guerre.

rent l'enseigne de leur capitaine. Parainsi les Eueques estoient en cete guerre la gens darmes. Alors vindrent à ce siege les Lorrains, & quelque tans aprés le chateau fut abandoné.

CHAP. IX.

Les beaux articles du Legat cõtre le Comte Raimond.

ENuiron ce tans la le Comte Raimond fut appelé à saint Gilles pour se presenter deuant le Legat, là où il comparut en personne, mais estant auerti du tort que on lui auoit voulu faire, il s'en retourna à Toulouse. Il i en auoit du conseil du Legat auquels les passions d'icelui deplaisoient grandemant, & ne pouuoient consentir à tele iniquité, que le dit Comte fut spolié de ses terres, veu l'absolution qu'il auoit du Pape, & qu'il se rendoit touiours obeissant aux mandemans du Legat, auquel mesmes il auoit deliuré le chateau de Narbonés la meilleure de ses forteresses. Neantmoins le Legat lui enuoya derechef pour la seconde fois messager exprés pour lui signifier qu'incontinant & sans delai il le vint trouuer à Arles, là où le conseil se de-

L'animosité du Leg. contre le C. R. deplait à aucuns de son conseil.

uoit assembler pour son affaire. Le Comte ne falit de s'i rendre come fit aussi le roi d'Aragon, auquel pareil commandemant auoit esté fait. Eux deux s'estans presentés au Legat, aprés leur arriuee, il leur commanda (voyez l'audace & tyrannie de cet Antechrist) de se retirer en leurs logis, & s'i tenir iusques qu'on les manderoit, & qu'ils n'eussent a partir de la ville sans son congé ou de son conseil. l'Eueque de Toulouse faisant touiours instance contre son seigneur & pourchassant sa ruine fut conclu & arreté par le conseil du Legat ce que s'ensuit.

Que le Comte de Toulouse des incontinant doneroit congé à tous ses homes de guerre sans en retenir pas vn seul.

Qu'il seroit obeissant & suiet à l'Eglise, de laquele il repareroit les domages & satisferoit aux couts & frais.

Qu'en toutes ses terres on ne mãgeroit que de deux sortes de chair.

Qu'il metroit hors de ses terres tous les heretiques & leurs alliés. (Cõsiderez l'equité de cet article. Car si le fils ne doit point porter l'iniquité du pere, come il est dit en Ezechiel, combiẽ moins les affins de leurs alliés?)

Qu'il metroit entre les mains du Legat

& du Côte de Montfort tous ceux qui lui seroyent nommés pour en faire a leur volonté,& ce dans vn an.

Que nul en toutes ses terres fut noble ou roturier ne porteroit aucun habillemēt de prix, sinon que capes noires & meschantes.

Que toutes les places fortes & chateaux de defense à lui apartenans seroyēt abatus & mis par terre.

Qu'aucun gentilhome des siens ne demeureroit dedans aucune ville ou chateau, mais feroit sa residence aux chāps en maison champetre,come vn vilageois.

Qu'en ses terres il ne leueroit autres peages que ceux d'ancieneté.

Que chaque chef d'hostel payeroit par an au Legat quatre deniers Toulosains. (mais ie vous prie, à quel droit? Voyez le bon prelat, qui n'est point conuoiteux de gain deshonete, come sainct Pol requiert 1. Tim.3.)

Que quand le Comte de Montfort, ou aucuns de ses gens iroient par ses terres, ils ne payeroient rien,de tout ce qu'ils dependroient. (c'est du cuir d'autrui faire larges courroyes.)

Qu'ayant fait & accompli tout ce que dessus,il iroit outre mer faire la guerre cō-

tre

tre les Turcs, ſans iamais retourner de par deça que par le mandemant du Legat. (C'eſtoit pour s'en deffaire du tout. Mais quele impudence, d'vſurper tele authorité ſur vn ſi grand ſeigneur? n'eſtoit ce pas lui commander come a vn poure & miſerable eſclaue? Il eut trouué plus de raiſon & humanité entre les Turcs, qu'auprés de ce Legat.)

Qu'apres toutes ces choſes le Legat & le Comte de Montfort lui rẽdroient toutes ſes terres & ſeigneuries, quand il leur plairroit. (c'eſt a dire, iamais, qui eſtoit ſe moquer de lui tout ouuertemant.)

Voila les beaux articles du Legat, eſtãs ſi eloignés de raiſon & d'equité, & pleins de tele barbarie, qu'on ne les oſa publier en pleine audiance: ains les enuoya on au Comte Raimond pour les lui notifier en particulier: leſquels il communiqua au roi d'Aragon ſon beau frere, qui lui dit les ayant veus, *Pla vous an paga*. c'eſt a dire, Ils vous ont bien payé. Il diſoit bien vrai. Car c'eſtoit de la meilleure monoye qui eut eſté forgee au puis de labyme par le prince des tenebres.

Le moine voyãt l'abſurdité de ces articles tyranniques n'en fait aucune mention en ſon hiſtoire: ſeulemant il dit, que mai-

tre Theodose (qui auoit esté adiont a maitre Millon Legat, come nous auons veu au 8.chap. du second liure) & l'Abbé de Cisteaux consulterent entre eux deux secretemant, & resolurent, de ne receuoir le Comte de Toulouse à aucune iustificatiō des choses dont ils le chargeoient. Neantmoins afin qu'il ne semblat qu'ō lui voussit faire tort, ils l'appelerent par deuant eux à saint Gilles : & quoi qu'il seut dire, ils l'excommunierent. Car ainsi ils l'auoiēt arresté. Voyez leur trahison & mechāceté, & vous fiez à teles gens. I'ai bien voulu remarquer l'obmission de notre moine touchant les sudits articles, pour montrer euidammant le peu de fidelité qu'il i a en ce qu'il raconte, & qu'il ne faut pas legeremant aiouter foi a tout ce que lui & ses semblables recitent touchant ces matieres. Ils ont ecrit ce qu'il leur a pleu, & ont mis sous silence, ce qui leur deplaisoit, ou faisoit cōtre eux. Le Comte Raïmond ayāt veu le contenu de ces articles partit aussi tost de la ville d'Arles sans prendre congé du Legat, & s'en retourna à Toulouse. Le roi d'Aragon se retira aussi.

CHAP. X.

Le roi d'Aragon reçoit a homage le Comte de Monfort pour la terre de Carcassone & la cité. La croisade est derechef publiee contre le Comte Raimond, & est le chateau de Cabaret rendu traitreusemant au Comte de Montfort.

COme vne grande partie du Comté de Foix estoit du fief du roi d'Aragon, aussi estoit la terre de Carcassone. A raison dequoi l'Abbé de Cisteaux & quelques Eueques prierent le dit roi instaminant de vouloir receuoir le Comte de Montfort a home pour la terre de Carcassone. Ce qu'ayant refusé, vaincu toutefois en fin par les prieres & importunité d'iceux il s'i accorda, & receut l'homage estant le Comte à genoux deuant lui. Icelui Abbé enuoya l'Eueque de Toulouse en France pour precher la Croisade & emouuoir encores tout le monde contre le Comte Raimond, disant qu'il se rebelloit contre l'Eglise, & soutenoit tous les heretiques du païs. Si se croiserent l'Eueque de Paris, le Chantre de Paris, le Comte d'Auxerre, Robert Cortené, Enguerran de Crouï, & Robert de Cornaille auec plusieurs autres personages de nom, lequels firent vne grande

Le Roi d'Aragō souuerain du Comté de Foix & de Carcassone.

Le C. de M. à genoux deuant le Roi d'Aragō, lui faisant homage pour la terre de Carcassone.

Croisade prechee en Frāce par l'Eueque de Toul.

L'Eueque de Toul. conducteur d'armee.

armee, que l'Eueque de Toulouse conduisit iusques à Carcassone. Apres estre arriués il fut resolu qu'on iroit assieger Cabaret, qui seul restoit de toutes les places du pays a estre mis en la puissance du Comte de Montfort. Sentant cela le capitaine de ce chateau Pierre Rougier commença a s'estoner & en fin delibera de rendre la place, ce qu'il fit par le moyen de Boucart qu'il tenoit prisonier d'assés long tans, capitaine auparauant de Cessac, come nous auons entendu ci dessus au chap. 4. de ce liure. Il le mit hors de prison, & l'enuoya au Legat & au Comte pour traiter auec eux de la reddition de Cabaret par condition qu'il ne perdroit rien de son bien. ce qui lui fut accordé. & aussi tost l'armee marcha pour i aller, & fut mis le chateau entre les mains du Legat & du Comte, qui i mirent garnison de leurs gens. Aprés quoi plusieurs autres places des enuirons se rendirent aussi, & quasi tout le païs fut reduit à l'obeissance d'iceux. Pendant ce tans la le Comte de Toulouse aprés auoir fait entendre à tous ses suiets principalemant aux habitans de Toulouse la seruitude que le Legat leur vouloit imposer, suiuant le contenu des articles dont il a esté parlé ci dessus, & veu le courage qu'ils

auoient

auoient de lui doner toute aide & ſecours contre ſes ennemis , ſingulieremant ceux de Touloufe & de Montauban;il pria tous ſes amis & alliés de s'employer pour la defenſe de ſes terres,que le Legat & le Comte de Montfort lui vouloiẽt oter. Ce qu'ils firent volontiers pour l'amour qu'ils lui portoient. Car il eſtoit aimé par tout le mõde hors mis la pretraille. Ceux d'Albigés vindrẽt à ſon ſecours,& ceux de Bearn, ceux auſſi de Comminge, & le Comte de Foix, & quelques vns du pays de Carcaſſone.

Montaubã promet toute aide au C. Rai. contre le Leg. & le C. de M.

CHAP. XI.

De la deffaite des Allemans durant le ſiege de Lauaur.

LA ville de Lauaur eſtoit forte, riche & grande, aſſiſe ſur la riuiere d'Agote, à cinq lieües de Carcaſſone tirant vers Toulouſe, de laquele eſtoit Dame vne nommee Giraude, tenue pour heretique, ſœur d'Aimerig ſeigneur de Montreal vaillant capitaine,qui pour lors eſtoit là dedans auec elle, enſemble pluſieurs autres braues homes. Là il s'eſtoit refugié n'ayant autre retraite. Car le Legat & le Cõte de Montfort lui auoient raui ſes places, aſſauoir

Montreal,& Laurac le grand, & tué la plupart de ses gens. Le siege vint la deuant qui fut renforcé par les troupes qui vindrent de Normandie conduites par quelques Eueques, come celui de Lisieux & autres.

Durant ce siege arriua vne armee d'Allemãs en nombre de six mille homes pour donner secours au Legat & gaigner les pardons. mais ils gaignerent plus de coups que de pardons. S'estans logés au lieu de Montioire & aux enuirons, l'auertissemant en vint à Toulouse où estoit le Comte Raimond, le Comte de Foix & autres seigneurs. Aussi tost le Comte de Foix part auec ses gens de guerre & marchant toute la nuit se vient metre en embuscade dedans vne forest, par où les Allemans deuoyent passer pour aller au siege. Les gens du païs sachans l'entreprinse du Comte de Foix prindrent les armes & se mirent auec lui, & tous ensemble le lendemain au matin à soleil leuant come les Allemans passoient, ils les chargerent & fraperent de tele sorte, qu'ils les deffirent entieremant, & furent tous que morts, que bleßés, que pris. De six mille qu'ils estoient, il n'en eschapa qu'vn, & ce fut vn Comte qui se sauua des la premiere charge, & en porta les nouueles au Legat & au Comte de Montfort, le-

quel

quel auſſi toſt fit marcher quatorze mille homes deuers Montioire penſant donner quelque ſecours aux ſiens & ſe venger de ſon ennemi. Mais ce fut trop tard. Car le Comte de Foix s'eſtoit deia retiré à Mongiſcart, & ne trouua le Comte de Montfort ſur la place que de morts que de bleſſés, qui eſtoit vn triſte & hideux ſpectacle. Quant aux bleſſés il les fit metre ſur des charretes, & conduire iuſques au camp de Lauaur pour les faire penſer, & les morts les fit enterrer auant que partir de là, afin que les bétes ne les mangeaſſent.

Le moine racõte, qu'en cete decõfiture il i eut vn pretre qui s'enfuit de cete melee en vn montier prés de là pour ſe ſauuer, & que Roger Bernard le fils du Comte de Foix courut apres lui, demandant qu'il eſtoit, auquel il repondit, qu'il eſtoit pretre. Et il lui dit, qu'il lui montrat la marque de ſa pretriſe. Le pretre lui montra ſa courone, ſur laquele auſſi toſt il dona vn grand coup de ſa hache, dont la ceruele fut ependue ſur le paué. C'eſt vn conte fait a plaiſir pour rendre tant plus odieux les Albigeois. Le pretre Sorbin aioute du ſien à cete fable vn menſonge encore plus impudant, c'eſt que ce pretre eſtoit pour lors vetu d'vne chape quand il fut frapé. Cho- *Conte fabuleux du Moine.*

se bien vrai semblable, qu'en vn tel effroi il eut tant de loisir de s'accoutrer de la sorte.

Autre conte de mesme farine.

Notre moine forge ici vn conte miraculeux à sa mode, disant, qu'ainsi que le Comte de Montfort passoit par où les Alemans auoyent esté deffaits, on vid vne colomne de feu descendant du ciel sur les occis. Ceux qui s'approcherent pour voir que c'estoit virent les morts gisans chacun ayãt ses mains enforme de croix sur la poitrine,& lors les enterrerent. Si c'eust esté quelque habile home, il eut donné quelque signification de cete colomne de feu, qui pouuoit seruir de clarté durant la nuit, come aux Israelites par le desert: mais ceux ci estoyent morts, & n'auoyẽt plus besoin de lumiere. La colomne de nuee & d'obscurité leur eut esté plus fauorable durant leur vie,pour les garder des coups de leurs ennemis. Il i a pensez, quelque mystere grand & profond és mains des morts croizees sur la poitrine. Sorbin aioute du sien, qu'ils furẽt trouués couchés à la renuerse. Et pour mieux colorer la fable, il attribue à sõ autheur ces paroles, chose admirable, que i'ai ouye mesme de la bouche de Fulco Eueque de Toulouse, qui i estoit des premiers. Ce qui ne se trouue aucunemant en mon

en mon exemplaire. Et quand bien il i seroit, ce temoignage requerroit caution. L'historien du Languedoc autheur non suspect & digne de foi ne fait aucune mentiō de toutes teles fariboles. Ce qui montre ouuertemāt, que teles choses sont fausses & cōtrouuees. Car selon qu'il estoit home de bone consciēce, il n'eut point voulu celer teles choses. Mais le moine n'a fait aucun scrupule de mentir de la sorte, estimant que cestoit *officiosum mendacium*, vn mensonge seruant à l'auancemant de notre mere saincte Eglise, & pourtant estre licite.

CHAP. XII.

De la prinse de Lauaur, & des horribles cruautés qui i ont esté perperrees.

APres cete deffaite d'Allemans dont nous venōs de parler au chap. precedant, continuant le siege deuāt Lauaur, les assigeans dresserēt vne tour de bois contre les murs de la vile, sur laquele ils auoient mis vne croix, pour depiter les assiegés: lesquels tirerent de leurs engins pour abatre cete croix, & firent tant qu'ils la rompirent & mirent en pieces : dont se leua entre eux vn grand cri de ioye voyans cete

croix abatue.

Chat engin de guerre pour saper.

Finalemãt leurs ennemis ayans apreté le chat, pour saper, ils l'aualerẽt iusques aux fossés, & à l'heure mesme i ieterent grande quantité de bois & de pierres pour le remplir. Mais ceux de la ville venoient de nuit par vn conduit qu'ils auoyent fait sous terre, & otoient des fossés tout ce qu'on i ietoit de iour. Souuentesfois aussi de longs crocs de fer pour accrocher ceux qui estoient desous le chat & les tirer en bas au fossé. Ils vindrent de nuit par cete voye la ieter sur le chat des etoupes, de la poix, & du feu pour le bruler. Ce que voyans leurs ennemis coururẽt aux armes pour defẽdre leur chat. Deux Cõtes d'Alemagne se iet-terẽt dans le fossé auec leur suite que ceux de la ville receurẽt à coups d'espee & combatirent vaillammant; tant qu'ils furent contrains pour la multitude des assaillans se retirer dans la ville. Et pourautant que ce conduit par desous terre apportoit grand domage aux assiegeans, ils s'auiserent d'vn moyen pour empecher l'auenue de ceux de la ville. On apporta des coupeaux de bois sec, de la poix, & des etoupes, & mit-on tout cela ensemble à l'issue de ce conduit, puis on i bouta le feu, & du bois vert par dessus, auec de l'herbe pour

retenir

retenir la fumee & la faire aller tout du long. Ce qui auint, de maniere que ne pouuans ceux de la ville faillir par là pour la grande fumee qu'il i auoit, les ennemis remplirent soudainemant le fossé, & aussi tost à toute force ils menerent le chat au pié de la muraille nonobstant la grande resistance que faisoient les defendeurs. Et combien qu'ils iettassent de grandes pierres sur le chat pour le rompre, poix & feu pour le brusler, si ne peurent ils empescher que ceux qui estoient desous ne fissent breche & ouuerture à la muraille : par où comme les vns entrerẽt en la ville, les autres i entrerent par escalade, & ainsi fut prinse, six mois aprés qu'ele commença a estre assiegee: Come l'assaut se dõnoit tous les Eueques estans sur la contrescarpe du fossé, auec grand nombre de Clergé presant vn Abbé de l'ordre de Cisteaux qui lors estoit Vicelegat, se mirent a chanter tous ensemble a haute voix: *Veni creator Spiritus*, &c. Ils prioiẽt que le S. Esprit remplit les cœurs de leurs gẽs qui estoiẽt à l'assaut. Pourquoi faire? pour tuer, saccager, pendre, bruler, & commetre des cruautés du tout enormes, come il auint, & come cés bõs prelats desiroyent estre fait. Estoit ce bien inuoquer le S. Esprit, qui est l'E-

Vsage du chat.

Pendant l'assaut le Leg. & Eueques chantent Veni creator Spir.

ſprit de toute douceur, benignité & manſuetude? N'eſtoit-ce pas ſe moquer de Dieu, & profaner vilainemant ſon ſainct Nom?

Là i eut vne grande occiſion d'homes, fames,& petis enfans ſans aucune compaſſion & miſericorde. Aimerig le frere de la Dame du lieu fut prins, & bien quatre vingts gentiſhomes auec lui leſquels furēt menés hors la ville, & par le commandemant du Comte de Montfort pendus & etranglés. Icelui Aimerig fut pendu en vne potance plus haute que tous les autres, pource qu'il eſtoit le plus grand. Le moine dit, qu'il fut pendu le premier, & come on eſtoit aprés pour depecher les autres, les potances qui auoient eſté mal plantees, cheurent par terre. Le Comte ne pouuant attendre qu'eles fuſſent redreſſees, commanda qu'ils fuſſent abandonés aux pelerins, qui auſſi toſt les maſſacrerent. La ſœur d'Aimerig Dame de la ville fut prinſe, & ietee dans vn puis toute viue, ſur laquele on ieta force groſſes pierres pour l'aſſomer & acrauanter du tout. ô quele cruauté, ô quele rage & forſenerie, veu la perſone & le ſexe! ô combien d'efficace auoit là l'eſprit de fureur, & la puiſſance de tenebres! C'eſtoit leur *Veni ſancte Spiritus* qu'ils auoient

Quatre vings gentishomes pendus à Lauaur.

La dame de Lauaur eſt iettee dans vn puis. Enorme cruauté.

auoient ſi bien chanté. N'a ce pas eſté vn tresbel exẽple du zele qu'ils ont eu à maintenir de cete ſorte leur foi catholique & Romaine? Ouït on iamais parler d'vn ſi etrange & enorme fait? Qui eſt le Scythe ou Tartare, le Tuc, ou le Saraſin, qui onques ait commis vne tele inhumanité? Qui ne condannera d'impieté tels & ſi mechans homes? & qui ne deteſtera la memoire de ces monſtres execrables? Les Chananeens furent gens du tout abominables, & pource mis a interdit, deſtinés a eſtre entieremant detruits & exterminés. Dieu toutefois n'a pas voulu qu'on ait vſé de plus grieue punition contre eux que de l'epee: come il apert des cinq rois, lequels aprés leur deroute s'eſtans mucés en vne cauerne, Ioſue fit bien rouler des groſſes pierres ſur la gueule d'icele, mais non pas pour les accabler là dedans : mais ſeulemant pour les garder iuſques à l'entiere deconfiture de leur armée. Il ſe contenta les ayant fait ſortir de là de les tuer & faire pendre. Mais ces bourreaux ici pires que tygres, ne ſe ſont pas contentés de faire mourir ſimplemant cete Dame, ſi non d'vne façon horrible, la ietant au fons d'vn puis, & force pierres ſur elle. Voila les bons defenſeurs de l'Egliſe, les grans zelateurs de la

foi, & la deuotion de ces gentils pelerins.

Acte louable d'vn gentilhome digne de memoire.

Parmi vne tele barbarie Dieu voulut qu'il i eut quelque humanité. Il toucha le cœur de quelque notable gentilhome, lequel ayant entendu que quelque nombre de fames au commencemant de la tuerie s'estoient retirées auec leurs enfans en vn certain lieu pria le Comte de les lui donner. Les ayant reçeues les garda bien & honetemant, & leur fit cete courtoisie, de se pouuoir retirer où elles voudroient: & ne receurent aucun outrage ni deshonneur. Qui fut vn acte vertueux & de grāde loüange à ce gentilhome, & digne de memoire.

Ainsi cete poure ville piteusemant depeuplee de ses habitans fut toute piliee & saccagee. laquele desolation auint le 3. iour de Mai l'an de notre Seigneur 1210.

CHAP. XIII.

Le Comte de Montfort prent Casser par composition. Gaigne le frere du Comte Raimōd, Vient deuant Toulouse le Clergé en estant sorti.

EStant la ville de Lauaur en la puissance du Cōte de Montfort, come nous venōs de voir, il i eut aussi beaucoup d'autres

places

places & chateaux qui vindrent entre ses mains, come Montioire qu'il fit abatre iusques au rais de terre l'ayant trouuee abandonée.

Aprés l'auoir fait raser le Comte de Montfort alla assieger Casser. Cependant le Comte de Toulouse fit bruler Castelnau, bien qu'il fut à lui, afin que l'ennemi ne s'en seruit. Ceux de Casser voyans qu'ils ne pouuoient pas longuemant tenir, ores que la place fut forte, se rendirẽt par composition, en liurant ceux qu'on appeloit heretiques à leurs ennemis. Les Eueques les voulurent precher, mais ils ne gaignerent rien aprés eux. On les brula en nombre de soixante persones. Le lieu appartenoit au Comte Raimond.

Castelnau est bruslé.

Soixante persones de Casser sont brulees fermes en leur religion.

L'Eueque de Toulouse pour rẽdre plus odieux le Comte son seigneur, come si toute la ville eut esté excommuniee, manda au Preuot de l'Eglise & aux chanoines de Toulouse, qu'ils sortissent de la ville aussi tost. Ce qu'ils firent & nus piés, portans auec eux leur hostie, pour faire la bone mine. C'estoit en tans d'esté, parquoi leur penitance n'estoit pas de trop grand merite. En cet equipage ils vindrent au camp auec leur dieu. Tele fut la malice de cet Eueque, duquel aussi l'audace ne fut

Malice de l'Eueque de Touls

moindre, quand vn iour qu'il vouloit faire ſes ordres à Toulouſe il enuoya dire au Comte que par maniere desbat il allat en quelque lieu hors la ville, tant que la meſſe fut dite, pource qu'eſtant excommunié on ne pouuoit faire aucun ſacremant d'Egliſe en ville qu'il fut. De ces paroles le Comte indigné lui enuoya dire par vn ſien gentilhome, que ſur peine de ſa vie il ſortit de la ville, & hors de ſes terres. Ce qu'il fit quelques iours aprés, & depuis en fit ſortir le Clergé aprés la prinſe de Caſſer.

Impudence d'Eueque.

Ces choſes faites le Comte de Montfort alla deuant Montferrant, où le Comte de Toulouſe, auoit enuoyé le Comte Baudouin ſon frere pour le garder & defendre. Il auoit auec ſoi le Vicomte de Montelar, Raimond de Pieregorde, Pons le Rous de Toulouſe, & autres, iuſques au nombre de quatorze tant ſeulemant: mais qui eſtoient tous braues homes & vaillans, come ils le montrerent bien au premier aſſaut qu'ils eurent: lequel bien qu'il fut ápre & furieux d'vne armee de quatorze mille homes ils le ſoutindrent courageuſemant, encore que la place ne fut guiere forte, & repouſſerent les ennemis, & rompirent tous leurs engins de baterie, & leur firent abãdoner les foſſés auec grand perte de

te de leurs homes : de maniere qu'ayans esté contrains de se retirer auec leur courte honte ils n'eurent depuis le courage de les r'assaillir. Parquoi voyant le Comte de Montfort qu'il ne pouuoit aiseemant venir au dessus de son entreprinse par la force, s'auisa d'vser de finesse. Il enuoya prier le Comte Baudouin de venir parler à lui. Estant venu lui dit, qu'il auoit pitié de lui & de ses gens, les voyans perdus a la longue, qu'ils ne pouuoient auoir aucun secours, lui tenant toutes les places d'alentour que son frere montroit bien qu'il ne l'aimoit guiere, & qu'il s'en vouloit deffaire, l'ayant fait metre en vn lieu qui n'estoit pas de grande defense : lui conseilloit de se retirer de là, & de s'en aller auec ses gens bagues sauues, par condition qu'il prometoit auec fermét de ne porter à l'auenir les armes contre lui : que s'il se vouloit retirer auec lui, lui donneroit bon entretenemant, & lui feroit part de tout ce qu'il conqueteroit. ce qu'il disoit pour le mieux gaigner, & pour affoiblir d'autant le Comte de Toulouse. A cela s'estant accordé le Comte Baudouin il se retira au lieu de Bruniquel appartenant à son frere, *Bruniquel.* laquelle place il obtint depuis du Comte de Montfort la lui ayant demandee, lors

qu'il marchoit auec ſon armee pour l'aller aſſieger & il n'auoit autre retraite. Ceux de Rabaſteins; de Gaillac, de Montagu, Laguarda pech, Selſas, Laguipia, ſaint Antoni, & autres lieux ſe rendirent au Comte de Montfort: de laquelle reductiõ fut cauſe l'Eueque d'Albi, s'i eſtant employé de tout ſon pouuoir, & i ayãt beaucoup trauaillé, pource que le païs eſtoit plein de ceux qu'on appeloit heretiques.

Le C. de Bar. Le Comte de Bar eſtãt arriué auec vne grande armee il fut reſolu qu'on iroit deuant Toulouſe pour prendre la ville, & en chaſſer le Comte. Si marcherent toutes les forces, & vindrent iuſques à vne riuiere, qui n'eſt qu'à vne demie lieüe de la ville. Dont le Comte Raimõd eſtant auerti il ſe diſpoſa de les bien receuoir.

CHAP. XIIII.

Apres quelques ecarmouches & aſſauts, & le gaſt des champs, le Comte de Montfort leue le ſiege de deuãt Toulouſe, & s'en va rauager au Comté de Foix.

ESTant arriuee l'armee des croiſés a Montandran au bord de la riuiere, le Comte Raimond ſortit de Toulouſe auec cinq

cinq cens cheuaux & bon nombre de gens de pié,& vint iusques au pont pour le gaigner ou rompre. Là i eut de la resistance, & fut le combat mout âpre & furieux d'vne part & d'autre. En fin le Comte Raimond se retira le petit pas en combatant touiours iusques qu'il fut prés de la ville. Alors tournant visage contre les ennemis en ieta par terre vingt & trois, & print le fils du Comte de Montfort & le mena prisonier en la ville.

Les croisés desirans bien d'auoir leur reuenge de la perte qu'ils auoient faite à cete premiere rencontre vindrent deuant la ville pour lui donner l'assaut, où ils ne gaignerent pas beaucoup. Car ceux de la ville estans sortis en bon nombre hardis come lions frapperẽt telemant sur ces pelerins, qu'à la premiere charge ils en tuerent plus de deux cents,& i en eut de blessés autant ou plus. Le cheual du Comte de Montfort i fut tué,& vn home de marque, qui fut bien regreté. Ils combatirent si courageusemant, qu'ils les firent reculer quoi qu'ils eussent esté renforcés par la venue du Comte de Champagne, & de ses gens. La nuit suruenant les Toulousains r'entrerent en la ville.

Le Comte de Montfort se voyant ainsi

batu ne pouuant faire pis se venge sur les blés, & sur les vignes d'alentour de Toulouse, gatant tout & detruisant tout. On coupoit tout le bois des vignes pour en faire fagots, & en remplir les fossés de la ville, qui estoit vne grande destruction & perte non seulemant de la vendange prochaine, mais aussi de plusieurs autres annees. C'estoit faire la guerre cõtre nature, & les arbres fruitiers : ce que toutefois est defendu expressemant au Deuter. chap. 20. Et où estoit alors Monsieur le Legat, de permetre & tolerer ce qui estoit du tout contraire à la Parole de Dieu? Peut estre que lui ne tous ses Eueques n'auoient iamais veu ce passage. Passons outre. Le Senechal d'Agenés & son frere qui pour lors estoient à Toulouse, voyans le degat que les ennemis faisoient par les chams, sont sortis de la ville auec bon nombre de gens de cheual & de pié, que les citadins ont bien voulu suiure, & se sont ietés sur ceux qui les assiegeoient auec tele furie, qu'ils i ont fait vne grande decõfiture & carnage. Voyant le Comte de Foix que leurs gens chamailloient si bien, voulut estre de la partie. Si assembla ses homes, les Biarnois, Nauarrois, & autres, & s'aioignit au Senechal. lors fut le cõflit plus terrible que deuant,

Les croisés detruisent les vignes & les blés.

uant, & i eut plus de ſang epandu. Car la force & le courage eſtoit redoublé aux Toulouſains. En cete melee ceux qui eſtoient au Côte de Bar, ſe voyans en danger ſe prindrent à crier tant qu'ils peurent, à Bar, à Bar, demandãs par cela qu'on les vint ſecourir. Adonc commençoient a retourner ceux qui auoient eſté enuoyés pour faire le gaſt des blés & des vignes, & l'alarme eſtant donnee par tout le camp, chacun s'auançoit pour aller à la recouſſe. Ce que voyans ceux de la ville ne voulans point attendre l'arriuee de tant de gens ſe contenterent de ce qu'ils auoient fait, & ſe retirerent.

Voyant le Comte de Montfort la grãde perte d'homes qu'il faiſoit deuant Toulouſe, ſans rien auancer, & que les viures eſtoient ſi chers au camp, qu'on ne pouuoit plus endurer: car vn petit pain ſe vendoit deux ſous, & vn home en eut bien mangé cinq ou ſix en vn repas, & encore n'euſt-il pas eſté beaucoup raſſaſié: il reſolut de leuer le ſiege, & aller detruire le païs du Comte de Foix. Mais auãt que de partir il voulut qu'on acheuat de gaſter & les vignes & les blés, afin qu'il n'i eut rien de reſte pour ceux de la ville. Alors le Comte de Chalon s'eſt mis en chemin pour s'en *Le C. de Chalon ne approuue*

-int la -erre du -eg. & du -de M.

retourner en son païs, auquel cete guerre deplaisoit, & ne trouuoit point que le Legat & le Comte de Montfort eussent droit de faire tant de maux. Quelques autres seigneurs aussi estimoient que la cause estoit du tout iniuste & inique. Icelui Comte les auoit exhortés à quelque appointemant, mais il ne gaigna rien. Ainsi il s'en alla. Et le camp marcha & tira deuers Hauteriue qui fut prise, & puis reprinse par les habitans : & au retour du Comte de Montfort le chateau fut brulé & abatu. Estant entré en la Comté de Foix, il print plusieurs chateaux, qu'il detruisit : & mit à feu le Bourg de Foix, & fit la guerre non seulemant aux homes & aux murailles, mais aussi aux arbres & aux vignes, les faisant couper par tout : qui est chose etrange & mõstrueuse, en quoi chacun peut voir de quel esprit il estoit mené auec son Legat & sa pretraille. Faisant vn si beau ménage il demeura au païs dixhuit iours. Estant de retour à Pamies, l'Eueque de Cahors le vint trouuer, le requerãt de venir au païs pour receuoir l'homage des Barons & que tous se rendroient à lui, bien qu'ils fussent au Comte de Toulouse. Alors se retira le Comte de Bar auec ses gens, & le Comte de Montfort print son chemin deuers Gaylus, & fit bruler

bruler le fauxbourg de ce lieu. Delà il vint à Cahors; & de ce lieu les Comtes Allemans prindrent congé de lui, & s'en retournerent en leur païs. Et le Comte de Montfort fit là, ce pourquoi il estoit venu.

CHAP. XV.

Le Legat prent vne tour d'assaut, la fait abatre, brule ceux de dedans, & detruit tout le lieu.

QVand nostre Seigneur a dit à Pierre, qu'il remit son epee en son lieu, il l'a reprins par teles paroles d'auoir attenté outre sa vocation, & d'auoir vsurpé l'authorité du magistrat, auquel seul l'vsage de l'epee appartient ou pour la defense des vns, ou pour la punition des autres. C'estoit toutefois en vne cause qui sembloit estre legitime, pour la defense de l'innocent, de celui qui est le Christ le Fils de Dieu viuant, contre ceux qui venoient à lui de nuit come voleurs & brigans. Neãtmoins ce fait lui a depleu, donant a entendre qu'il n'est aucunemãt permis aux persones priuées de prendre les armes de leur propre mouuemant pour faire aucun acte d'hostilité. Que si il n'a point esté licite a S. Pierre de manier l'epee pour ependre le

ſang, cela n'eſt non plus loiſible à ceux qui ſe diſent eſtre ſucceſſeurs. C'eſt du deuoir du Miniſtre de l'Egliſe, dit S. Chryſoſtome, de reprendre tant ſeulemant, & d'amoneter en toute liberté, & non point d'emouuoir guerre, ni manier les armes. Toutefois ce reuerendiſſime Legat n'a fait autre metier durant quelques annees ruinant villes & chateaux, & detruiſant le monde auec tous ſes Eueques, lequels tous enſemble reſembloient aux veneurs, qui harent les chiens aprés les cerfs; ou aux loups affamés ſe ruans ſur la bergerie. Aprés auoir gaſté tout le pais du Comte de Foix, come celui auſſi des enuirons de Toulouſe, ainſi que nous venons de voir, ce Legat ſe retirant auec la moitié de l'armée, & paſſant par la Comté ſaint Felix de Caraman fut auerti qu'au lieu de Caſſas i auoit vne tour dans laquele eſtoient quatre vints ou cent homes de ceux qu'on appeloit heretiques, que ceux de Roque ville i auoyent mis pour les ſauuer durant le paſſage de ce ſenglier, lequel auſſi toſt fit metre ſes gens en armes, commanda l'aſſaut, & fut la tour prinſe, & demolie, & fit bruler tous ceux qui furent trouués là dedans. Non contant de cete cruauté & ruine il fit auſſi detruire tout ce lieu de Caſſas,

Hom. 4. de verbis Eſa. factũ eſt an.

Le Leg. fait bruler quatre vingts ou cent homes.

Caſſas, & le raſa le laiſſant tout deſert. Ayant fait de ſi beaux exploits dignes de ſa legation, & de celui qui ſe montre vrai Antechriſt, il s'achemina auec ſes troupes deuers Roquemaure, pour i prendre ſes plaiſirs durant l'hyuer, pendant qu'vne infinité de gens qu'il auoit du tout ruinés & detruits, eſtoient en grande miſere rẽplis de pleurs & lamentations.

CHAP. XVI.

Le Comte de Toulouſe aſſiege Caſtelnau d'Arri puis reprend les places qu'on lui auoit otées.

REuenant le prim tans le Comte de Toulouſe r'aſſembla ſes forces, & vint à lui Sauari de Mauleon Senechal du roi d'Angleterre au pays de Guiene, vn vaillant capitaine auec troupes de Gaſcõs, & autres ſoldats leſtes & adroits. Le moine l'appele vn grand heretique. Penſez, qu'il n'aimoit guiere ceux de ſa ſorte, & ne tenoit pas grand comte de leur marchandiſe. Le Comte deliberoit d'aller aſſaillir ſon ennemi à Carcaſſone, & auoit fait tous ſes apreſts pour l'aſſieger. Ce qu'ayant entendu le Comte de Montfort eut auis d'aller au deuant & de ſe metre dedans Caſtelnau

d'Arri auec ſes gens. Là où l'Eueque de Cahors & l'Eueque de Caſtres le vindrent trouuer auec force gens pour lui donner ſecours. Parquoi le Comte de Toulouſe mena ſon armee là deuant,& i mit le ſiege. Aucuns ont eſcrit que le Comte de Montfort la tint longuemant aſſiegee,& que l'ayant priſe il i eut cinquante homes qui aimerent mieux eſtre brulés tous vifs, que de reuenir,c'eſt a dire,renier la verité.

Cinquante homes bruſlés à Caſtel-nau d'Arri pour la religion.

Eſtant auerti le Comte de Foix que du païs de Carcaſſone on amenoit des viures à l'ennemi, fait armer vne grãde partie de ſes gens, & ſe met en embuſcade entre les Bordes & Caſtel-nau d'Arri pour les ſurprendre. Pluſieurs autres du ſiege ſachans ſon entreprinſe le ſuiuirent deſirans d'eſtre en ſa companie pour ſa valeur & hardieſſe. Alors venoit Boucart de Lauaur auec ſes troupes au Comte de Montfort pour le renforcer. Et come il approchoit de Caſtel-nau il fut auerti de l'embuſcade par ſes auantcoureurs. Neantmoins reſolut de paſſer outre. Le Comte de Foix ſe voyant decouuert debuſque, & court ſoudainemant auec toutes ſes gens contre Boucart faiſant vn tel effort, que renuerſant les vns & tuant les autres il ſe faiſoit faire place,& nul ne s'oſoit trouuer deuant lui.

Premiere charge du C. de Foix

lui. Car il estoit l'vn des vaillans homes & braues cheuaillers qui fussent alors en tout le monde. Parquoi force fut au Capitaine Boucart de se retirer auec grande perte de ses homes.

Le C. de Foix l'vn des vaillãs homes du monde.

Ayãt ainsi mis a val de route ce secours du Comte de Montfort, il s'en va quant & quant charger les croisés, qui estoient aux dites Bordes,& estoient François. Au premier choc auint,que Girard de Popios rencõtrant vn gẽtilhome des croisés lui dõna vn tel coup de lance, qu'il le perça d'outre en outre criãt apres,Foix,Foix, Toulouse. Là i eut vne grande deffaite & tuerie de ces croisés, laquele eut esté plus grande, si autre chose ne fut suruenue. Mais voyant le Comte de Foix que l'ennemi lui venoit courir sus de Castel-nau auec force gens, laisse ceux qu'il auoit entre mains, & va au deuant de ceux la, les attaque & combat si furieusemant, que le champ lui demeure. L'vn des fils du chatelain de Lauaur vaillant home i fut tué auec la plus part des autres. L'Eueque de Cahors qui auoit voulu estre de la partie , n'eut le loisir de faire preuue de sa vaillance , ne donner vn seul coup d'epee, ou de lance, ains come treshardi & courageux capitaine voyant tant de coups ruer s'enfuit des premiers.

Seconde charge.

Troisieme charge.

L'Eueque de Cahors vaillant à la fuite.

Boucart qui estoit le chef de tout ce secours fut contraint de se metre en fuite auec le reste de ses gens, pour sauuer sa vie.

Le piliage cause de grāde deconfiture.

Ayant le Comte de Foix obtenu cete victoire, ses gens se ieterent à la depouille, plus tost qu'ils ne deuoient, qui leur fut bien cher vendue, & couta la vie a la plupart d'entre eux; come il est auenu autrefois par semblable megarde. Car pendant qu'ils s'amusoient a fourrager & butiner parmi les morts & les blessés, voici Boucart qui reuient à la charge accompagné de ceux qu'il auoit peu rassembler, qui les trouuant à son auātage en fait vne grande occision. Là dessus suruint aussi le Comte de Montfort auec grandes forces, & lors se redoubla l'ardeur du combat d'vne part & d'autre, & i moururent trois fils du chatelain de Lauaur estimés des plus aguerris qui fussent auec le Comte de Montfort.

Vaillance du C. de Foix.

En cete iournee la le Comte de Foix fit de grans faits d'armes & dignes de loüange au metier de la guerre, & iamais Rolād ni Oliuier (dit l'histoire Languedosiene) ne firent mieux. Tant & si longuemant il frappa & donna coups d'epee, que son epee se rompit entre ses mains. Alors arriua son fils non moins vaillant & hardi que lui, lequel aussi tost se ieta auec ses gés dans

Le fils du C. de Foix arriue à propos au

dans la plus grande presse des ennemis & les attaqua si brusquemant, qu'il les fit reculer de beaucoup. Les principaux chefs du secours qu'il auoit amené estoient le Cheuailler Porrade, Siquart de Puilaurens, & Lagrue, des plus braues guerriers qui fussent pour lors. La nuit suruenant mit fin au combat, & furent contraints les vns & les autres de se retirer.

secours de son pere.

La nuit fait separer les combatans.

Le Comte de Foix retourna au camp deuant Castel-nau d'Arri auec toutes ses gens, où fut fait bon guet toute la nuit, & furent mis en garde ceux qui auoient demeuré au siege, de peur que l'ennemi ne vint pour les surprendre, come il pensa faire. Mais il trouua vne tele resistance, que non seulemant il fut repoussé courageusemant, mais aussi viuemant poursuiui iusques aux portes de Castel-nau d'Arri. Le moine parle tout autremãt de ces choses selon son affection : mais l'historien du Languedoc est plus croyable. Ie ne veux neantmoins obmetre vne chose qu'il dit, c'est que le Comte de Montfort allant dõner secours aux siens contre le Comte de Foix, il mit toutes ses forces en trois bataillons, à l'vn desquels il mit au deuant come chef l'Eueque de Cahors (duquel il a esté fait mention ci dessus) & vn moine de

Vn moine Vicelegat & vn E-

ueque conduisent vn bataillon.

Cisteaux qui estoit au lieu du Legat.

Aprés auoir repoussé & chassé l'ennemi come dit a esté, il fut trouué bon & resolu de leuer le siege, & marcher deuers les autres places pour essayer de les recouurer. Le camp s'achemina à Puilaurens, ou Pechlaurens, qui se rendit aussi tost au Comte de Toulouse sans coup ferir: ce qu'ayans entendu les habitans des autres villes & chateaux firent le semblable, come ceux de Gaillac, Rabasteins, Guipia, S. Antoni, Lagardapech, Selsas, & tous les autres lieux d'alentour. Ainsi tout le païs fut remis entre les mains du Cõte de Toulouse, excepté Bruniquel, où il ne voulut point aller, pource que son frere le tenoit.

CHAP. XVII.

De la prinse & reprinse de Grane, & de plusieurs autres places par le Comte de Montfort.

Vn tõnelier coupe la teste à vn gentilhome regardãt dãs vn tõneau.

AYant le Comte de Montfort prins Grane il le donna à vn gentilhome François, qui n'en iouït pas longuemant. Car bien tost il i fut tué, & par vn tonneiller qui lui coupa la teste, come il regardoit dãs vn tõneau qu'il lui auoit baillé à relier. Aussi tost on courut sus les François & les taille-

taillerent tous en pieces. Le Comte Baudouin frere du Cõte de Toulouſe qui lors ſuiuoit le parti du Comte de Montfort entendant cela vint vn beau matin à la porte, & pour reſſembler à ſon frere & auoir les meſmes armes i entra ſans aucun empechemãt, & fit mourir tous ceux qu'il trouua là dedans grans & petis.

La croiſade.

Aprés ce l'Arcediacre de Paris & vn Maitre Iaques de Vitri allerent en France & en Allemagne enuoyés par le Legat pour precher la guerre cõtre les Albigeois, à quoi auſſi trauailloient de tout leur pouuoir l'Eueque de Toulouſe & l'Eueque d'Albi eſtans en France. Dont auſſi partirent cent cheuaillers qui ſe croiſerent. Grand nombre de gens vindrent du païs d'Auuergne, & d'Allemagne & de Lombardie pour la meſme cauſe. Parquoi quãd ceux des autres places & villes que tenoit le Comte Raimond virent tant de forces eſtre arriuées s'eſtonnerẽt, & ayans abandonné leurs lieux & habitations ſe retirerent les vns à Toulouſe les autres à Montauban. Car c'eſtoient les deux principales villes & les plus fortes, que le Comte Raimond eut pour lors. Les Croiſés s'allerent ieter au Comté de Foix, & i firent vne grande deſtruction, & i prindrent quatre

Allemãs, Lombards & Auuergnats croiſés.

Montauban l'vne des fortes villes que le C. R. tenoit auec Toul.

chateaux. Puis aſſiegerent Tudele en Albigés, & l'ayant prins tuerent tous ceux qu'ils i trouuerent. Ce fait par l'auis du Legat on alla metre le ſiege deuant ſaint Marcel à trois lieuës d'Albi, là où come ainſi ſoit que vn vendredi deuant Paques le Comte de Montfort fit faire le ſeruice de la paſſion, les aſſiegés qui oyoient chãter les clers monterent ſur les murs & tous d'vne voix ſe prindrent à hurler les contrefaiſans & ſe moquans d'eux. La famine fut cauſe de leuer le ſiege: mais quelque tans apres le Comte de Montfort trouuãt le lieu abandoné le fit du tout raſer, aprés i auoir mis le feu. Il fit auſſi abatre Hautpollan qui eſt entre Caſtres & Cabaret, aprés que ceux de dedans s'en furent fuis vne nuit pour la plupart. dont les vns echaperent par l'obſcurité des tenebres, les autres eſtans attrapés furẽt occis. En ce tans la ceux de Narbone (que notre moine appele grans heretiques) s'emeurent contre les gens du frere du Comte de Montfort eſtant en leur ville, & tuerent tous les François qu'ils trouuerent deuant eux, & meſmes deux ecuyers dudit ſieur, qui lors eſtoit chés l'Arceueque, d'où il n'oſoit ſortir. Le fils du Comte i fut en danger de ſa perſonne. En fin l'emeute s'appaiſa.

Ceux de S. Marcel ſe moquẽt du chant des pretres.

S. Marcel eſt brulé & raſé.

Ceux de Narbone reputés heretiques.

Emeute de ceux de Narbone contre les François.

Ia eſtoit arriués à Carcaſſone l'Arceueque de Rouan, & celui de Lion, & le Preuot de l'Egliſe de Cologne, auec pluſieurs autres Allemans, quand le ſiege fut mis deuãt ſaint Antoni, qui bien toſt fut prins & i furent tués trente homes des principaux de la ville, bien qu'ils ſe fuſſent rendus, & tout fut mis au piliage. Et ia ſoit que les fourrageurs & piliars fuſſent tous croiſés & pelerins, ſi n'epargnerent-ils point ne les clercs, ni les pretres, non pas meſmes le montier, qu'ils ne miſſent la main par tout pour ſe charger de toutes ſortes de depouilles.

S. Antoni pris & pilié par les croiſés.

Les pretres & les montiers ſont piliés par les croiſés.

CHAP. XVIII.

De la reddition de Pene d'Agenes, de la prinſe de Biron, & de Moiſſac.

APrés la prinſe de ſaint Antoni on vint metre le ſiege deuant Pene d'Agenes, qui fut l'an de notre Seigneur 1212. Mais auant que l'ennemi i arriuat, le gouuerneur fit metre le feu au bourg, & ſe retira auec ſes gens en la forteresſe. L'Eueque de Carcaſſone eſtoit en ce ſiege au lieu du Legat l'Abbé de Ciſteaux, ſi affectioné à la beſoigne de la foi, dit le moine, c'eſt a dire, a auancer la prinſe de cete place, & la

Eueques, Abbés & Arcediacres trauaillent au fait de la guerre.

ruine des homes, qu'il n'auoit loiſir de manger ni de boire, ni de dormir. L'Arcediacre de Paris i trauailloit auſſi de tout ſon pouuoir aprés vn grand engin qu'il faiſoit a ieter groſſes pierres. Là ſe trouuerent l'Abbé de ſaint Remi de Rheims, & l'Abbé de Soiſſons, & l'Arcediacre de Chaalons. Voyans ceux de dedans qu'ils n'auoient aucunes nouuelles du Comte de Toulouſe, & ne pouuoient eſperer aucun ſecours, & que leurs murs eſtoient deia bien endomagés, ſe rendirent leurs vies & armes ſauues.

Ceux de Marmande qui eſtoient au Comte de Toulouſe, receurent pour ſeigneur le Comte de Montfort, qui aprés cela s'en alla prendre le Chateau de Biron (que l'hiſtorien du Languedoc dit eſtre prés de la mer) pour ſe ſaiſir de Martin Alquai, lequel ayant quitté ſon ſeruice s'eſtoit rendu au Comte Raimond qui lui auoit donné cete place. Les habitans du lieu pour ſauuer leurs vies le prindrēt, & le liurerent au Comte, lequel le fit lier à la queüe d'vn rouſſin, & le fit trainer par tout le camp, puis le fit pendre. L'hiſtoire du Languedoc porte ſimplemant qu'il fut pendu & etranglé en vn gibet.

Ce fait il fit marcher ſon armee pour aller

aller deuant Moiſſac appartenant auſſi au Comte de Toulouſe, & commança a eſtre aſſiegé ce lieu enuiron l'ami Aouſt. Auquel ſiege L'Arceueque de Rheims trauailla beaucoup nepargnant ne ſes homes, ne ſes moyens pour ruiner ceux de la ville. Vn ſien neueu fut prins en vne ecarmouche par ceux de dedans, & tantoſt occis, & ieté des murailles en bas. Durant ce ſiege ceux de Chateau ſarraſin & d'Agen ſe rendirent au Comte de Montfort. En fin aprés plusieurs ſaillies & s'eſtre aſſés longuemant & courageuſemant defendus & ne pouuans plus tenir, les habitans dō-nerent entree à l'ennemi au deſceu de ceux de la garniſon, qui furent tous taillés en pieces en nombre de trois cents.

Arceueque de Rheims emplye le verd & le sec au ſiege de Moiſſac.

Les habitans de Moiſſac dōnent entree en leur vile aux croiſés, qui tuent tous ceux de la garniſon.

Aprés le Comte de Montfort entreprint d'aller contre Montauban & i mit le ſiege. Mais outre ce que la ville eſtoit forte de murailles & auoit de bons foſſés tout à l'entour, & i auoit de gens de cœur, & pour chef le fils du Comte de Foix, ioint auſſi que l'hyuer approchoit : il fut auſſi contraint de deloger delà pour les nouueles qu'il receut, du peril auquel eſtoient ceux qu'il auoit laiſſés au Comté de Foix eſtans tous perdus, ſi promptemāt ils n'eſtoient ſecourus de lui. Car le Com-

Montauban vile forte & de gens de cœur.

te de Foix i rentra auec force, & reprint toutes les places qu'on lui auoit otées, lesqueles il perdit derechef, quand l'armee des croisés i reuint, excepté le chateau & la ville de Foix, qui estoit vn lieu imprenable.

CHAP. XIX.

De la prinse de Pujol par le Comte Raimond.

AYant le Comte de Montfort reduit entre ses mains & assuieti preque tout le pais du Conté de Toulouse & de Foix, ainsi que nous venons de voir, par l'auis & conseil de douze homes, assauoir de l'Eueque de Toulouse, de l'Eueque de Conserans, d'vn Templier, & d'vn hospitalier, de quatre cheualiers François, & deux cheualiers du païs, & deux du tiers estat, il establit & institua quelques ordonances pour le Clergé, la noblesse, & le menu peuple, a ce qu'vn chacun fut en repos sans se troubler les vns & les autres.

Alors le Comte Raimond n'auoit plus de reste de tant de villes qui lui appartenoient que Toulouse & Montaubã. Car mesmes Pujol qui estoit prés de Toulouse, estoit à l'ennemi, & i auoit grand nombre de

de croisés en garnison, qui couroient par tout le païs & faisoient beaucoup de maux. Parquoi il delibera & resolut d'aller deuant pour l'assieger. Il i fit apporter grand nombre de fagots pour remplir le fossé & venir à l'assaut: lequel fut viuemant repoussé par ceux de dedans, qui estoient la fleur des croisés & furent contrains les assaillans de reculer & d'abandoner le fossé. Ce que voyant le Comte Raimond fit amener de Toulouse tous les engins qui pouuoient seruir pour abatre & demolir les murailles à force de pierres, & ayant fait breche, & donné l'assaut ses gens i sont entrés auec tele furie qu'ils ont taillé en pieces tous ceux qu'ils i ont trouué, sans qu'vn seul soit echapé. Trois vings des principaux de la ville furẽt prins, pendus & etranglés, & le reste du peuple fut mis à mort. On ruina la ville entieremant & n'i demeura pierre sur pierre. Le Comte Gui frere du Cõte de Montfort deuoit secourir les assiegés auec vne grãde armee: mais il vint trop tard.

La ville de Pujol rasee & tous ses habitans & croisés mis à mort.

CHAP. XX.

De la mort du Comte Baudouin frere du Comte de Toulouse.

NOus auons veu ci dessus, come le Comte Baudouin frere du Comte de

Toulouse à la persuasion du Comte de Montfort oubliant le deuoir de nature & de fraternité quita le parti de son frere, pour suiure celui de son plus grand ennemi & de la patrie: qui fut vne grande lacheté, & qui en fin lui tourna en ruine, come nous dirons maintenant. Vn iour auint qu'il arriua au chateau d'Olme qu'on tenoit de lui au païs de Cahors, où aussi tost qu'il fut entré, ceux de la dedans en donnerent auertissemant à leurs voisins, qui tenoient bon pour le Comte Raimond, leur mandans qu'ils vinssent prõptemant, qu'ils auoient entre leurs mains le Comte Baudouin, & qu'ils le leur liureroient. Ce qu'ils firent, & le prindrent de nuit au lit, come il dormoit, ne se doutant de rien, & tuerent plusieurs de ses gens, tant au chateau, qu'en la ville, où ils estoient logés çà & là. L'ayans prins ils le menerent lié à Montcuc chateau à lui appartenant au territoire de Cahors, afin qu'il leur fit rendre vne tour qui estoit en ce chateau, en laquele il auoit mis des François en garnison, à quoi il ne voulut entendre. Neantmoins ceux de la tour estãs intimidés quitterent la place, dont estans sortis ils furẽt tous prins, trainés, & pendus. Ce fait le Cõmte Baudouin fut mené à Montauban,

où

où estant on le mit en prison les fers aux piés, tant que le Comte Raimond en eut ordoné. Lui estant venu à Montauban acompagné du Comte de Foix auec son fils Rougier Bernard,& d'vn cheualier d'Aragon, il commanda que son frere lui fut amené. Ce qui fut fait,& aussi tost par son commandemant on lui mit vne corde au col pour le pendre,& fut pendu à vn arbre. Tele fut sa fin selon le recit du Moine,qui mesmes a ecrit que le Comte de Foix & son fis & le cheualier d'Aragon firent l'execution:qui n'est chose croyable. Mais ce moine a voulu denigrer ces seigneurs la tant qu'il a peu. L'historien du Languedoc ne fait aucune mention de tout ceci: toutefois ie ne l'ai point voulu obmetre me souuenant de ce qui est dit aux Prouerbes, *Qu'vn frere se rend plus reueche qu'vne forte ville,& que les discors en sont come les verroux d'vn palais.* Chap.18 Certes on voit que l'inimitié entre les freres & parents est la plus aigre & furieuse, quand elle a prins racine,& qu'on viendroit plutost à bout de forcer vne ville rebelle que d'appaiser vn parent offensé. Or quoi qu'il en soit, ç'a esté vn acte du tout inhumain & à condamner, s'il est ainsi auenu, que dit le moine.

CHAP. XXI.

De l'entremise du Roi d'Aragon pour faire restituer aux Comtes de Toul. de Foix & de Comminge leurs terres : dont econduit il s'arme contre les Croisés.

VOyant le Roy d'Aragon come le Comte de Toulouse son beau frere estoit preque du tout spolié de ses terres, come aussi le Comte de Foix, & de Comminge, & Gaston de Bearn son vassal, interceda pour eux enuers l'Arceueque de Narbone Legat du Pape, & le Comte de Montfort, à ce que leurs terres qu'on leur auoit otees leur fussent rendues. Mais le Comte de Montfort n'auoit garde de consentir à vne tele restitution ni de lacher prinse. Les Prelats aussi n'auoient garde de l'accorder. Parquoi il ne peut rien obtenir. Irrité d'vn tel refus fit declaration, qu'il les receuoit en sa protection. Le Legat lui mande que s'il le faisoit, il seroit excommunié come eux. Le Pape lui ecrit de belles letres dont le sommaire reuenoit a vne semblable menace. Il defie par letres le Comte de Montfort, se declare ennemi des croisés, fortifie ceux de Toulouse de quelque nombre de ses cheualiers, fait amas de gens, assemble ses forces

ces

ces pour venir au ſecours du Comte Raimond,& de ſes alliés.

Enuiron ce tans il print enuie à Louïs fils du roi Philippe Auguſte de ſe croiſer contre les Albigeois, ce que firent auſſi pluſieurs grans ſeigneurs & gentiſhomes de France à ſon exemple, dont le roi n'en eſtoit guiere content. Le voyage fut retardé par les guerres & peſtilences qui ſuruindrent au royaume. Neantmoins l'Eueque d'Orleans & celui d'Auxerre ayans aſſemblé tant de Cheualiers qu'ils purent, les conduirent come bons & vaillans capitaines iuſques à Carcaſſone, & de là s'en allerent à Muret, à trois lieuës de Toulouſe, où il y auoit garniſon de croiſés : leſquels durant le tans que ces deux Eueques accompliſſoient leur quarantaine (c'eſtoit le tans ordonné du pelerinage à tous pelerins)ils couperent les vignes ,& les arbres, & ſierent les blés qui eſtoient aux enuirons de Toulouſe pour les affamer & detruire entieremant.

Eueques cõducteurs de gens de guerre.

Les croiſés ſous la conduite des Eueques detruiſent les vignes & les arbres.

CHAP. XXII.

Le Roi d'Aragon met le ſiege deuant Muret, donne l'aſſaut auec le Comte Raimond & les ſiens, qui en fin ſont tous deffaits, & lui tué au combat.

L'An de nostre Seigneur 1213. au mois de Septembre, le roi d'Aragon vint auec ses forces deuant Maret, où estant il enuoya au Comte Raimond pour auoir renfort de lui & des siens. Ce qu'il eut, mesmes par l'auis & cõsentemant des Capitouls & de toute la bourgeoisie de Tousouse. Auec le Cõte Raimond & les Tousousains vindrent le Comte de Foix, le Comte de Comminge neueu du Comte Raimond & Gaston de Bearn, & estans tous ensemble donnerent l'assaut à l'vne des portes de tele façon, que quoi que les assiegés se defendissent courageusemant, ils gaignerent la ville, & tuerent beaucoup de leurs ennemis, lesquels se voyans forcés se retirerent au chateau. Le roi d'Aragon fit cesser l'assaut, & retirer les assaillãs: que s'ils eussent suiui leur pointe, ils se fussent rẽdus maitres de la place, & l'ennemi n'eut pas eu si bon marché d'eux, come il eut biẽ tost aprés. Il eut quelque mauuais auertissemant, que le Comte de Montfort estoit prés qui lui fit faire cete retraite mal à propos. Se voyans les assiegés en danger, enuoyerent promptemant au Comte de Montfort pour auoir secours: qui vint aussi tost auec ses gens, accompagné aussi du Vicomte

Les gẽs du Roi d'Aragõ et des C. entrent par force dans Maret. Les croisés se retirent au chateau. Retraite dõmageable.

Vicomte de Corbeil, & ayant paſſé le pont entra dans Muret ſans aucun empechemant. Come il fut arriué par l'auis du roi d'Aragon l'aſſaut fut donné contre la ville pour la ſeconde fois, pour l'opinion qu'on auoit, que l'ennemi eſtoit las & trauaillé, qui neantmoins ſe defendit fort & ferme, ſi bien que les aſſaillans furent repouſſés & contraints de ſe retirer. Aprés la retraite come ils penſoient ſe repoſer, & prendre leur refection, voici le Comte de Montfort qui ſort de la ville ſecretemant auec toutes ſes forces, & vient donner ſur eux, qui ne ſe doutoient de rien pour lors. Se voyans ainſi ſurprins l'vn s'arme deçà, l'autre delà, & ſe defendent come ils peuuent ſans aucun ordre & conduite. Le roi d'Aragon oyant l'alarme & le tumulte monte à cheual auec ſes gens, qui furent bien toſt verſés ſur la place : ce que lui voyant ſe print a crier Aragon, Aragon, mais nonobſtant cela il fut tué ſur le champ. Ce qu'entendant le Comte Raimond, & celui de Foix, & de Comminge, & voyans la deconfiture de leurs gens abandonerent la place, & ſe ſauuerent à Touloufe : d'où ils partirent bien toſt, & s'en allerẽt à Rome pour ſe pleindre au Pape du tort que leur faiſoit le Cõte de Montfort. Le moine

Vicomte de Corbeil.

Le C. de M. entre dans Muret.

Aſſaut repouſſé par les croiſés.

Le Roi de Arag. & les C. ſurpris ſont deffaits.

Le Roi de Aragon eſt tué.

Les C. ſe ſauuent à Toul.

Les C. võt à Rome.

a ecrit, qu'en cete iournee il i en eut que de morts au conflit, que de noyés bien trente deux mille homes: & que là estoient presens l'Eueque de Toulouse, celui de Commines, d'Vsés, de Lodeue, de Beziers, d'Agde, & de Nismes, & plusieurs Abbés là assemblés par le cõmandemant de l'Arceueque de Narbone Legat du Pape.

Eueques spectateurs de la tuerie.

CHAP. XXIII.

Consideration sur la deffaite des Comtes, & la mort du Roi d'Aragon.

SI ce que le moine a ecrit est vrai, que le Comte de Montfort n'auoit que huit cents cheuaux, tant de Cheualiers, que d'escuyers, & quasi point de gens de pié; & que les Comtes auec le Roi d'Aragon eussent bien cent mille homes: ç'a esté vne chose etrange, que si peu de gens ayent deconfit vn si grand nombre. Mais puis que ç'a esté vne surprinse, come porte l'histoire du Languedoc, il ne s'en faut tant emerueiller, ne en faire vn si grãd miracle, come fait le moine. Ie ne veux pas pourtãt nier, que ce n'ait esté vn euenemãt remarquable adressé par vne certaine prouidence de Dieu, selon que ses iugemans sont grans & à nous incomprehensibles. D'inferer

ferer par là que la cause des croisés estoit meilleure que cele des Comtes, la consequance ne peut estre ferme ne valable, d'autant que la bonté d'vne chose doit estre estimée par ses raisons & causes fondamentales, & non point par quelques euenemãs: La cause des Israelites contre la tribu de Beniamin estoit iuste & approuuee de Dieu: & combien qu'ils fussent en nombre de quatre cents mille hommes, tous gens de guerre, & que les Beniamites ne fussent que vingtsixmille homes: toutesfois ils furent déconfits par deux foix, & firent perte en la premiere bataille de vingtdeux mille homes, & en la seconde de dixhuitmille. Quels estoient les Philisthins? n'estoient ils pas gens incircõcis & idolatres? neantmoins ils gaignerent deux batailles sur Israel, & tuerent d'Israel trente quatre mille homes, & prindrent l'Arche de l'alliance, & en firent leurs triomphes. Ionathan qui aimoit & fauorizoit Dauid, ne mourut-il point en la bataille qu'Israel perdit contre les Philisthins? Ce grand Roi Iosias grand zelateur du seruice de Dieu ne receut il pas le coup de la mort bataillant contre le roi d'Egypte en Meguiddo? Semblables exemples trouue on ailleurs, come en la deffaite de Pompee, duquel bien que la

Iug. 20.

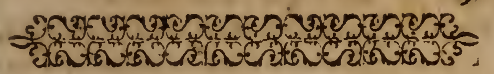
1. Sam. 4.

1. Sam. 31.

2. Ro. 23.

cauſe ſemblat eſtre la meilleure pour la choſe publique, ſi fut il veincu par Iule Ceſar. Quelquefois auſſi Dieu veut humilier les grandes armees par peu de gens, ainſi qu'il en auint du tans du Roi Iean, lequel ayant vne armee de ſoixante mille homes fut neantmoins deffait & fait priſonier par le Prince de Galles Anglois, qui n'auoit que huit mille homes. La cauſe de cete guerre n'eſtoit pas propremant le fait de la religion au regard des Cõtes, n'ayans autre but que de garentir leurs terres contre la violence & l'effort des croiſez: deſquels l'intention n'eſtoit autre que d'occuper les ſeigneuries d'autrui ſous pretexte de maintenir la foi catholique. Il n'i a donc point ici de ſuiet pour iuger du fait de la religion par vne tele déconuenue.

***



LIVRE QVATRIEME

DES ALBIGEOIS, DE LA GVERRE FAITE CONTRE EVX, PRINCIPALEMANT contre la ville de Toulouse par Simon Comte de Montfort à l'instance & aide du Legat.

CHAP. I.

Ceux de Toulouse se rendent au Comte de Montfort, qui fait abatre leurs murailles & raser leurs forteresses, & est la ville pillée.

APRES la perte du roi d'Aragõ & de ses gens, la deffaite aussi des Comtes, & leur depart de la ville, voyãs les Toulousains la grande deconfiture de leurs citoyens, & qu'ils estoyent destitués de tout appui & conduite, prindrent auis, & se resolurent suiuans la condition du tans presant de se rendre au victorieux. Si enuoyerent six des principaux d'entre eux au Cõte de Montfort estant encores à Muret, pour se soumetre à lui, lesquels il ouït, &

leur commāda de ne bouger de là, iusques a ce qu'ils auroient repōse. La dessus il enuoye à Louïs le fils du roi Philippe l'auertir de la mort du roi d'Aragon, de la deffaite des Comtes deuant Muret, & de la soumission de ceux de Toulouse: le prie de venir pour auoir l'honeur d'entrer en la ville& de la receuoir:qu'il retenoit les deputés d'icele, tant qu'il eut de ses nouueles. Ces choses entendues le fils du roi se mit aussi tost en chemin,& estant arriué à Muret ceux de Toulouse furent renuoyés & quelque iour apres icelui Cōte fit son entree en la ville auec le fils du roi, ou ayans esté receus honorablement auec semblant de ne vouloir faire aucun outrage ne violance aux habitans, ains les traiter humainemant & gracieusemant selon la requisition qu'ils en auoyent faite, a quoi aussi ils s'attendoient:neantmoins le conseil estant assemblé auquel estoit le Legat, il fut mis en deliberation que c'est qu'on leur pourroit faire. Le bon Eueque de Toulouse estoit d'auis qu'on mit le feu aux quatre coins de la ville,afin qu'elle fut entieremāt brulee & detruite,& que iamais elle ne fut plus habitee. laquele opinion estoit suiuie de la plus part: mais elle ne fut approuuee du Comte de Montfort. Il resolut que les

Cōseil pernicieux d'Eueque.

fossés

fossés seroient du tout comblés, que la ville seroit entieremant demantelee, & les fortereſſes demolies, excepté le chateau Narbonés, lequel il tiendroit entre ses mains. Lesqueles choses furent promptemât executées auec le piliage des maisons. Ainsi cete grande ville fut etrangemant deparee, & estoit vn poure & piteux spectacle de voir tant de ruines. Aprés ces beaux trophees le fils du roi s'en retourna en France, duquel le roi ayant entendu la demolition qui auoit esté faite à Toulouse, en fut faché, & tous les princes qui estoient auec lui.

Toulouse demẽtelee & piliee.

CHAP. II.

Du voyage que fit Louys fils du roi de France contre les Albigeois, duquel le Legat se seruit pour dementeler Narbone & Toulouse.

NOus venons d'entẽdre au chap. precedant de l'histoire du Languedoc, come Louys fils du roi de France Philippe Auguste par l'auertiſſemant qu'il eut du Comte de Montfort vint de France a Muret: mais le moine en parle autremant, disant qu'il fit le voyage deuers Toulouse pour accomplir le vœu qu'il auoit fait trois ans au parauant dont il auoit esté empeché

& retardé par les guerres qui estoient suruenues au royaume. Il print le chemin de Lion, là où se trouuerent aussi l'Eueque de Beauuais, le Comte de saint Pol, le Comte de Sauoye, celui d'Alençon, Matthieu de Mommorēci, le Vicomte de Melun, & autres grans seigneurs pour lui faire companie. Auec lui estoit aussi l'Eueque de Carcassone qui pieça auoit esté enuoyé en France par le Comte de Montfort pour corner la guerre cōtre les Albigeois. De Lion il vint à Valence, où se trouua vn maitre Pierre Bonauenture, que le Pape auoit enuoyé tout frechemāt pour Legat, qui fit la mine d'aller au deuant de Louis par honeur, combien toutefois que la venue d'icelui ne lui fut gueres agreable. Car il craignoit, pource que le roi estoit souuerain des pais que tenoit le Comte de Montfort sous l'adueu du Pape, que Louis en disposat tout autremant. A quoi pour obuier par vne ruse Romanesque & digne de sa legation il auoit absous en secret les habitans des villes & chateaux qu'il tenoit pour heretiques, & sous couleur de cete feinte absolution disoit qu'il les auoit tous receus en sa garde. Il n'eut point honte de dire au fils du roi, d'autant qu'il venoit come pelerin & croisé, qu'il ne deuoit rien entre-

Le C. de Sauoye.
Mommorenci.
Le Vic. de Melun.
Ruse du Leg. contre le fils du roi.
Impudēce du Leg. enuers le fils du roi.

entreprendre contre ſon commãdemant. Voila quele eſt l'audace & impudance de tels galans, & le peu de reſpet qu'ils portent aux princes. Le moine interpoſe ici ſon iugemant eſtimant n'eſtre raiſonable, quoi que le Roi de France eut la ſouuerai-neté de ces contrées là, qu'il en ordonat à ſa volonté, puis qu'elles auoient eſté conquiſes à l'aide de l'Egliſe & des croiſés, & deuoiẽt demeurer entre les mains du chef de la Ligue qui tant auoit trauaillé pour le clergé: qu'auſſi le Roi Philippe n'auoit tenu conte de s'employer à l'extirpation des heretiques, quoi que le Pape l'eut amoneté à cela & requis inſtammãt, à quoi neantmoins il auoit fait la ſourde oreille. Ainſi toutefois & quantes que les rois ne ſe remueront point à la fantaſie de ces ruſtres, & qu'ils ne feront point ce qu'il leur plairra; ces meſſieurs leur voudront rouigner les ailes, les reduire au petit pié s'ils peuuent, & ſe feront des roitelés s'il vient à propos. C'eſt le zele de la foi, diront-ils, qui les pouſſe à cela. Voiremais celui qui eſt le vrai obiet de la foi, commande de rendre à Ceſar, ce qui eſt à Ceſar; & ſaint Pierre dit, Honorez le Roi. *1. Pier. 2.*

Louis eſtant arriué à Beziers ceux de Narbone ſe vindrẽt preſenter à lui diſans,

qu'ils lui obeiroient en toutes choſes. Le Comte de Mõtfort leur en vouloit, & leur auoit ia fait la guerre iuſques à leurs portes, où il fut en danger de ſa perſone ayant eſté ietté par terre de ſon cheual. L'occaſiõn de la haine qu'il leur portoit, c'eſtoit qu'vnè fois paſſant ſon chemin ils ne le voulurent point laiſſer loger dans la ville, come auſſi ceux de Mompellier, leſquels eſtans auertis que durant l'aſſemblee des Prelats qui ſe tenoit en leur ville (pour l'election d'icelui Comte à la ſeigneurie de toutes les terres cõquiſes) il i eſtoit entré, coururent aux armes pour le tuer: mais il euada. En outre, ils s'eſtoient aſſociés auec les Arragonois, & les Cathalans, & leur faiſoit mal au cœur de voir la deſtruction que faiſoit ceſt home en tant de lieux auec ſes croiſés. Parquoi il pourchaſſa de leur faire du pis qu'il pourroit, & fit tant, que le fils du roi de l'authorité du Legat leur commanda d'abatre leurs murailles. Combien toutefois que l'Arceueque de Narbone interceda, & fut iuſques à Viene pour prier le fils du roi, que tele choſe ne ſe fit. Il diſoit, que la ville lui appartenoit. Ce qui eſtoit vrai en partie. Mais la Duché de Narbone (aucuns l'appelẽt Comté) auoit touiours eſté au Comte de Toulouſe,

Ceux de Narb. & de Mompellier ne veulent point que le C. de M. loge en leur vile.

Le C. de M. pour ſe venger de ceux de Narb. leur fait abatre leurs mu-

ſe, que l'Arceueque lui detenoit. Nonobſtant ſes prieres, ce qui auoit eſté reſolu, fut mis en execution. Parquoi il ſalut que dans trois ſemaines les habitans de Narbone demoliſſent & miſſẽt par terre leurs murailles. Ce qu'ils firent. Ceux de Toulouſe par aprés eurent commandemant de faire le ſemblable. Ces choſes faites, & ayant ce nouueau Legat dõné tout le païs en garde au Comte de Montfort, enſemble le chateau de Foix, que le Legat auoit tenu, & ce de l'authorité du Pape, iuſques au Concile general, le fils du roi qui ia auoit acheué la quarantaine de ſon pelerinage, s'en retourna en France.

railles du commandemant du fils du Roi par la ſolicitatiõ du Leg.

CHAP. III.

La cauſe des Comtes eſt diuerſemant debatue par deuant le Pape, qui ordone, que le Comte de Foix recouure ſes terres & donne au fils du Comte Raimond le Cõté de Venice.

EStans les Comtes allés a Rome, come il a eſté dit ci deſſus, le fils ainé du Cõte Raimond qui pour lors eſtoit en Angleterre, où il auoit eſté nourri des ſa ieuneſſe auec le roi ſon oncle, ouït l'aduerſité de ſon pere, & qu'il alloit à Rome. Si lui monta au cœur d'aller apres lui pour lui aſſiſter

ſelon l'obligation naturele dont les enfans ſont tenus enuers leurs peres. Eſtant parti d'Angleterre auec letres de faueur du roi au Pape, ſe preſente deuant lui, auec ſon pere, & les deux autres Comtes, tous à genoux, ſe plaignans des extorſions que le Legat & le Comte de Montfort leur faiſoient: deſquels les faits eſtoient plutot de tyrans & de diables, que d'homes: que lui ne deuoit ſouffrir teles & ſi enormes mechancetés.

Les C. à genoux deuant le Pape.

Alors vn des Cardinaux prenant la parole dit, que vrayemant on faiſoit grand tort à ces ſeigneurs, leſquels on ſauoit auoir baillé de leurs meilleures places à l'Egliſe pour temoignage de leur obeiſſance. Autant en dit l'Abbé de ſaint Vberi.

Vn des Cardinaux defend la cauſe des C. & vn Abbé.

Mais l'Eueque de Toulouſe contrediſant malicieuſemant à ce que le Cardinal & l'Abbé auoyent maintenu, affermoit, que le Comte de Foix fauoriſoit les heretiques, & que tout ſon païs en eſtoit rempli, alleguant pour exemple le Pui ou Pech de Mõſegur, qui auoit eſté prins par force, detruit & raſé, & les habitans brulés. Que la ſœur d'icelui eſtoit vne grande heretique, & qu'en la ville de Pamies à l'occaſion d'icelle l'hereſie i eſtoit grandemant accrue & multiplie. Que lui & le Comte Rai-

L'Eueque de Toul. cõtredit au Card.

Ceux du Pui de Monſegur brulés pour la religion.

Raimond auoient occis ceux qui alloient au seruice du Legat assiegeant Lauaur.

Aquoi le Comte de Foix répondit, Que quant au Pui de Monsegur il n'en auoit iamais esté maitre ne seigneur, que son pere l'auoit donné a sa sœur. Touchant ceux qui furent deffaits à Montioire que c'estoient des pillars & larrons qui detruisoient le poure monde, & n'estoient nullemant seruiteurs de l'Eglise. Que l'Eueque de Toulouse abusoit & trompoit le monde par ses paroles, que ses œuures estoient sataniques, que par sa malicieuse poursuite la ville de Toulouse estoit detruite & ruinee, & auoit fait mourir plus de dix mille persones, lui, le Legat & de Montfort estans trois testes en vn chaperon.

Le C. de Foix replique à l'Eueque.

Vn Arnaud de Villamur fit plainte, que le Legat, & le Comte de Montfort lui auoient raui sa terre sans sauoir pourquoi, & que les grans maux & destruction qu'ils faisoient de tant de monde & tant de gens qu'ils meurtrissoient, n'estoient point les faits d'vn Legat, ne de quelque seigneur d'honeur & de vertu, mais d'vn larron, brigand & meurtrier. Raimond de Roquefeuil du païs de Querci mit en auant la méchante deloyauté & trahison qu'ils a-

Les faits du Leg & du C. de M. actes de brigans & meurtriers.

uoient perpetree contre le Vicomte de Beziers, lequel ils auoient fait mourir miſerablemant,& ruiné ſes ſuiets.

Les partiſans du Leg.& du C. de M. diſſuadent le Pape de reſtituer aux C. leurs terres.

Le Pape ayant ouï toutes ces plaintes & s'eſtant retiré, tous les Prelats qui ſuiuoient le parti du Legat, & de Montfort, le vindrent trouuer, pour le diſſuader de reſtituer les terres qui auoient eſté prinſes aux Comtes. S'il le faiſoit, qu'il ne ſe troueroit plus perſone, qui ſe vouſſit emploier pour faire ſeruice à l'Egliſe.

Le chãtre de Lion eſt d'auis contraire.

Conſpiratiõ des prelats contre les C.

Le Chantre de Lion repliqua au contraire, que leurs terres leur deuoient eſtre rendues, que le Comte Raimond s'eſtoit touiours montré obeiſſant à l'Egliſe, que meſmes il s'eſtoit croiſé contre le Vicomte de Beziers ſon neueu. Dit à ces Prelats, que malicieuſemant ils auoient conſpiré contre lui, & ſes alliés; que l'Eueque de Toulouſe faiſoit treſmal, qu'il auoit allumé vn feu qu'a grand peine pourroit on eteindre, & que par lui la cour de Rome eſtoit diffamée. Autant en dit l'Arceueque de Narbone.

L'Arceueque de Narb. eſt pour les C.

Les partiſans du C. de M. menacent le Pape s'il

Neantmoins les partiſans du Legat & C. de Montfort dirent au Pape, que quoi qu'il i eut, fut à tort ou à droit, le Comte de Montfort retiendroit les terres, qu'il auoit conquiſes, & que quant à eux ils main-

maintiendroient & defendroient sa cause enuers tous & contre tous.

En fin le Pape donne letres au Comte de Foix pour recouurer ses terres. Et pour le regard du Comte Raimond donne à son fils pour son entretenemant le Comté de Venice par maniere de prouision, iusques à ce qu'autremant en soit ordoné.

rend aux C. leurs terres.

Le Pape donne au fils du C. R. la Côté de Venice.

CHAP. IIII.

Le fils du Comte Raimond tenant la ville de Beaucaire assiege le chateau, duquel en fin il se rend maitre.

LE Comte Raimond n'ayant peu obtenir autre chose du Pape, que ce qu'il auoit donné a son fils, part d'Italie, & estant arriué a Marseille ceux de la ville se donnent a lui, & lui presentent les clés. D'Auignon vindrent à lui des principaux pour se donner aussi a lui, le receuoir, & le conduire dedans la ville honorablemant. Ce qui fut fait auec grande alegresse de tout le peuple. Aprés quoi le fils du Comte Raimond suiuant la donation que le Pape lui auoit faite, print possession du Comté de Venice, & receut le serment & l'homage deu & acoutumé. Ce fait le pere s'en alla en Espaigne sous es-

Marseille se dône au C. R.

Aussi fait Auignon.

Le fils du C. R. prêd possession du Comté de Venice.

perance d'entirer quelque ſecours. Pendãt ce tans les habitans de Beaucaire enuoyerent au ieune Comte lui preſenter la ville s'il lui plaiſoit d'i venir, car elle appartenoit à ſon pere. Quant au chateau le Comte de Montfort le tenoit. Acceptant l'offre d'iceux il vient auec forces, entre a Beaucaire, aſſiege le chateau, lui ote l'eau du Rhone lui donne vn terrible aſſaut. Puis eſtant venu le Comte de Montfort au ſecours des ſiens eſt batu à ſon arriuee. Puis ayant furieuſemant aſſailli la ville par deux fois eſt autant de fois valeureuſemant repouſſé par ceux de dedans. En fin il perd cent cheualiers, qu'il auoit fait metre en embuſcade vn matin cuidant ſurprendre la ville, leſquels furent eux meſmes ſurprins & taillés en pieces, & les autres furent contraints de ſe retirer honteuſemant auec la mort de pluſieurs des leurs, de maniere que l'entreprinſe tourna à ſa confuſion. Voyant qu'il perdoit tans & ſes homes, & qu'il ne pouuoit ſecourir ceux du chateau, & que la force ne lui ſeruoit de rien, il recerche la voye de paix, enuoye au ieune Comte lui dire, s'il lui plait de laiſſer ſortir ceux du chateau leurs vies & bagues ſauues, qu'il leuera le ſiege, & ſe retirera. Car ils ne pouuoient plus tenir, & auoient

Le ieune C. eſtant à Beaucaire aſſiege le chateau.

Cent cheualiers du C. de M. mis en embuſcade deffaits.

Le C. de M. recerche le ieune C. d'apointemant.

uoient mangé tous leurs cheuaux , & i auoit ia trois iours que le pain leur estoit failli. La reponse & resolution fut, qu'ils sortiroient seulemant auec leurs habillemans. Ce qui fut fait. Ainsi le Comte de Montfort s'en alla lui ayant fait teste le ieune Comte Raimond, de façon qu'il eût l'auantage, & demeura maitre de la place, combien qu'il fut bien ieune n'ayant que quinze ans : auquel aage il ne laissoit d'aller au combat , & de se trouuer aux ecarmouches qui se faisoient souuant à l'entour de la ville. En cete maniere Dieu voulut rabatre l'orgueil de ce Comte de Montfort par ce ieune Prince.

Accord entre le C. de M. & le ieune C.

CHAP. V.

Le Comte de Montfort retourné à Toulouse ses gens pillent la ville, violent fames, & filles, trahis par leur Eueque, puis sont du tout détruis & ruinés, trahis encore par le mesme Eueque.

S'Estant le Comte de Montfort retiré de deuant Beaucaire & acheminé à Mongiscart, part de là auec toutes ses forces marchant en bataille les enseignes deployees pour aller à Toulouse, & i decharger sa colere. Dequoi auertis les habitans

enuoyerēt au deuant de lui des principaux d'entre eux pour le prier de ne venir point en la ville en tele ſorte, & qu'il ne leur fit aucun outrage ni deplaiſir: qu'ils eſtoient à lui, & qu'il les deuoit defendre lui meſme enuers tous & contre tous: qu'ils eſtoient venus pour le receuoir honorablemant. Il leur reſpondit bruſquemant, qu'il entreroit en la ville come il lui plairroit, qu'il ne ſe fioit point en eux, qu'ils s'entendoiēt auec le Comte Raimond & ſon fils, & qu'il ne ſe deſarmeroit point, qu'il n'eut otages des plus apparants de la ville.

Cōſeil pernicieux de Eueque.

Ayant l'Eueque de Toulouſe donné conſeil au Comte de Montfort de faire du pis qu'il pourroit, cōtre l'auis de pluſieurs ſeigneurs plus gens de bien que lui, dit à icelui, qu'il s'en alloit dans la ville pour faire ſortir le peuple au deuant de lui, afin que plus aiſeemant il les peut ſaiſir & prendre, & faire ce qu'il voudroit. Eſtant arriué fait venir à ſoi grand nombre des citoyens, leur fait entendre que le Comte eſtoit marri contre eux pour quelques rapports a lui faits d'eux, qu'il eſtoit d'auis pour gaigner ſa bonne grace, que tous allaſſent au deuāt de lui hors de la ville pour lui faire honeur. Ce poure peuple croyant aux paroles de ce bon paſteur ſort auſſi toſt, & vont

Trahiſon d'Eueque.

tous

tous grans & petis au deuant du Comte : & come ils issoient de la ville, les soldats i entroient: & come ils arriuoient auprés du Comte, il les faisoit prendre & lier les vns aprés les autres. Ce que voyans aucuns se retirerent & retournerent en la ville etonnés de cete trahison. Mais encore furent ils plus eperdus quand ils virent que leur Eueque, & les gens du Comte estoient au pillage, & rauissoient tout, violās fames & filles, come s'ils eussent prins la ville par force.

Les fames & filles violees & les maisons pilices par l'Eueque & les gẽs du C. de M.

Outrés de courroux & irrités amerement par tels outrages & indignités, ceux de la ville qui peurent, coururent aux armes, & s'estans assemblés se mirent en defense contre ces piliars, rauisseurs & traitres, faisās barrieres & barriquades es rues, & es carrefours de la ville. Ce que voyans leurs ennemis se voulurent ietter sur eux, mais les habitans allerent au deuant auec tele furie, qu'ils en tuerent & blesserent plusieurs, & les firẽt reculer, les metans en fuite iusques au chateau Narbonés, que tenoit le Comte de Montfort. Durãt ce combat arriuant le Comte Gui frere du Comte de Montfort auec grande companie, & voyant la mélee voulut secourir les gens de son frere: mais force lui fut de se retirer,

Le peuple prend les armes contre tels meschans.

& de s'enfuir come les autres auec perte de ses homes. L'Eueque n'eut point esté espargné (pour estre cause de tant de maux) si on l'eut peu attrapper: mais il s'estoit saué des premiers au chateau Narbonés.

Quand le Comte de Montfort fut arriué, & eut entendu ce que dessus, aprés auoir fait serrer tous les prisonniers qu'il auoit amenés de la ville, il commanda à ses gens, que chacun print ses armes, & qu'on mit le feu par toute la ville, & qu'on tuat tout sans rien laisser. Incontinant ils vont metre le feu, les vns à saint Remesi, les autres à Ioustesaigues, & les autres en la place de saint Estephe. Là où il i eut vne grande baterie, telemant que ceux de la ville contrainirent ces boute-feux de se retirer dans le temple de saint Estephe, & dans la tour de Mascaro, & dans la maison de l'Eueque, & alors firent tant qu'ils eteindirét le feu, & quant & quant firent de grandes tranchees & barrieres. & fut contraint le Comte de Montfort de se retirer par deux fois ce iour la de deuant ceux de la ville à sa grande honte & confusion. Ne pouuant faire pis il menace les principaux de la ville qu'il tenoit prisoniers, de leur oter la vie, s'ils ne lui faisoient rendre la ville.

Par le cōmandemãt du C. de M. le feu est mis en diuers lieux de la ville.

Les Tousains esteindēt le feu, & batent leurs ennemis.

Là dessus le bon Eueque s'auise d'vne autre

autre trahiſon pire que la precedente, pour detruire entieremant ce poure peuple. Il prent auec ſoi l'Abbé de ſaint Sarni auſſi home de bien que lui, & tous deux enſemble vont par la ville donant fauſſemant a entendre, que le Comte de Mōtfort eſtoit marri de ce qui eſtoit ſuruenu, & s'en repentoit: que s'ils ſe vouloient appaiſer & rēdre leurs armes & leurs tours, il leur pardoneroit, & leur rendroit ceux qu'il tenoit priſoniers, & leur feroit reſtituer ce qu'on leur auoit prins iuſqu'à vne maille: qu'ainſi ils viuroient en paix & vnion. Ce fut le language feint & deceuable dont ces reuerens prelats abuſerēt les citoyens, leſquels deſirans de ſauuer la vie à ceux qui eſtoiēt entre les mains du Comte en nombre de cent ou quatre vingts perſones & des plus grans, s'accorderent à teles conditions.

L'Eueque trahit encore malheureuſemant le peuple de Toulouſe, auec l'Abbé de S. Sarni.

Le Comte ayant fait armer ſes gens ſecretemant, vint vn matin en la maiſon de la ville, là où auſſi tous ceux de la ville ſe trouuerent & conſentirent a ce qui leur fut propoſé par l'Abbé de ſaint Serni de la part du Comte, ne demandans que de viure en repos. Parquoi auſſi toſt leurs armes qu'ils auoient apportees furēt prinſes, & quant & quant toutes leurs tours & forteresses, & mit on la main ſur eux, & furent

Le peuple deſarmé eſt fait priſonier.

tous liés & faits prisoniers.

Ce fait par l'auis de ce maudit Eucque de Toulouse, contre l'opinion des plus gens de bien & grans seigneurs, le Comte fit mettre hors de la ville tous ceux qui estoient prisoniers, & les fit mener liés çà & là en diuers lieux, en les batant & outrageant inhumainemant de sorte que plusieurs moururēt en chemin, que de tristesse, que du mauuais traitemāt qu'on leur faisoit. On les ecarta telemant les vns d'auec les autres, que onques plus ne se virent, & plus ne rentrerent en la ville. Ainsi la poure ville fut depeuplee de la plupart de ses habitans & des principaux. Dequoi non contant ce loup rauissant rençona encore ce qui estoit demeuré de reste d'vne grande somme de deniers, & puis ayant fait vn voyage en Gascogne où il maria vn de ses fils à la Comtesse de Bigorre, come ia il en auoit marié vn autre auec la fille du Daufin de Vienois, reuint à Toulouse tout faché, de ce qu'estāt maitre de tout le païs de Bigorre, n'auoit seu toutefois prendre le chateau de Lourde. Il dechargea encore son courroux sur cete poure ville, laquelle il acheua de pilier & detruire, & fit abatre & raser toutes les tours & forteresses sans en laisser vne tant seulemant, qui fut vne

Les princi paux de Toul. qui estoient prisoniers, sont relegués en diuers lieux inhumainemant.

Le C. de M. rāçone le peuple de Toul. tant ruiné.

Le C. de M. acheue de pilier & detruire la vile de Toul.

etrange ruine & destruction.

CHAP. VI.

Montgarnier se rend, & le Crestarnaut: & autres places sont prinses par force par le Comte de Montfort.

APrés que ce ruineur de villes eut ainsi saccagé & detruit Toulouse, il partit de là,& s'en alla pour detruire quelques autres places, & premieremant alla attaquer le chateau de Montgarnier, qui est prés de Foix, vne forte place assise sur vne haute montaigne, où estoit pour lors le fils du Comte de Foix : & tant & si longuemant l'assiegea, que ceux de dedãs destitués de tous viures & ne pouuans auoir de l'eau,furent cõtraints de se rendre: & se retirerent. Puis vint deuant Pesquieres, deuers Nimes,& l'emporta. Il força aussi Bezousse, où il fit mourir plusieurs homes & fames,& print la Bastide. Ces choses auindrent l'an 1216. Ayan passé le Rhone, il se saisit du chateau de Montelimar appartenant à vn nommé Girard Aimeri, duquel surnom peut estre que le lieu a esté denommé, come qui diroit Montaimeri, *Montelimar.* & puis Montelimar par quelque changemant de letres. Cet Aimeri n'estoit point du parti des croisés. Par tant son chateau

lui fut oté. De là le Comte de Montfort s'alla planter deuant le Crestarnaut auec le nouueau Legat Cardinal. Aimar de Poitiers en estoit seigneur, & auoit fait la guerre à l'Eueque de Valence. Parquoi on lui en vouloit. L'Eueque de Neuers auoit enuoyé beaucoup de gens de guerre à icelui Comte de Montfort, auquel en fin ceste place fut rendue par la lacheté du capitaine qui i commandoit. Car c'estoit vn lieu fort. Le moine dit qu'il y eut paix accordee, & que le Comte de Montfort donna vne siene fille en mariage au fils du Comte de Poitiers, au moyen dequoi ils demeurerent amis.

Crestarnaut.

CHAP. VII.

Le Comte Raimond rentre à Toulouse, où lui vient grand secours de diuers lieux.

PEndãt le tans que les croisés couroiẽt les chams, & s'esgayoient par le Daufiné, voici le Comte Raimond qui reuient d'Espagne, où il estoit allé pour auoir secours, come il a esté dit ci dessus. Il se rend premieremant en la maison du Comte de Comminge son neueu auec ses companies, d'où il part pour s'acheminer deuers Toulouse, dont les habitans l'attendoient

Le C. R. s'achemine deuers Tou. auec le C. de Comm.

doient en grāde deuotion. Come le Comte de Comminge marchoit le premier auec ses gens pour faire la decouuerte, il rencontra en chemin des ennemis qui rodoient à l'entour de la ville, & i eut de l'ecarmouche, & de versés par terre, & à l'aide de ceux qui suiuoient de prés icelui Comte l'ennemi fut mis en fuite. Aprés vint le Comte Raimond, & entra en la ville auec enseignes deployees, & son de trompetes auec vne incroyable alegresse de tout le peuple, dōt les vns lui baisoient la robe, les autres les iambes & les piés, de l'amour & reuerance qu'ils lui portoient, come à leur naturel seigneur. Adonc chacun s'arma du mieux qu'il peut, & se prindrēt à crier par les rues, *Viue le Comte Raimond*, & autant qu'ils rencontroient des gens du Comte de Montfort ils les mettoient à mort sans epargner persone, ne se pouuans assés venger à leur gré, de ceux qui leur auoient fait tant de maux.

Rencontre & ecarmouche au prés de Toul. à l'auātage du C. R.

Le C. R. rentre à Toul.

Les gēs du C. de M. sont tués par les rues.

La Comtesse de Montfort qui lors estoit & demeuroit au chateau Narbonés oyant le bruit de la ville, & entendant la tuerie de ses gens, & l'arriuée du Comte Raimond, depeche en diligence au Comte de Montfort vn sien ecuyer pour l'auertir de tout ceci, le priant de venir à son se-

cours qu'autremant elle estoit en danger. Cependant ceux de la ville se fortifioient, faisoient fossés & rempars pour se metre en defense, & créerent vn Vignier qui eut la conduite de la ville, qui fut le premier Vignier institué à Toulouse. A Mompellier le premier Consul a titre de Vignier.

Vignier institué à Toul.

Bien tost arriua le Comte Gui auprés de la ville auec forces, & voulant faire effort pour i entrer, les habitans premieremant, & puis les gens des Comtes estans sortis, l'ont telemant combatu que force lui a esté de se reculer auec grande perte de ses homes, & ce par deux fois. Aprés ce le Comte Gui enuoye demander secours à l'Arceueque d'Ax, & à Guiraud d'Armagnac. & le Comte Raimõd mãde à son fils le venir trouuer auec ses gens. Alors vindrent à son aide des companies de Gascogne, & de Caraman, & d'ailleurs aussi. Les chefs de toutes ces troupes estoient Gaspar de la Barte, Rougier de Comminge, Bertrand Iorda, Enguiraud de Gordo seigneur de Caraman, Arnaud de Montagu, & Estephe de la Valete, tous braues & vaillans homes, de la venue desquels le Comte Raimond fut grandemant reioui.

Le frere du C. de M. repoussé deux fois par les Toulousains.

Rougier de Comminge.

CHAP. VIII.

L'assaut du Comte de Montfort repoussé courageusemant par les Toulousains. L'auis ridicule du Cardinal reieté.

QVand le Comte de Montfort eut veu les letres que sa fame lui auoit enuoyees du chasteau Narbonés, il passa le Rhone, & vient à Toulouse, & presente l'assaut. Le Comte Gui estant descendu au fossé, le Comte de Comminge lui lacha vn trait d'arbalete, qui lui perça les deux cuisses par le milieu, dont il tomba par terre, mais fut releué de ses gens. Ceux de la ville repousserent telemant les assaillās, que force fut au Comte de Montfort de reculer auec ses gens. Les gens du secours que le Comte Gui auoit enuoyé querir de l'Arceueque d'Ax & d'Armagnac estans arriués auprés de Toulouse, & entendās la perte que le Comte de Montfort auoit faite au premier assaut qu'il auoit donné à son arriuée, & come vn de ses fils & son frere Gui i auoient esté fort blessés, ioyeux de ces nouueles, rebrousserent chemin, & s'en retournerent d'ou ils estoient venus.

Secours de Arceueque inutile.

Ce fut l'an de notre Seigneur 1217. que teles choses se faisoient. Alors se trouuant

bien empeché le chef des croisés voyant que ses affaires alloient tout au rebours de ses pensees assembla son conseil pour sauoir ce qu'on pourroit faire. Lors le reuerendissime Cardinal Legat(semblable a Sedecia fils de Canaana, l'vn des Prophetes d'Achab,qui lui donnoit courage pour faire la guerre,&rauoir Ramot de Galaad) dit au Comte de Montfort, qu'il ne se deuoit étonner de rien, qu'en peu de tans il recouureroit la ville, qu'il metroit à mort, & detruiroit tous les habitans, que si aucuns d'entre eux (assauoir des Croisés) mouroient en cete poursuite, ils s'en iroient en paradis come martyrs: que de cela on se deuoit asseurer. Mais vn de la cõpanie, des plus grans capitaines de l'armee prenant la parole lui dit, Vous parlez biẽ asseureemant Monsieur le Cardinal, si monsieur le Comte vous croit, il ne fera guiere son profit. Car vous & les autres prelats & gens d'Eglise estes cause de tout ce mal & perdition, & serez encore dauantage, si on vous veut croire. La resolution du conseil fut, qu'on ne donneroit plus d'assaut à la ville, mais qu'on l'assiegat du coté de Gascogne,pour l'enclorre de tous cotés, afin qu'elle ne peut auoir viures,ne secours de part du monde. Parquoi incõtinant

1.Ro.22.

Le Leg. Cardinal encourage le C. de M. à combatre par promesses Cardinalesques.

Le Leg. & autres Prelats cause de tous les maux de la guerre.

tinant on fit passer la Garone a vne partie de l'armee deuers saint Soubra, laquele fut aussi tost chargée par ceux de la ville, qui sortirent, & allerent par le pont, & donnerent telemant sur l'ennemi, qu'ils le firent reculer.

CHAP. IX.

Le Comte de Montfort batu au siege deuant saint Soubra s'enfuit, puis est contraint de deloger du chateau Narbonés.

EN ce tãs la arriua à Toulouse le Comte de Foix auec forces, tant de Nauarrois, que Catalans & autres: & pour sa bien venue les citadins s'armerent, les vns de guisarmes, les autres de massues & batons, car autres armes n'auoient ils point pour lors, & en cet equipage ont fait vne tele saillie auec le Comte de Foix, & tué tant de leurs ennemis, que mesmes le Comte de Montfort a esté contraint d'abandoner le siege, & de s'enfuir come les autres, se retirant à Muret, où il auoit laissé les bateaux, sur léquels il auoit passé la riuiere. La fuite fut telemant precipitée, & la frayeur les chassoit si auant, que come ils entroient à la foule dans les bateaux se poussans les vns les autres, il i en eut plusieurs qui tomberent dans l'eau, & qui se noyerent. Car

Le C. de Foix viẽt au secours de Toul.

Guisarmes, massues & batons les seules armes des Tousains.

Fuite du C. de M.

le Côte de Foix les poursuiuoit de si prés, qu'ils ne sauoient come echaper : qui fut aussi cause que le Comte de Montfort du nombre des fuyars cheut tout armé home & cheual dans l'eau, où il fut demeuré sans le secours des siens, qui soudainemant le tirerent de l'eau, come ils peurent, & le cheual i demeura. Ici le moine pour ne riē dire, qui puisse ternir la gloire de ce braue guerrier, l'appui du Clergé, le chef de leur Eglise, ne dit pas que cela lui soit auenu en fuyant, ne dit pas la deconfiture qu'il eut deuant saint Soubra, ne la honte qu'il receut d'auoir esté batu & mis en fuite par gens si mal armés. De tout cela il n'en dit pas vn mot : seulemant il ecrit qu'ayant là demeuré quelques iours il voulut repasser la riuiere auec ses gens pour ne faire qu'vn camp, & come il voulut entrer au bateau armé & mōté à cheual, il tomba dans l'eau. Voila combien teles gens sont fideles en leurs ecrits. Ce que i'ay voulu remarquer en passant.

Le C. de M. chet dans l'eau à cheual s'enfuyāt.

Voyant le Comte Raimond l'assistance que Dieu leur auoit faite d'auoir chassé l'ennemi de ce coté la, fit faire vne assemblee generale à saint Sarni, là où il admoneta tous & vn chacun de bien reconoitre la grace que Dieu leur auoit faite, de cete victoire

Le C. R. amonete le peuple de louër Dieu de la victoire obtenue.

victoire qu'ils auoient obtenue, dont ils auoient a le loüer & lui rendre grace. Ce fait il fut ordonné qu'on feroit force trebuchets & autres engins pour ieter pierres & abatre les murs & tours du chateau Narbonés, qu'on feroit aussi des profons fossés entre la ville & le chateau, & qu'on referoit les murailles, qu'au parauant auoyét esté demolies. A quoi aussi tout chacun s'employa d'affection & homes & fames, telemant qu'en bien peu de tans on fit beaucoup de besoigne. Aussi tost que les engins furent faits & dressés ils firent telle ruine au chateau Narbonés, que le Comte de Montfort qui i estoit logé craignant d'i estre accablé en sortit, & se retira au camp qui estoit au Pla de Montolieu. Là estant en conseil l'Eueque de Toulouse lui dit, qu'il eut bon courage, que le Cardinal auoit enuoyé letres & messagers par tout le monde, pour lui donner secours, que bien tost il auroit tant de gens qu'il feroit ce qu'il voudroit. La dessus Robert de Piquini parla en cete maniere disant, Vous parlez bien à vostre aise Monsieur l'Eueque, si Monsieur le Comte ne vous eut point creu ne vos semblables, il ne seroit point en la peine & facherie où il est à presant, il seroit paisible dans Toulouse, vous estes

Le C. R. fait refaire les murailles de Toulouse.

Le C. de M. est contraint de sortir du chateau Narb.

L'Eueque de Toul. cause de tout le malheur de la guerre.

cause de tout ce mal, & de la mort d'vne infinité de gens par le mauuais conseil que vous auez touiours donné.

CHAP. X.

Diuerses sailies & ecarmouches. le Legat est rabroüé. le Comte de Montfort est tué.

COme il fut arriué à Toulouse vn grād secours de Gascogne conduit par vn grand seigneur nommé Narcis de Montsquiou, le Comte de Montfort fit leuer le siege, mesmes d'autant que l'hyuer approchoit. Parquoi chacun se retira iusqu'au prim-tans. Alors le siege fut remis au mesme lieu que deuant, & aprés quelques ecarmouches faites arriua au camp vn secours estimé d'enuiron cent mille homes. En ce mesme tās le seigneur Arnaud de Vilamur vint à Toulouse auec nombre de gēs pour faire seruice au Comte Raimond, duquel aussi le fils i arriua bien tost auec forces, dont toute la ville receut vne tresgrande ioye. Quelques iours aprés come l'ennemi faisoit le gast des blés & vignes qui estoiēt à l'entour de Toulouse, les habitans coururent aprés, & là i eut vn mout ápre & furieux combat vn peu au desauantage de ceux de la ville. Neantmoins voyans vn iour

Secours de cent mille homes pour le C. de M.

Les croisés gatent les vignes & les blés.

iour

iour qu'on apportoit fagots & paille pour metrè le feu à leurs portes, ſortirent dehors auec tel effort, qu'ils tuerẽt & bleſſerent pluſieurs de leurs ennemis, & les garderẽt bien de s'approcher des portes. Vne fois ils ſortirent en nombre de cinq mille homes, & paſſerent l'eau par bateaux pour aller charger ceux qui eſtoient retournés au ſiege deuant ſaint Soubra. Mais eſtant venu le Comte de Montfort au ſecours des ſiens force leur fut de ſe retirer. Adonc ayans ia auparauant perdu la premiere tour du pont, ils perdirent la ſeconde, laquele toutefois bien toſt aprés ils recouurerent.

S'eſtant retiré le Comte de Montfort dans le chateau Narbonés, & ſe lamentant de ce qu'il ne pouuoit auoir autre auantage ſur ceux de la ville, les deux ſeigneurs qui lui auoient amené les deux dernieres armees à ſon ſecours, lui conſeilloient de venir à quelque bon appointemant, que par la force il n'auanceroit guiere, come ils pouuoient cognoitre: d'autant qu'à Touloufe i auoit pluſieurs grans ſeigneurs, pluſieurs grans capitaines, & braues homes, & quaſi la fleur des gens de guerre de tout le monde. De ces paroles n'eſtant guiere content le Cardinal ne ſe peut tenir de dire, qu'il ne failloit pas ainſi parler ne

Le Leg. reprẽd arrogãmãt les ſeigneurs

qui conseil loiët au C. de M. de faire quelque apointemãt auec ceux de Toul. vser d'vn tel langage pour tant priser & louër le Comte Raimond & ses gens : que l'Eglise leur en pourroit sauoir mauuais gré,& en pourroient receuoir du dommage. Mais l'vn de ces deux seigneurs lui repliqua en cete sorte : Où auez vous trouué Monsieur le Cardinal, que sans cause & raison vous deuez rauir au Côte Raimond, & à son fils,& aux autres seigneurs qui sont auec lui,ce qui leur appartiẽt?Si i'eusse entendu ce que ie sai maintenant, ie n'eusse iamais fait ce voyage. *Le Leg.est rabroué.*

Aprés cete dispute ceux de la ville firẽt vne saillie sur l'ennemi crians Toulouse, Beaucaire, Auignon; & fraperent en telle sorte, qu'ils en tuerent plusieurs. La dessus come le Comte de Montfort venoit pour secourir ses gens auec soixante mille hommes, ceux qui estoient demeurés pour la garde de la ville, voyans approcher telles forces lacherent leurs perrieres ; trebuchets & fondes pour les foudroyer:d'autres aussi sortirent auec arcs & arbaletes tirans tant de fleches & traits, que l'air en estoit aucunemant obscurci : dont aussi le cheual du Comte de Montfort fut blessé en la teste,telemant qu'il le portoit çà & là,& n'en pouuoit estre maitre. Estant en cete peine vn de la ville lui tira vn coup de trait, *Le cheual du C. de M. blessé en la tete.*

qui

qui lui perça la cuisse d'outre en outre, dõt il perdit beaucoup de sang. Et come il disoit à son frere qu'il le tirat de la presse, voila vne fame qui sans i penser lacha vne perriere, dont vnè pierre lui emporta la teste de dessus les epaules, & tomba le corps à terre. Ici finit l'histoire du moine.

Le C. de M. blessé en la cuisse.

Merueilleux coup de pierre emportant la tete du C. de M. de dessus ses epaules.

CHAP. XI.

Consideration sur la mort du Comte de Montfort, dont les Toulousains rendent graces a Dieu.

TEle fut la fin de cet Antiochus Epimanes, de ce furieux brauache, chef de l'Eglise militante, le fils, le seruiteur, le trabant, & satellite du Pape Innocent, le ruineur de villes, le destructeur du peuple, & la perdition du monde: qui tout vouloit attraper, & engloutir, & empieter par sa desesperee & affamee ambition, sous titre d'estre le defenseur de la foi Romaine, & le protecteur du Clergé, bien aise de pécher en eau trouble, que lui mesme troubloit. Mais le voila oté de la terre des viuans tout a vn coup par vn moyen bien etrange: coup vrayemãt merueilleux, qu'vn trait de pierre ait eu tele force de lui oter la teste come vn coutelas tranchant. Mais

Dieu la ainsi adressé par vne secrete conduite pour donner quelque relache a ce poure peuple tāt harassé, & ce par la main d'vne fame,qui rēd la chose tāt plus emerueillable, veu mesme qu'elle n'i auoit aucunemant pensé. Ainsi par vne pierre & par vne fame il perdit la vie: come l'ambi-
Iug.9. tieux & le parricide Abimelec fut tué d'vne pierre, assauoir d'vne piece de meule qu'vne fame lui ietta d'vne tour qui lui cassa la teste : come Sisara chef de l'armee
Iug.4. du Cananeen qui fut meurtri par la main de Iahel fame d'Heber, laquelle lui ficha vn clou auec vn marteau en sa teste dont
1.Sam.17. il mourut:come le Philisthin, au front duquel Dauid ietta vn tel coup de pierre, qu'il le fit rēuerser par terre, où il mourut. Tous lesquels exemples montrēt euidammant, que Dieu n'a point faute de moyens pour abatre quand il est tans, tels audacieux geans & inhumains Cyclopes,se seruant d'instrumans foibles & contemptibles pour confondre la hautesse du mōde, quand il lui plait.

Ceux de la ville entendans les nouuelles de cete mort furent tous merueilleusemant reiouïs & grans & petis, & pour signe de ioye & liesse publique & commune firent sonner les cloches : & reco-

gnois-

gnoissans que c'estoit vne œuure de Dieu merueilleuse, qui auoit ainsi besoigné puissammant par son bras, dissipant les orguilleux en la pensee de leurs cœurs, ils allerent tous aux Eglises grans & petis rendre graces a Dieu de ce qu'il les auoit deliurés d'vn si terrible & cruel ennemi.

Ceux de Toul. rendēt graces à Dieu de la mort du C. de M.

CHAP. XII.

Les Toulousains demeurent victorieux de leurs ennemis.

AVssi tost que le corps du Comte de Montfort fut tombé en terre, come il a esté dit ci dessus, on le couurit d'vne cape blanche, afin qu'on ne le vid mort. Depuis il fut porté a Carcassone, où il fut enseueli. Les Toulousains prenans l'occasion par les cheueux sortirent de la ville, & coururent sur ceux qui estoient au camp de deuant saint Soubra, en tele sorte qu'ils leur firent quitter la place, & gaignerent tout leur baguaige, tentes & pauillons, & prindrent plusieurs prisoniers. Aprés ce, le fils ainé du defunt fut elu en sa place, & eut les terres & seigneuries que son pere auoit tenues. Il fut resolu pour se venger de cete mort, de donner vn assaut & essayer de forcer la ville. On fit charger

Ceux de Toul. saillent sur leurs ennemis, & pilient l'vn de leurs camps.

Le fils ainé du C. de M. est crée

C. & chef de l'armee des croisés.

quelque quantité de charretes de paille, de sarmants & autres choses propres pour metre le feu aux portes. Ce qui fut fait. Mais aussi tost que ceux de la ville virent le feu allumé, ils coururent tous, les vns pour eteindre le feu, les autres pour charger sur ceux qui auoient amené les charretes, dont il n'echapa pas vn, que tous ne demeurassent sur la place. Non contēts de cela les habitans allerent donner au camp qui estoit à Montoliou auec tele furie, qu'ils tuoient, tout ce qu'ils rencontroient, & rien n'arretoit deuant eux: de maniere que l'ennemi fut contraint de quitter le siege, & de se sauuer a la fuite abandonans leurs tentes & tout leur bagage, dont ceux de la ville s'accommoderent, & eurent relache pour vn tans. Car le camp se retira entieremant, aprés auoir mis le feu au chateau Narbonés, que les Toulousains eteindirent du mieux qu'ils peurent.

Les Toulous. eteindrēt le feu de leurs portes, & chargēt te lemāt l'ennemi qu'il est cōtraint de se sauuer à la fuite.

CHAP. XIII.

Le Legat trame pour renoüueler la guerre. Le ieune Comte Raimond recouure les places d'Agenés, & gaigne vne bataille en Lauragués.

APrés que le camp fut rompu, & que chacun se fut retiré, le Cardinal Legat

gat qui creuoit de depit de ce qu'il ne pouuoit voir le ſaccagemant & deſtruction de Toulouſe, & ne ſe pouuoit autremãt venger de la mort de Atlas, ordona que l'Euesque de Toulouſe, qui n'eſtoit pas moins forſené que lui en cete cauſe, iroit deuers le roi de France lui dire, que l'Egliſe (c'eſt à dire, le Cardinal Bonauenture, ie ne ſai quel meſſer d'Italie) lui mandoit, qu'il ne fit faute de ſe trouuer en ces cartiers la pour tout le mois de Mai, auec toutes ſes forces & puiſſances (voyez l'audace de ces papelars) afin de faire vengence de la mort du Comte de Montfort: que de ſa part il procureroit, que le Pape feroit publier & precher la croiſade par tout le monde pour auoir aide & ſecours.

Eſtant le païs libre & en repos, le ieune Comte fils du Comte Raimond partit de Toulouſe auec vne belle & puiſſante armee, & alla à Condan & à Marmande pour les recouurer, & pluſieurs autres places, que l'ennemi tenoit en ces quartiers là, come auſſi Aguliou: lequelles ſe rendirent à lui, & toutes les garniſons qui i auoient eſté miſes, eurent la gorge coupee. D'autre part le Comte de Comminge ſe mit en campaine pour r'auoir ſes terres qu'vn nõmé Ioris lui detenoit. Il lui fit ſi bien la

Le C. de Comm. recouure ſes terres.

guerre,qu'il le print, & le tua,& la plupart de ſes gens.

Le prim-tans venu Amaulri Comte de Montfort fils du defunt ayant entendu que les places que ſon pere auoit conquiſes en Agenes,eſtoiēt repriſes par le ieune Comte de Toulouſe,aſſembla toutes ſes forces, & vint deuant Marmande pour la recouurer:mais il i trouua vne grande reſiſtance. Or come le ieune Comte eſtoit ſur ſon partemant pour aller ſecourir ceux de Marmande,voici arriuer vn meſſager de la part du Comte de Foix par lequel il l'auertiſſoit qu'il eſtoit en Lauregués, où il auoit fait vne belle prinſe de beſtail, & de gens pour mener à Toulouſe, que c'eſtoit tout le beſtail du païs,beufs,vaches, iuments & ouailles: & pource qu'il auoit peu de gens auec ſoi,& s'attendoit d'eſtre empeché par l'ennemi, qui de toutes les garniſons de la cōtree, & du Carcaſſonois s'aſſēbloit pour lui courir ſus: le prioit de venir à ſon ſecours en toute diligence & ſans delai. Ce qu'il fit promptemant.

Arriué qu'il fut on delibera de combatre, & fut reſolu, nonobſtant l'auis d'Arnaud de Vilamur qui diſſuadoit au ieune Comte de ſe metre en hazard d'vne bataille,s'il n'i eſtoit contraint;ou bien qu'il vid

ſon

ſon auantage, que Folcaut & Valas qui eſtoient les principaux chefs des ennemis n'eſtoient point de ſa qualité, que quand il les auroit prins, pour cela il n'en receuroit pas grand profit. Le Comte de Foix mena l'auantgarde auec ſon fils, dont il auoit prié le ieune Comte, qui le lui accorda. Le Comte de Comminge conduiſoit la bataille, & le ieune Cõte l'arriere garde auec ſon frere. Come ils marchoient en cete ordonnance, & que Folcaut & Valas encourageoient leurs gẽs, & leur dõnoient eſperance de victoire pource (diſoient ils) qu'ils combatoient pour l'Egliſe, le Vicomte de Lautrec prenant la parole dit, qu'il ne conſeilloit point de venir au combat, & que ce feroit vne grande folie, veu à queles gens ils auoient à faire. Auquel Folcaut repliqua diſant, Monſieur le Vicomte, ſi vous auez peur, ie vous conſeille de vous en fuir. *Vic. de Lautrec.*

S'eſtant le Comte de Foix auancé auec ſes gens iuſques aux ennemis il commença auſſi toſt à donner dedans, & à frapper, & fut la mélee treſgrande & furieuſe de part & d'autre crians les vns Toulouſe, Foix, Comminge, & les autres Mõtfort. Le ieune Comte voyant la bataille commencee, ne ſe peut contenir qu'il ne ſe iettat en la

presse, où il renuersa & mit par terre plusieurs des ennemis. Ce que voyāt vn nommé Pierre Girard de Seguret dit que c'estoit à lui qu'on se deuoit attaquer, & de fait, lui donna vn tel coup de lance, qu'elle se rompit, mais ne lui fit aucun domage. Aprés plusieurs coups donnés de coté & d'autre ceux de Montfort se trouuent déconfits, & le Vicomte de Lautrec se mit en fuite auec ses gens, & Folcaut fut prins prisonier, & quelques autres, & mesmes de Seguret, que le ieune Comte fit aussi tost pēdre & etrangler. Ainsi le chāmp lui demeura, & obtint cete victoire par la faueur de Dieu, aprés laquele ils menerēt à Toulouse tout leur butin, bestail, & prisoniers sans aucun empechemant.

Bataille gaignee par le ieune C.R.

CHAP. XIIII.

Le fils du Roi de France arriué au siege de Marmande la ville se rend à lui, est saccagée par les gens d'Amaulri.

QVand Amaulri qui pour lors estoit au siege de Marmande, eut entendu la deffaite de ses gens en Lauragués, commanda aussi tost l'assaut pour se venger, auquel il ne gaigna pas beaucoup. Car ceux de la ville saillirent sur ses gens, & les repousserent courageusemant, & par plusieurs

Ceux de Marmande se defendent courageusemāt.

ſieurs iours combatirent les vns contre les autres egalemant, ſans qu'on eut peu iuger qui auoit du meilleur. Mais Louïs le fils du Roi de France eſtāt arriué au camp auec vne grande & puiſſante armee, à l'inſtance du Cardinal, affoiblit bien toſt les aſſiegés. A ſon arriuee il leur fit donner vn aſſaut, auquel ils perdirent leurs lices & barrieres. Ce que voyant le Capitaine du lieu & cōſiderant qu'ils ne pouuoient longuemant reſiſter à tant de forces, ſe rendit auec ſes gens au fils du Roi, qui les receut.

La garniſon de Marm. ſe rend au fils du Roi.

L'Eueque de Xaintes vouloit qu'on les fit mourir & bruler comme heretiques, & qu'ainſi on traita ceux de la ville ſans epargner perſone. Mais le Comte de ſaint Pol lui dit, que ce ſeroit mal fait, & qu'il parloit mal pour vn Eueque, que ſi le fils du Roi faiſoit ce qu'il lui ſouffloit aux oreilles, que la Frāce en ſeroit à iamais diffamee. Le Comte de Bretagne en dit autant, & qu'il ne conſentiroit onques à ce que cet Eueque inſiſtoit. Le fils du Roi ayant ouï parler les vns & les autres, dit, qu'il ne feroit point de tort au ieune Comte de Toulouſe, ni à ſes gens. L'Arceueque d'Ax maintenoit, que le ieune Comte n'eſtoit point heretique, ne ſes gens auſſi, lui ſembloit, que l'Egliſe leur faiſoit vn grād

Le C. de S. Pol reprend l'Eueque de Xaintes de ſon mechant conſeil.

Autant en fait le C. de Bret.

L'Arceueque d'Ax defend la cauſe du ieune C. R.

tort. Remontroit pareillemant que Folcaut eſtoit priſonier à Toulouſe, & autres grans ſeigneurs, que ſi on faiſoit mourir ceux-ci, qu'infaliblemant on feroit mourir ceux la, dont ſeroit grãde perte & dommage. Le fils du Roi roſolut qu'ils n'auroient aucun mal.

Cruauté d'Amaulri C. de M. metãt à mort tous les habitans de Marm.

Les gens du Comte Amaulri ayans entendu cete reſolution, ſoudain s'en vont, entrent en la ville, & tuent tant d'homes & fames qu'ils i trouuent, qui fut vne grande cruauté & trahiſon, laquelle depleut grandemant au fils du Roi, & en fut grandemãt courroucé cõtre Amaulri, & de depit partit de là prenant ſon chemin pour aller deuant Toulouſe.

CHAP. XV.

L'armee du fils du Roi s'eſtant campée deuant Toulouſe leue le ſiege, & ſe retire.

ENtendãt le ieune Comte (appellé auſſi Raimõd come ſon pere, qui pour lors eſtoit decedé) que le fils du Roi venoit deuers lui auec ſon armee, ſe prepare pour ſe defendre s'il eſt de beſoin. Aprés que les capitaines, ſeigneurs, barons, & Comtes furent ordonnés pour la garde des portes de la ville come le Vicomte Bertrand frere du

re du ieune Comte pour la porte & barbecane du chateau Narbonés, & le ieune Comte mesme auec les barõs de Tolouse eut la charge de la porte & barbacane de Vileneuue, tous iurerẽt de bien & soigneusemant garder & courageusemant defendre les lieux & places à eux assignees enuers tous & contre tous.

Come les Toulousains s'apretoient à la defense de leur ville, voila le fils du Roi qui arriue accõpagné de trente trois Comtes, & du Legat, qui embrazoit les cœurs de tous pour detruire tous les habitans, & metre tout à mort homes, fames, & petis enfans, sans auoir merci de persone, & que la ville fut entieremant rasee. Le siege estant mis deuant la ville & ayans fait semblant de venir à l'assaut, ils furent accueillis auec tant de coups de pierres, qui furent lachés sur eux par les engins, qu'il leur falut reculer. En fin les Toulousains se defendirent si gaillardemant, & le ieune Cõte se porta si valeureusemant pour la garde de la ville, qu'au grand regret du Legat les assiegeans furent contraints de leuer le siege, & se retirerent pour retourner chacun chés soi. Voila tout l'exploit de cetę grande armee assemblee & ayant fait tel voyage à l'appetit du Legat & des siens.

CHAP. XVI.

De la tyrannique recõciliation à laquele le Comte de Toulouse fut assuieti.

L'An de notre Seigneur 1228. du regne de Louïs fils de Philippe roi de France, au mois d'Auril le ieune Comte de Toulouse desirant auoir quelque paix se trouua à Lion, come fit aussi le Cardinal saint Ange Legat du Pape enuoyé à cete fin pour abuser icelui Comte, & le rendre come du tout esclaue selon la teneur des articles suiuans en tele substance.

Articles du Pape accordés par le ieune C. R.

C'est que le ieune Comte aprés auoir demandé pardon & absolution de tout ce qu'il auoit fait contre l'Eglise (c'est à dire, de ce qu'il ne s'estoit point laissé manger par les loups) & promis de defendre la foi, & chasser les heretiques, payeroit à l'Eglise tant qu'il viuroit par chacun an trois marcs d'argent. (à l'Eglise, c'est à dire, au Pape pour lui estre tributaire durant toute sa vie.)

Qu'il bailleroit pour vne fois & incontinant la somme de dix mille marcs d'argent, pour reparation des villes, chateaux, & maisons, qui auoient esté par lui ou son pere detruits & ruinés durant les guerres passees. Si tous les ruineurs eussét esté contables,

tables, le Comte de Montfort & ſon Legat euſſent eſté bien empechés de fournir aux reparations des ruines & ſaccagemans faits par eux & leurs croiſés. Ici le batu paye l'amende.

Pour la reparation du mõtier & la nourriture des moines de l'Abbaye de Ciſteaux bailleroit la ſomme de deux mille marcs d'argent.

Pour les moines de Cleruaux cinq cens marcs d'argent. (Ces bones gens n'ont gar de d'oublier la marmitte.) Pour ceux de Granſelue & la reparation de leur montier mille marcs d'argent.

Pour l'Abbaye de Belleperche ou Belleperie 300. marcs d'arg.

Pour celle de Caudeh 200. marcs d'arg.

Pour la reparation du chateau Narbonés ſix mille marcs d'argent, que le Legat tiendroit pour dix ans au nom de l'Egliſe. (C'eſt l'Egliſe militante, à laquele il faut des chateaux & forterеſſes pour tenir le monde en ſuietion: & eſt choſe bien ſeante, que le ſeruiteur du ſeruiteur des ſeruiteurs face ſes triomphes au chateau Narbonés, ayant domination ſur le Comte de Toulouſe pour le brauer à ſon appetit.)

Outre tout ce que deſſus fourniroit la ſomme de quatre mille marcs d'arg. pour

lentretenemãt de quatre maitres en Theologie, deux docteurs en droit Canon, ſix maitres és arts,& deux maitres Grammairiens, qui liroient chacun endroit ſoi tous les iours aux echoliers qui viendroient à Toulouſe,& auroit chacũ maitre en Theologie par an 25.marcs d'arg.pour le terme de dix ans. Le docteur en decret auroit 15. marcs par an durant l'eſpace de dix ans. Le naitre es arts dix marcs.

En aprés qu'au bout de deux ans par maniere de penitence il prendroit la croix de la main du Legat par aller outre mer faire la guerre aux Turcs & Saraſins, & iroit à Rhodes, où il demeureroit l'eſpace de cinq ans complets, dont il apporteroit certification du grand maitre de Rhodes. (Voila la ſeruitude du Comte de Toulouſe.)

Que dores en auant il n'entreprendroit rien contre l'Egliſe,ne contre les heritiers du Comte de Montfort.

Qu'il feroit la guerre au Comte de Foix,& à ſes alliés, ſans iamais faire paix, ſinon du congé du Legat. (Si bien heureux eſt celui,qui procure la paix, come dit notre Seigneur en S.Matth.5.) mal heureux eſt au contraire l'auteur de cet article,qui commande la guerre, en quoi il ſe

montre

montre vrai Antechrist.

Qu'il feroit abbatre & demolir toutes les murailles, tours & forteresses de Toulouse, ainsi que le Legat ordoneroit.

Qu'aussi il feroit ruiner & detruire de fond & comble 35. villes ou chateaux, come Fanjaux, Castel-naudarri, Labastide, Auignonet Pechlaurés, Saint Pol, Lauaur, Rabastens, Guaillac, Montagut, Hautpec, Verdu, Castel sarasi, Montauban, Agen, Sauerde, Condon, Auteriue, & autres qui lui feroient nōmees par le Legat: lesquelles il ne pourroit a l'auenir reedifier sans le congé d'icelui. (Ce bon Prelat ne sachant que c'estoit dedifier la maison de Dieu, n'a autre occupatiō ni etude qu'a ruiner les villes, & detruire le poure monde.)

Que si aucun des siens tenoit quelque forteresse, la lui feroit abbatre, où a faute de ce, lui feroit la guerre à ses propres cousts & dépens.

Qu'il metroit entre les mains du Legat Pene d'Agenés, & toutes les autres places susmentionees pour le terme de dix ans. Que s'il n'en pouuoit iouïr, lui feroit la guerre. Et si dans deux ans il n'en pouuoit estre maitre, pour cela il ne lairroit de faire le voyage d'outre mer, come a esté dit ci dessus, & cederoit son droit d'icelui

Pene aux Templiers, & leur en feroit trāſport pour le pouuoir conqueter. Que s'ils n'i vouloient entendre, le Legat veut que le Roi de France la conquete; que s'il ne la veut tenir, que l'ayant prinſe il la face raſer entieremāt, ſans pouuoir eſtre reedifiee deſlors en auant. (Voyez l'audace de ce Cardinal come il parle a cheual & magiſtralemant meſmes pour le regard d'vn Roi de France, come s'il eſtoit ſon valet & ſuiet à faire ſa volonté.)

Que pour accomplir tout ce que deſſus, il ſe rendroit priſonier à Paris dās le Louure entre les mains du Roi. D'ou il ne ſortiroit, que premieremant il n'eut fait mener à Carcaſſone vne ſiene fille pour la metre en la garde du Roi és mains de ceux qui ſeroient à ce deputés: qu'il deliureroit auſſi au Legat le chateau Narbonés, & Pene d'Agenés & les autres places: & qu'il feroit abbatre les murailles de la ville qui eſtoit vis a vis d'icelui chateau Narb. & combler le foſſé, qui eſtoit entre deux, afin qu'on peut aller & venir libremant ſans crainte de rien: qu'il effectueroit le tout, auant que ſortir de priſon.

Moyenant leſquelles choſes le Legat dōna ſon abſolution au ieune Comte, & la lui bailla par eſcrit. Ici finit l'hiſtoire Languedo-

guedosiene. Quant à celle du moine, elle ne va pas si auant, prenant fin auec la mort du Comte de Montfort.

CHAP. XVII.

Consideration sur l'accord du ieune Comte Raimond auec le Legat du Pape.

VEu les conditions si desraisonables, si iniustes & si tyranniques, qui sont portées par les articles couchés ci dessus, on se pourra emerueiller qu'vn tel Prince que le ieune Comte de Toulouse, si braue, si hardi, & de si haut courage, ait tant peu gaigner sur soi d'auoir cete patience que de se soumetre à vn tel ioug d'iniquité tant seruile & miserable, pour se priuer de toutes ses forces & moyens, & consentir à la ruine & subuersion de tant de places sienes, s'abandonner a faire toutes choses a la volonté & selon l'affection de ce pretre Cardinal. Son pere ne voulut aucunemant entendre a semblable composition, & ne se voulut exposer a vne tele suietion tyrannique, come nous auons veu au 3. liure. Il n'i a donc point ici faute de matiere pour s'ebair d'vn tel fait, si on considere le naturel de l'home, qui est d'aimer sa liberté, & de fuir la seruitude tant qu'il

peut, quelque petit compagnon qu'il ſoit.
Ici le diſcours de la raiſon humaine pourra eſtre tel, c'eſt, que le ieune Comte penſant aux peines & trauaux que ſon pere auoit ſoufferts par vn long eſpace de tans en ſoutenãt le fais d'vne cruele guerre, contre l'effort & la puiſſance non pas d'vn peuple & d'vne nation ſeulemant, mais preque de tout le monde : ſe voyant auoir couru apres ſon pere (bien qu'aſſés hereuſemant)les meſmes fatigues, & que ce n'eſtoit iamais fait, ains touiours a recommencer, & qu'aprés auoir ſoutenu vn orage & repouſſé pluſieurs & diuers flots, vn autre tourmente s'éleuoit, eſtant l'ennemi come vn Hydre de pluſieurs teſtes renaiſſantes les vnes aprés les autres: ayant auſſi compaſſion de tãt de miſeres & calamités que le poure peuple enduroit, & deſirant de lui donner quelque relache & repos, fut content d'auoir quelque paix, ores qu'elle lui fut bien chere, & a ſon grand deſauantage. Tout cela voiremant a bien peu auoir lieu: en tele ſorte neantmoins que la prouidence de Dieu (par laquelle toutes choſes hautes, moyenes & baſſes ſont adreſſees) a le tout diſpoſé par vne ſecrete conduite, pour faire cognoitre le lion par les ongles, & l'orgueil tyran-
nique

nique de la grande beste à sept testes : & *Apoc.13.*
faire voir à tous , come mesmes les plus
grans du monde ont esté miserablemant
ensorcelés & enyurés du vin de cete gran-
de paillarde pour faire ce qu'il lui a pleu, *Apoc.17.*
& lui ceder en toutes choses , ainsi qu'il a
esté predit. Voila come il auint par vn fait
mout etrange & emerueillable , que ce
grand & vaillant Empereur Frideric sur-
nommé Barberousse au commandemant
du Pape Alexandre, au portail de l'Eglise
de saint Marc à Venise se ietta en terre, &
lui demanda pardon , en la presance de
tout le peuple & souffrit que ce Pape lui
mit par deux fois le pié sur le col en le
foulant. ô quele patience & indignité! non
moindre que cele de l'Empereur Henri
IIII. & du roi Iean d'Angleterre , lesquels
aussi par trop seruilemant se sont assuietis
à l'audace efrontee de ces rasés , l'vn a
Gregoire VII. autremant nommé Hilde-
brand, l'autre à Innocent III. qui tenoit le
siege en ce tans la. Si donc vn roi d'Angle-
terre , assés eloigné de ce loup n'a peu e-
uiter sa pate , quelque grand fossé qu'il i
eut entre deux : & si des Empereurs ne se
sont peu selon l'efficace d'abusion) depe- *2.Thess.2.*
trer d'vn tel laqs : il ne faut pas trouuer
étrange, si vn Côte de Toulouse est tom-

bé au mesme piege assuieti à vne sembla-
ble tyrannie.

CHAP. XVIII.

Les vaincus ont esté vaincueurs. Les Comtes ont temporisé s'accommodans au tans.

LE grand nombre de ceux qui en plusieurs endrois du Languedoc reiettoient le ioug du siege Romain & ses superstitions, & blamoient les vices & dissolutions du Clergé, seruit de matiere & occasion à leurs ennemis de conspirer contre eux, & de leur faire la guerre pour les detruire entieremant. En quoi ils ont employé les moyens & les forces de ceux qui
Apoc.17. deuoient bailler leur puissance & authorité à la beste: à laquelle il a esté donné de
Apoc.13. faire guerre cõtre les saints, & les vaincre. Ce qui est auenu au saccagemant & destruction de Beziers, en la prinse de Minerbe, de Lauaur, de la tour de Cassas, & de Marmande, & en la deffaite du roi d'Aragon & des Comtes. Neantmoins les vaincus armés du bouclier de la foi, & fortifiés de l'Esprit de Dieu, par leur patience & constance, telle qu'a esté en plusieurs, come en ceux qui furent brulés a Minerbe en nombre de sept vingts persones,

nes, tant homes que fames, sont demeurés victorieux à cause du sang de l'Agneau, & *Apoc.12.* à cause de la parole de leur tesmoignage, n'ayans point aimé leurs vies iusqu'à la mort, vetus de longues robes blanches, & tenans des palmes en leurs mains.

Quant aux Comtes & Vicomte de Beziers, ce n'a pas esté pour la religion, mais pour la region, qu'on s'est attaqué à eux, pour auoir leurs terres & seigneuries, sous couleur de se venger d'eux, de ce qu'ils soutenoient & fauorizoient les Albigeois, au dire de leurs ennemis. Il pouuoit bien estre qu'ils n'estoient guieres assotés de toutes ces ceremonies Romanesques, & qu'ils s'en moquoient: peut estre aussi qu'ils n'approuuoient point les plus grossieres abusions de l'Eglise Romaine lesqueles contrarient notoirement à l'Escriture saincte; & qu'en ces choses ils s'accordoient auec les Albigeois: neantmoins ils se sont tousiours rendus suiets au Pape, se sont seruis au plus fort de leurs affaires de ses absolutions & indulgences, & sont allés à Rome, come à leur dernier refuge pour lui faire homage, & se prosterner à ses piés. Pour tesmoignage & asseurance de sa fidelité & soumissiõ au siege Romain le Comte Raimond bailla premieremant au Le-

gat quelques siens chateaux qu'il auoit en Prouence, & puis le chateau Narbonés. Qui plus est, il se croisa du commancemant de la guerre pour aller mesmes contre le Vicomte de Beziers son propre neueu, qui estoit vne grande lacheté à lui. Car il fut come le conducteur de l'armee du Legat en cete belle expedition. Touchant icelui Vicomte, combien que la plupart de ses suiets fussent Albigeois, toutefois il se soumit touiours à l'obeïssance du Legat, laquele soumission par trop simple & credule lui couta la vie. Veu donc la profession exterieure que faisoient ces seigneurs d'adorer cet idole, pour la conseruation de leurs terres; ils ne pouuoient estre vrayemant tenus pour Albigeois. Nonobstãt cela on a couru sur eux, on les a voulu ruiner. Eux voyans l'effort qu'on leur faisoit, ont esté contraints de prendre les armes pour se mettre en defense, & se conseruer. Ce qu'ils ont fait assés lentemant. Que si du commencemant ils se fussent ioints ensemble pour resister à leurs ennemis, & eussent eu entre eux vne bonne intelligence, ils leur eussent bien donné de la peine. Mais ils les laissoient faire, & estoient seulemant spectateurs des prinses & saccagemãs qu'on faisoit à leurs voisins,

voiſins,& puis à eux meſmes ſans i donner aucun empechemant, iuſques à ce qu'ils virent que tout l'orage tomboit finalemant ſur leurs teſtes. Et encores ne furēt-ils pas pour lors ſi vigilans en leurs affaires, ne ſi bien ſur leurs gardes comme ils deuoient, teſmoin leur deffaite deuāt Muret, laquelle n'auint que par leur meſgarde ayans eſté chargés au deſpourueu.

CHAP. XIX.

Les Albigeois ne perdent point courage. Le Pape renouuele la guerre contre eux. La fin du ieune Comte Raimond.

OR combien que l'accord du ieune Comte de Toulouſe auec le Legat, duquel nous auōs parlé ci deſſus, ſembloit deuoir eteindre & amortir entieremant les troubles qui auoient eſté ſi long tans en ces quartiers là:toutefois il i eut depuis aſſés de remuemans, come il ſe void par les Chroniques de France,& pluſieurs des ſuiets d'Amaulri Comte de Montfort ſe rendirent au Comte de Toulouſe.Par faute de viures icelui Amaulri abādona Carcaſſone, & pluſieurs villes & chateaux en Languedoc. En fin voyant le peu d'aſſeurance qu'il auoit és gens du païs, & qu'il

ne pouuoit se preualoir d'vn si puissant ennemi que le Comte de Toulouse, ni defendre son domine, c'est à dire, ce que son pere auoit enuahi par force & par armes en ce païs là, se retira en France, & resigna au Roi Louïs de France son seigneur les terres qu'il tenoit, ou qu'il pensoit lui appartenir tant en Querci, Albigeois, Agenois, que Carcassone & païs limitrophes, & en inuestit le Roi, & le fit son successeur. Et le Roi en echange le fit Cõnestable de France. Depuis alla outre mer contre les Sarazins, où ayant esté prisonier, & puis mis en liberté, come il s'acheminoit pour retourner en France, il mourut à Idrunte, & fut enseueli à Rome come témoigne Volateran par l'epitaphe d'icelui.

Amaulri C. de M. se retire en Frãce, & resigne au roi Louïs toutes les terres que son pere auoit prises durant la guerre.

En ce tans là mourut le Comte de Comminge ayant flechi le col au ioug du siege Romain selon les Chroniques de France.

La mort du C. de Comm.

Enuiron ce tans le Pape Honoré enuoya vn Cardinal Legat en France pour émouuoir le Roi Louïs à vne nouuele guerre contre les Albigeois, qui se manifestoiẽt encore, nonobstãt la fureur & cruauté excercee contre eux par les guerres passees. Ainsi voit on que ce qui est de Dieu (come dit Gamaliel, Act. 5.) ne peut estre defait par aucune force ou violence humaine. D'ou

Le Pape emeut la guerre contre les Albigeois.

est

est aussi auenu, que les fideles de Boheme n'ont peu estre deconfits entieremant par les armes de leurs ennemis, quoi que quatre Rois i ayent employé toutes leurs forces. Non plus ceux de notre tans suiuans l'Euangile en notre France, & ailleurs, déquels on s'est eforcé de detruire la race par toute voye d'hostilité, mais en vain. Le Roi donc assembla son armee à Bourges, & delà marchant iusqu'en Auignon les habitãs de la ville qui estoient interdits par le Pape, refuserent les portes à son armee, mais non pas au Roi accompagné de quelques persones. Lui indigné d'vn tel refus mit le siege deuant la ville, qui dura longuemãt. En fin il i entra par maniere de composition, & fit abatre les murs auec enuirõ trois cens maisons des principaux de la ville, & combler les fossés. De là il tira en Prouence, puis en Languedoc contre les Albigeois: & toutes les villes, chateaux & forteresses du païs se mirent en son obeissance, iusques à quatre lieües prés de Tolouse. Aprés ces choses ayant etabli pour la garde du païs Imbert de Beaujeu son lieutenant come il s'en retournoit en France, il mourut en chemin n'ayant regné que trois ans.

Ceux de Auignon interdits par le Pape.

Le Roi fait abatre les murailles d'Auignon.

Alors Louis IX. surnommé le Saint suc-

cedant à ſon pere en l'aage de douze ans, les Albigeois qui n'auoient peu eſtre extirpés par aucune force humaine, reprindrent courage, ſe raſſemblerent derechef, & ſe remirent à l'exercice de leur religion. La roine Blanche mere du ieune roi enuoya contre eux pluſieurs Eueques & Cheualiers qui prindrent le Comté de Toulouſe. Le ieune Comte Raimond irrité de cela que les forces du Roi auoient occupé ſes terres, reprint les armes, nonobſtant la promeſſe qu'il auoit faite de ne ſe remuer aucunemãt, recouura la ville de Caſtel Sarazin par force, qu'Imbert de Beaujeu auoit prinſe. lequel bien toſt aprés par le commandemant de la roine mere alla faire le degat aux terres voiſines de Toulouſe, & menaçant la ville du feu s'il la prenoit par force, elle ſe rendit. En cete ſorte le Comte Raimond qui n'auoit peu eſtre vaincu par tant de grans & braues capitaines, fut come reduit au petit pié ayant ainſi perdu la ville de Toulouſe par la ruſe d'vne fame. Parquoi il receut teles conditions qu'il pleut à Blanche lui impoſer. Et d'autant qu'il n'auoit qu'vne fille ſeule aagee de neuf ans, il fut dit, qu'elle ſeroit promiſe en mariage à Alphons frere du Roi, auſſi lors bien ieune d'aage, & que lors que les

Les Albigeois ſe r'aſſemblẽt pour l'exercice de leur religion.

Le ieune C. R. reprẽd les armes.

La ville de Toul. ſe rend à Imbert de Beaujeu gouuerneur du Languedoc.

La fille du ieune C. R. eſt promiſe en ma

deux

deux parties seroiēt en aage nubile, le mariage seroit consommé. Que le Comte pere de la fille iouïroit du Comté sa vie durant, & qu'aprés sa mort Alphons i succederoit par le droit de sa fame: que cas auenant qu'Alfons & Ieane sa fame n'eussent aucuns enfans le Comté seroit annexé à la courone, come il est auenu depuis. Tele alliance faite, come le Roi Louïs se resolut de faire le voyage d'outre mer, le Comte Raimond beau pere d'Alphons Comte de Poitiers se croisa auec plusieurs autres grās seigneurs: mais il ne s'embarqua point, & ne fit point le voyage, car il mourut, & fut enterré à Font-Euraux prés de sa mere, qui estoit fille de Iean roi d'Angleterre.

riage au frere du Roi.

Le ieune C.R. iouït du Comté sa vie durant.

Le Comté annexé à la couronne à faute d'hoirs.

Le C. R. s'estāt croisé pour aller outre mer meurt.

CHAP. XX.

La semance de la Verité de Dieu n'a peu estre eteinte.

AInsi print fin cete grāde illustre maison au nō & titre de Raimond Comte de Toulouse, laquele estoit descendue ancienemant de quelques rois d'Aragon, qui iadis furent Comtes de Toulouse. Or ia soit que cete mort ait esté à plaindre & a regreter aux Albigeois pour se voir priués de tout le support qu'ils eussent encore peu auoir de lui, & estre exposés a beau-

coup de heurts & iniures par la malice de leurs aduersaires : si ne faut il pas penser qu'auec le Comte Raimond la foi & l'esperance des fideles ait prins fin. La promesse que Dieu a faite par Esaie de maintenir & cõseruer à perpetuité la cognoissance & profession de sa Verité en son Eglise, ne peut estre vaine, quãd il denonce, *Que son Esprit, & ses paroles ne bougerõt point de sa bouche, ni de la bouche de sa posterité, ni de la bouche de la posterité de sa posterité à iamais.* Si du tans du Prophete Elie nonobstant l'horrible & sanglante persecution que faisoit Iezabel en Israel, Dieu a reserué sept mille homes, qui n'ont point ployé le genouil deuant Baal : il ne faut pas douter, ores que la grande paillarde (qui est paree de pourpre, d'or & de pierres precieuses assise sur sept montagnes) se soit etrangemant enyuree du sang des Martyrs de Iesus Christ, que Dieu n'ait touiours miraculeusemant entretenu & conserué parmi teles ruines & desolations quelque sainte semance, laquele ayant esté cachee pour quelque tans il la fait paroitre & fructifier quand il lui a pleu. Come il est auenu en la persone d'vne Catherine Saube de Thou en Lorraine, laquele ayant esté mise au Conuent des Nonains recluses

Chap. 59.

Histoire de Catherine Saube de Thou en Lorraine.

à Mont-

à Montpellier au chemin de Lates l'an 1416. auec ſolennité, les conſuls de la ville l'ayans la menee & conduite come vne eſpouſe en proceſſion : bien toſt elle manifeſta la cognoiſſance que Dieu lui dona depuis de certains points touchant la religion, tels que ſont ceux ci : Que l'Egliſe Catholique conſiſte ſeulemant aux homes & fames tenans & enſuiuans la vie des Apoſtres : Qu'elle n'adoroit point l'hoſtie conſacree du pretre, d'autant qu'elle ne croyoit pas que là fut le corps de Chriſt: Qu'il n'eſt pas neceſſaire ſe confeſſer au pretre, car il ſuffit de ſe confeſſer a Dieu: & qu'apres cete vie il n'i a point de Purgatoire. Pour raiſon de ces propoſitions qu'elle ſoutenoit, & maintint touiours conſtammant iuſques a la fin, fut condannee come heretique a eſtre brulee l'annee ſuiuante 1417. audit Montpellier. Il eſt vrai ſemblable que ce fut en ce lieu là qu'elle receut vne tele inſtruction. Car quelque tans apres les Nonains furẽt brulées enſemble le Conuent, où auoit eſté ladite Chaterine. Ces choſes ſont ecrites au liure qui eſt en la maiſon de la ville de Montpellier vulgueremant nõmé le *Talamus* par corruption de language pour *Talmud*, ainſi appelé du commancemant co-

Articles pour raiſon deſquels Catherine Saube fut brulee.

Le Talamus de Montpellier.

me i'eſtime par quelques marrans: d'autant que les Iuis & Hebrieux appelent *Talmud* vn gros liure contenant pluſieurs & diuerſes choſes. Outre ce que deſſus il i a en ce liure la quatre autres articles, dont elle eſtoit accuſee, entre leſquels eſt cetui ci: Que les enfans qui meurent apres le Bateme, auant qu'ils croyẽt, ne ſont point ſauués. Ce qui ſemble inferer que le Bateme ne ſert de rien aux petis enfans. Enquoi il i a vrayemant de l'erreur, & ç'a eſté vne opinion particuliere des Albigeois, come nous en auons parlé au premier liure. Ce que i'ai bien voulu remarquer pour montrer que les autres points auſſi, come cetui ci, ſont des Albigeois. Eſquels combien qu'il i ait eu vn tel deffaut de l'entiere cognoiſſance de la doctrine Chretiene, come en la dite Catherine Saube: ſi eſt ce toutefois qu'ils ont tous retenu Ieſus Chriſt pour le ſeul fondemant & entier appui de leur ſalut ſans lui donner aucuns compagnons coaiuteurs, ni receuoir autre moyen de iuſtice, de ſanctification & purgation.

C'eſt cete ſainte ſemance laquele en ces quartiers la du Languedoc, & autres lieux circonuoiſins a germé, a pouſſé hors, & s'eſt epannie & eiouye aux rayõs du Soleil

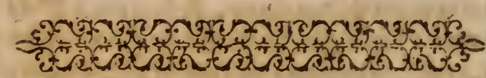
de iu-

de iuſtice qu'il a pleu a Dieu i epandre largemant en ces derniers tans. Alors la plupart come s'eueillans d'vn profond ſomne ont treſſailli de ioye, & ſe ſont egayés en cete lumiere celeſte & ſalutere, pour adreſſer leurs pas en la voye de paix, reietãs les œuures de tenebres, & ſeruans à Dieu ſelon l'Euangile de notre Seigneur Jeſus Chriſt: come on a veu par le grand nõbre des Egliſes reformees qui i ont eſté dreſſees depuis le Rhone iuſques en Gaſcogne, auant le maſſacre de Vaſſi, & la premiere guerre ciuile. Cela ſe voit encores a preſant en celes qui ſubſiſtent par la grace de Dieu, & qui ſont treſbelles & floriſſantes, come à Caſtres d'Albigés, à Montaubã, (où i'ai ſerui quelques mois) à ſaint Antonin, & en pluſieurs autres lieux à Nimes auſſi, & à Montpellier, où il a pleu à Dieu que i'aye trauaillé des premiers auec ſa benediction: i ayant veu vn changemãt & vne reformatiõ treſloüable & Chreſtiene, & vn renoncemant des vanités de ce monde, auec vn merueilleux auancemant de l'œuure de Dieu. A raiſon dequoi i'en fai ici mention, pour temoniage de l'amour & ſainte affection que ie lui porte au Seigneur. A elle & à toutes les autres, lequeles inuoquent le Nom du Seigneur,

Les Egliſes reformees du Lãguedoc & autres pais circonuoiſins ſont comme la moiſſon de la ſemence iettee par les Albigeois.

ie ſouhaite toute grace de Dieu & paix ſous ſa protection & perpetuele conduite par Ieſus Chriſt le grand & ſouuerain Paſteur & Eueque de nos ames.

F I N.



INDICE DES CHAPITRES contenus en ceſte hiſtoire.

DV SECOND LIVRE.

DV TROISIEME LIVRE.

Le

DV QVATRIESME LIVRE.

FIN.

